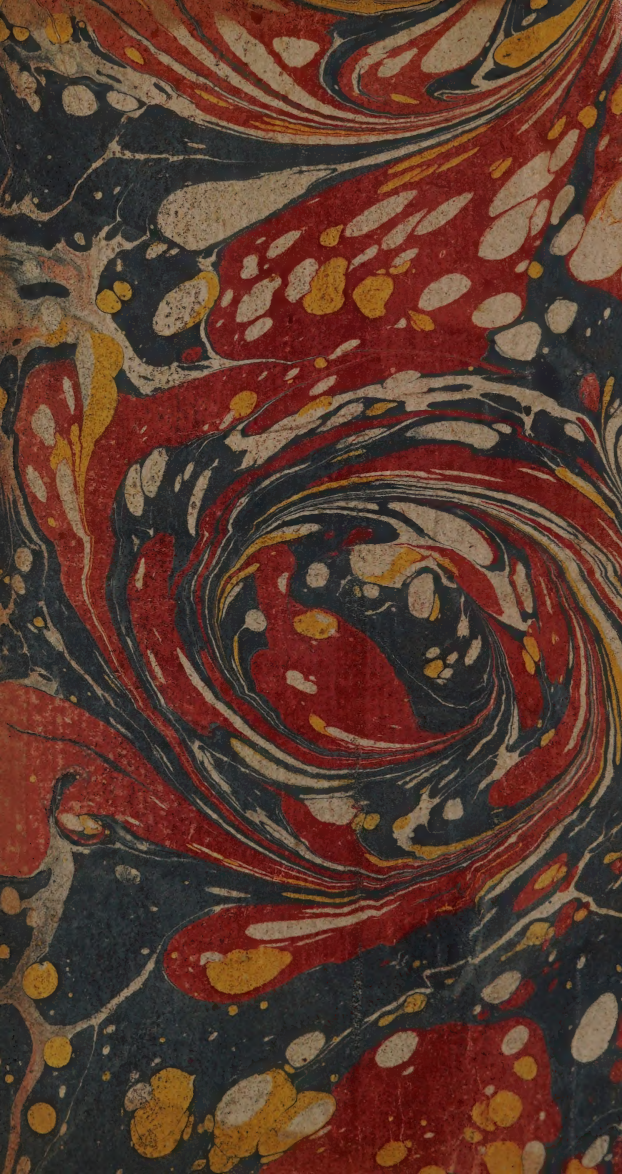
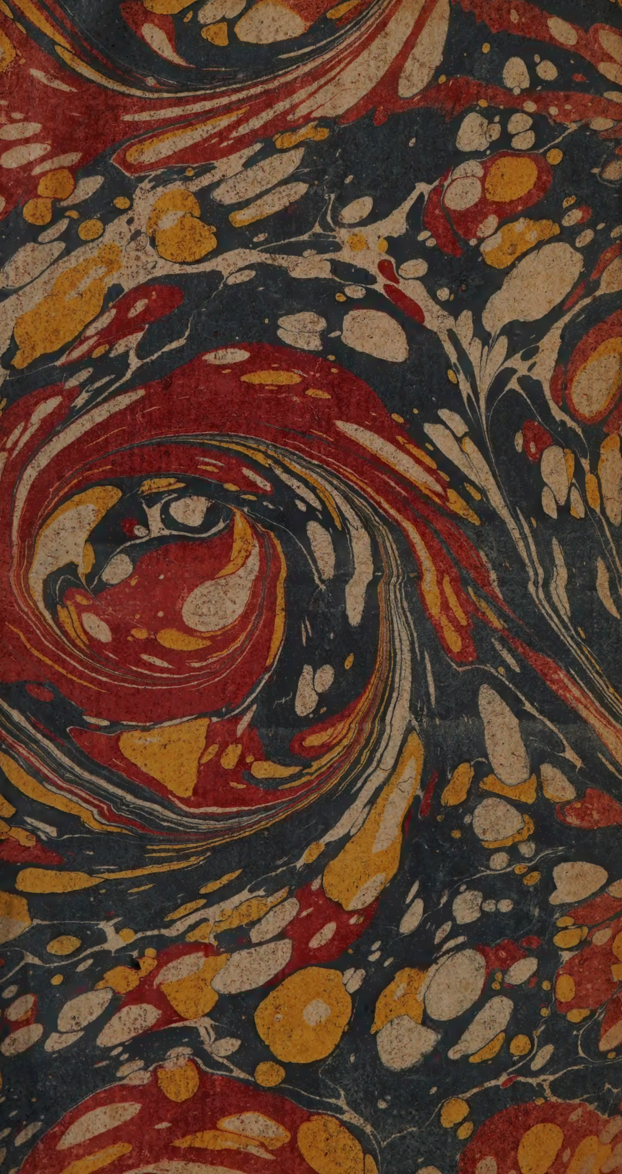




à Monseigneur
Monseigneur

C

TABLEAU
DE LA
PETITE VÉROLE.

Par M. CANTWELL, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Professeur désigné de Chirurgie en Langue Françoise, & Membre de la Société Royale de Londres.

. . continuò culpam compesce, priusquam
Dira per incautum serpant contagia vulgus.

. . . . dira per omnes
Manabunt populos fœdi contagia morbi.

Virg.



A PARIS,
Chez JEAN-THOMAS HÉRISSANT, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



AVANT-PROPOS.

LE Tableau de la petite Vérole que je donne aujourd'hui, eſt une partie de la Pathologie que j'ai enſeignée aux Ecoles de Médecine en l'année mil ſept cens cinquante-ſix. Les Etudians qui m'ont fait l'honneur d'aſſiſter à mes leçons, m'ont ſouvent ſollicité de les imprimer; & ce n'eſt que pour me prêter à leur empreſſement, & à l'envie qu'ils ont de s'inſtruire, que je me ſuis déterminé à les rendre

publiques, après avoir fait quelques changemens dans la forme.

Les Queſtions que Monſieur *de Haen*, Profeſſeur en Médecine à Vindebone en Autriche, a propoſées aux Inoculateurs ont été imprimées en mil ſept cens cinquante ſept, & n'ont paru en France qu'entre les mains de quelques perſonnes, à qui l'Auteur les a envoyées pour leur demander leurs ſentimens ſur cet ouvrage. C'eſt M. Thierry, mon Confrere, qui m'en a donné un Exemplaire; & j'ai cru répondre à l'intention de l'Auteur, & à la politeſſe de notre ami com-

mun en faisant imprimer cet écrit en François avec le texte Latin, & les faits que j'ai recueillis sur l'insertion de la petite Vérole.

Ce sont des faits & non pas les promesses des uns, & les raisonnemens des autres qui doivent intéresser véritablement le public. S'ils répondent aux promesses des Inoculateurs, l'inoculation s'établira malgré tout ce qu'on pourra dire pour en démontrer le danger, ou l'inutilité. Si au contraire les faits combattent directement leurs promesses, le public sera désabusé & l'inoculation tombera.

Pour mon particulier, je proteſte que ſi parmi tous les Inoculateurs, il s'en trouve un ſeul, qui réponde pertinemment aux faits que j'allégue, je ſerai le premier à avouer ma défaite, & me rangerai auſſi-tôt du parti de ces Meſſieurs. Sinon, il eſt bien juſte, qu'on me permette de recueillir toujours de nouveaux faits contre cette méthode, & de les rendre publics avec les raiſonnemens auxquels ils pourront donner lieu.

Il ne ſuffit pas que de cent Inoculés, il n'en périſſe qu'un ou deux dans les quarante premiers jours. Il eſt queſtion

de sçavoir 1° si l'Inoculation les met à l'abri de la petite Vérole pour le reste de leur vie, & s'ils ne peuvent pas périr d'une petite Vérole naturelle qui viendroit après l'artificielle. C'est-là l'intérêt de chaque particulier. 2° Il faut sçavoir encore, si l'inoculation ne multiplie pas les petites Véroles accidentelles, au point de faire périr plus de monde par cette contagion, qu'elle n'en sauve par son application; & c'est-là l'intérêt général.

Monsieur *de Haen* propose d'autres questions auxquelles il est impossible de répondre directement. Mais je m'en

tiens aux deux principales qu'on vient de voir.

Il eſt certain par une infinité d'Obſervations, qu'on peut avoir la petite Vérole accidentelle plus d'une fois. M. Jurin en convient dans ſa relation des ſuccès de l'Inoculation. Et il faut être bien neuf en pratique, & très-peu verſé dans l'hiſtoire des maladies, pour ſoûtenir le contraire.

Quant à l'origine de la petite Vérole, ç'a été une matiere de controverſe pendant pluſieurs ſiécles : *Rem controverſam & plenam diſſenſionis inter doctiſſimos* (a). Plu-

(a) Chicot. de la Faculté de Paris,

sieurs Sçavans ont cru l'avoir trouvé décrite dans Hippocrate, Dioscoride, Galien & Aëtius, sous le nom de τὰ ἐκθήματα, ἐξανθήματα, ἐζέματα, φύματα; & ils ont soûtenu ce sentiment avec beaucoup d'érudition & de sçavoir. *Præclarè quidem materiem istam aggressi sunt*, dit notre *Chicot* qui a combattu leur opinion en mil six cens cinquante-six (*a*). *Sed non satis enucleatè res tantas discussêre* (*b*). *An verisimile est eximium illum virum* (Hippocratem) *qui grassantium morborum symptomata diligenter per-*

Médecin ordinaire du Roi. *Epistol. de Morbill. & Variol.* page 161.

(*a*) *Idem*, *ibid.*

(*b*) *Idem*, *ibid.*

quirit, omnis ætatis ac ſexûs morbos enumerat, & in particularium morborum hiſtoria ſcrupuloſè immoratur, inſenſam tantam luem alto ſilentio obvolviſſe?

Malgré cela, le ſentiment de Ludov. Lemoſius, qui ſoutient l'affirmative, a toujours eu des partiſans illuſtres *, &

* Sebaſtianus Auſtrius, lib. de Morbis puerorum, cap. 6.
Lemoſius in Commentariis ad caput 12. Lib. 5 Method. Galen.
Fracaſtorius, lib. 2. de Morbis contagioſis, cap. 2.
Coſtæus in Comment. cap. 6.
Avicenn. in 2. & 4. Tractat. de Variolis.
Foreſtus, lib. 6. Obſervation. 42.
Valeſius paſſim in Commentariis ſupra Hippocrat. de Morbis popularibus, lib. 7.
Euſtachius Rudius de Variol. lib. 3. cap. 31.
Zoroaſter Tinellus Conſultat. 15.
Amatus Luſitanus, lib. 3. Centuriâ 18.
Hermanus Follinus in Oratione de Febri puncticulari.
Zacutus Luſitanus de Medicorum Princip. Hiſtoriâ, quæſtione 2.
Sennertus, Riverius, Horſtius, aliique plures.

il en aura toujours parmi ceux qui n'auront pas lu l'ouvrage du célébre Docteur *Méad* ſur cette matiere. Le Chevalier Floyer, fameux Médecin Anglois, nous dit dans ſon livre ſur le Bain froid, imprimé en mil ſept cens vingt-deux, cinquieme édition, qu'Hippocrate ſemble avoir mis la petite Vérole dans la claſſe des maladies printanieres : ἐξανθήσιες ἑλκώδεες, *lib.* 3. *Aphoriſmor.* Je ſuis perſuadé que ſi l'ouvrage de M. Méad qui n'a paru qu'en mil ſept cens quarante-ſept, eût été imprimé avant le ſien, il ſe feroit rangé de ſon avis.

On a reproché à M. Rau-

lin d'avoir adopté le même ſentiment. M. Raulin a ſuivi en cela des Auteurs d'un grand mérite. Il y a apparence qu'il n'a pas eu occaſion de voir l'ouvrage de M. Méad.

Quoi qu'il en ſoit, on ne peut qu'applaudir à ſon érudition, & à ſon zèle pour la gloire de la Médecine, dont il a toujours donné des preuves dans tous les écrits qui ſont ſortis de ſa plume. Il a parlé d'après des autorités reſpectables, & montré que les Anciens ſi négligés par la plûpart de nos Modernes, lui ſont très-connus & très-familiers.

TABLEAU



TABLEAU
DE LA
PETITE VÉROLE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Origine & pays natal de la petite Vérole.



LA PETITE Vérole eſt une maladie toujours contagieuſe, & quelquefois épidémique. Quand je dis épidémique, ce n'eſt pas dans le ſens que l'entendent, ou ſemblent l'entendre les partiſans de l'inoculation. Ils veulent inſinuer que cette maladie peut

être ſouvent cauſée par l'intempérie de l'air, comme les autres maladies épidémiques, telles que les fiévres malignes, les fluxions de poitrine, les pleuréſies, &c. Mais je dis que ce n'eſt point l'intempérie de l'air qui la produit parmi nous, & qu'elle ne paroît jamais, que parceque des miaſmes ou corpuſcules émanés des corps de ceux qui en ſont affligés, ſe communiquent par le moyen de l'air aux perſonnes ſaines, ſoit en entrant dans l'eſtomac ou dans les poumons, ſoit en s'inſinuant par les vaiſſeaux abſorbans de la ſurface externe de la machine. Elle eſt donc quelquefois épidémique, & en même tems contagieuſe; mais elle eſt toujours contagieuſe, ſans être en même tems toujours épidémique. Quand l'air eſt tellement chargé de corpuſcules varioliques, qu'il peut infecter beaucoup de monde à la fois dans

le même endroit, ou en plusieurs endroits différens, on l'appellera *épidémique*; si deux ou trois personnes seulement se trouvent attaquées, je l'appellerai simplement *contagieuse*. Elle peut néanmoins toujours devenir épidémique en quelque tems que ce soit; & si c'est dans ce sens qu'on veut lui donner cette dénomination, je conviendrai que le terme peut être reçu.

Pour confirmer ce que je viens de dire, il ne sera pas mal à propos de considérer l'origine de cette maladie parmi nous. Le sçavant M. Mead nous apprend dans le traité qu'il en a fait, qu'elle parut pour la premiere fois en Arabie, en l'année que nâquit Mahomet, c'est-à-dire, dans la 572 de l'Ere Chrétienne. Il attribue cette découverte à M. Jean-Jacques Reiske, qui l'a tirée d'un vieux Manuscrit Arabe de la Bibliothéque de

Leyde. Il nous dit enſuite que la petite Vérole paroît avoir toujours été une maladie endémique de l'Ethiopie, & n'être pas ſortie pendant pluſieurs ſiecles des limites de ce pays ou des lieux circonvoiſins, juſqu'au tems où les Ethiopiens ayant commencé à faire le commerce dans des contrées plus éloignées, y tranſporterent la contagion. Or Ludolphe qui a écrit l'hiſtoire de ces peuples, remarque qu'ils n'ont commencé que très tard à commercer avec les étrangers.

Rhazes, Médecin Arabe, qui a ſçavamment écrit ſur cette maladie, vers l'an 900 de Jeſus-Chriſt, dit qu'il en a trouvé la deſcription exacte dans les Livres d'un certain Aaron d'Alexandrie, qui pratiquoit la Médecine ſous le regne de Mahomet, l'an 622. Or on ne trouve rien de ſemblable à cette deſcription d'Aaron & de

Rhazes, dans les écrits des Médecins Grecs ou Latins. Ceux-là donnent tous les ſignes de la petite Vérole, en diſtinguent parfaitement les différentes eſpeces, & enſeignent la maniere de les traiter; ceux-ci au contraire, ne parlent que de quelques puſtules, quelques boutons de la peau, & du charbon, & cela d'une maniere aſſez vague, quoiqu'ils donnent par rapport aux autres maladies, les deſcriptions les plus exactes & les mieux détaillées; d'où M. Mead conclut que la petite Vérole n'a pas été connüe des Grecs ni des Latins, qu'elle eſt nouvelle en Aſie, & encore plus parmi nous, puiſque nous ne l'avions jamais vûe que depuis les Croiſades, les Troupes Chrétiennes qui revenoient de la Terre Sainte à la fin du XIe ſiécle & au commencement du XIIe, nous l'ayant apportée; de ſorte qu'il n'y a que 750

ou 800 ans tout au plus qu'elle régne parmi nous.

Elle eſt encore plus récente en Amérique, & n'y a été connue que depuis que les Européens y ont planté des Colonies, long-tems après le ſiége de Naples arrivé en 1495. Elle détruiſit en 1683 preſque tous les *Saſquenahs*, une des plus braves nations de toute l'Amérique Septentrionale. Leur Capitaine-Général Tenoughan paroît avoir été le premier qui en fut affligé, & il en mourut. La premiere fois qu'elle ſe déclare dans un pays étranger, elle eſt ordinairement meurtriere, comme le fut l'inoculation dans ſon premier début à Boſton & dans pluſieurs Villes d'Angleterre.

Par tout ce que nous venons de dire, il paroît démontré que l'on ne contracte pas la petite Vérole par le ſeul changement de la température de l'air, puiſque les

mêmes changemens qui arrivent ſouvent dans le ſiécle préſent dans toutes les parties du monde, ont dû ſans doute ſe faire ſouvent avant l'an de Jeſus-Chriſt 572, qui eſt l'époque de la naiſſance de la petite Vérole en Arabie, dont les peuples commerçoient déjà avec les Ethiopiens. Ce fut par ce commerce qu'elle ſe communiqua aux Arabes ; ceux-ci la porterent dans la Terre-Sainte & dans les pays circonvoiſins ; de la Terre-Sainte les Croiſés l'ont apportée en Europe, & les Européens l'ont introduite en Amérique.

Les corpuſcules de cette maladie, & même le pus qui découle des puſtules, s'attachent facilement au linge, aux étoffes de ſoye, de laine, ou de coton, au papier, aux ballots & hardes de toute eſpece, en un mot, au fer & à l'acier. Mais ce n'eſt pas-là le ſeul mal contagieux que les voyageurs, le commerce,

& les vents transportent de leur pays natal dans les pays étrangers. Il y en a encore deux autres bien formidables & bien connus, la Peste & le Mal Vénérien. La premiere tire son origine de l'Egypte, & l'autre de l'Amérique ou de l'Afrique, ou de toutes les deux (*a*).

La Peste regne réguliérement tous les ans en Egypte au mois de Septembre, & diminue aussi réguliérement vers le 17 de Juin, jour auquel commence chaque année l'inondation du Nil, qui croît jusqu'au mois d'Août 8 ou 10 pouces par jour, & diminue ensuite insensiblement jusqu'au mois de Mai. Cette inondation est causée par les pluyes qui tombent des montagnes d'Ethiopie, & dont la

(*a*) *Morbus Gallicus anno Christi* 1492 *in Mauritania & Hispania primùm ortus.*

M. Marcus Frytsch, Laubanus Hexapolensis in catalogo prodigiorum, Norimbergæ, Typis mandato anno 1563.

quantité regle toujours la hauteur du débordement, tantôt à 18, tantôt à 24, & tantôt à 26 coudées. Pendant tout le tems qu'elle dure, l'air est humecté & rafraîchi par les vapeurs humides du Nil qui couvre toutes les plaines, & par le vent du Nord qui souffle constamment alors de la Mer Méditerranée. Mais depuis le commencement de Septembre jusqu'au 17 de Juin, les eaux qui croupissent dans les terres, le limon qui reste après l'inondation, & les cadavres de plusieurs millions d'insectes qui y pourrissent par les ardeurs brûlantes du Soleil, infectent l'air de leurs exhalaisons. Ajoutez à cela la sécheresse du pays où il ne pleut jamais, & les influences du vent du Midi qui, soufflant sur des sables arides & brûlans, en enleve quelquefois assez pour former des nuages, qui dérobent la lumiere du Soleil.

Si pendant le tems de la Peste, le vent du Midi souffle avec force, cette maladie est portée sur les côtes de la Méditerranée, & dans les Isles voisines; s'il souffle foiblement, elle ravage l'Egypte; si au contraire, il souffle avec violence de la Méditerranée, l'Egypte est moins sujette à la contagion, qui pour lors se jette dans l'Ethiopie. Aussi-tôt que l'inondation commence, toutes les maladies cessent; mais dès que les eaux se sont entiérement retirées, ces maladies recommencent, & la peste ne tarde guères à paroître.

L'Egypte est le seul pays de l'Univers que nous sçachions, où se trouvent les causes naturelles de la peste. Un pays aride où il ne pleut jamais, & où l'on ne voit ni neige, ni frimats, excepté vers les bords de la Méditerranée, un vent brûlant du Midi, des plaines de sable du même côté, que le *Cam-*

psim enleve & emporte avec soi, des eaux croupissantes dans les plaines avec une quantité prodigieuse de limon infect, & de cadavres d'insectes ou poissons qui y pourrissent : tant de causes réunies ne peuvent manquer de produire des effets aussi funestes.

Prosper Alpin, Médecin Romain qui a pratiqué long-tems au grand Caire, nous a laissé beaucoup d'observations sur l'air & sur les maladies de ce pays.

Après l'Egypte, de tous les pays que nous connoissons encore, l'Isle de Java qui est située à sept degrés & demi ou environ de latitude australe, paroît être la plus propre à donner origine à la peste. Ce mal ne s'y voit cependant pas, & Bontius, sçavant Médecin Hollandois, qui y a demeuré plusieurs années, & a donné l'Histoire du climat & des maladies qui y régnent, ne parle point de celle-ci,

Il eſt vrai que la putréfaction y eſt grande, mais elle n'eſt pas animale, & les vrayes cauſes de la peſte ne s'y rencontrent pas. D'ailleurs, elle eſt arroſée par de fréquentes pluyes & par les vents humides de la Mer. Ceux du Nord temperent les chaleurs du climat, & purifient l'air.



CHAPITRE II.

Des causes de la petite Vérole, & de ses différences.

NOUS ne connoissons pas assez l'Ethiopie, pour prononcer sur les causes naturelles de cette maladie. Il est certain que le pays est extrêmement chaud, & l'analogie que ce mal a avec la peste, fait croire que c'est une putréfaction animale qui en est le principe. Mais il suit de tout ce que nous avons dit, que plus il y aura de personnes attaquées à la fois de la petite Vérole, plus il y aura de corpuscules varioleux, qui se mêlant dans l'air, infecteront les meubles, les habits, &c; & par conséquent, plus la contagion fera de progrès. Ce qui nous fait voir aussi de combien de funestes effets doit être suivie l'opération nouvelle qu'on

s'eſt efforcé dernierement d'introduire en France, ſous prétexte de rendre la maladie moins dangereuſe. Car il eſt certain que plus on inocule de ſujets, plus on charge l'atmoſphere de particules varioliques, & par conſéquent plus on étend la contagion qui ſe fortifie encore par les petites véroles qui arrivent alors accidentellement, outre que celle qui exhale des corps inoculés infecte plus sûrement & plus promptement, comme je le prouverai plus bas.

Quoiqu'il n'y ait point de ſaiſons dans l'année, où la petite Vérole ne puiſſe regner, c'eſt principalement au printems & dans l'automne qu'elle fait plus de progrès.

Boerhaave qui nous en a donné une hiſtoire abrégée d'après tous les Auteurs qui en ont écrit, dit qu'elle commence au printems, augmente en été, diminue en automne, & finit en hiver pour

recommencer au printems suivant.

Elle est généralement plus bénigne dans les campagnes que dans les villes ; chez les pauvres que chez les riches ; dans la premiere jeunesse que dans les adultes, & ceux qui sont avancés en âge ; chez ceux qui vivent frugalement, que chez les personnes qui se nourrissent le plus délicatement, ou font toujours bonne chere. Elle est plus meurtriere lorsqu'elle se trouve compliquée avec quelque autre maladie épidémique, comme fiévre maligne, putride, catharrale, vermineuse, ou pourprée, fluxion de poitrine, pleurésie, pleuropéripneumonie ou angine, que quand elle est seule. Elle fait beaucoup de ravages chez les scorbutiques, les pulmoniques, les galeux, les dartreux, les bilieux, les hipocondriaques, les femmes enceintes, ou réglées avec excès, & chez

tous ceux qui ont le ſang fort âcre, de quelque eſpece que ſoit l'acrimonie.

On a remarqué que le tempérament de chaque individu, un ſang épais ou ſerré, un ſang lâche ou moins compact, & les qualités accidentelles qu'il peut acquérir, une viſcidité phlogiſtique ou glaireuſe, une acrimonie alkaline, ſcorbutique, bilieuſe, purulente, ſcrophuleuſe, cancéreuſe, ou colliquative, n'ont pas moins de part que la contagion même, à la production des différens ſymptomes qu'on obſerve dans la petite Vérole, qui devient par-là plus ou moins dangereuſe, diſcrete ou confluente, maligne, pourprée, gangréneuſe, ou ſanguinolente.

On diſtingue ordinairement cette maladie en diſcrete & confluente. On l'appelle *diſcrete*, lorſque les puſtules ſont d'une certaine groſſeur, & laiſſent quelque intervalle

intervalle entre elles ; mais ſi elles ſont petites & accumulées les unes contre les autres, de ſorte qu'il n'y ait point d'eſpace qui les diviſe, on l'appellera *confluente*.



CHAPITRE III.

Des différentes périodes, ou des quatre tems de la petite Vérole.

TOUTE la durée de la petite Vérole ſe partage en quatre tems différens. Le premier eſt celui que l'on nomme tems de *contagion* ; le ſecond eſt celui de l'*éruption* ; le troiſieme eſt le tems de la *ſuppuration*, & le quatrieme eſt appellé le tems de *deſquammation*, ou d'*exſiccation*.

Premier tems de la petite Vérole.

LE premier tems eſt beaucoup plus long que le commun des Praticiens ne l'ont déterminé. Car ils ne comptent que depuis la premiere indiſpoſition que le malade a reſſentie, comme friſſon, mal de tête, envie de vomir, fiévre, ou laſſitude. Cependant aucun de ces ſymptomes ne ſe déclare que plusieurs jours après que le virus

variolique s'eſt gliſſé dans le ſang. L'inoculation ſert de preuve à ce que la raiſon avoit dicté, & nous en tirons cet avantage, que dans toute épidémie varioleuſe, nous ſçavons qu'il faut ſaiſir le moment des premieres indiſpoſitions pour faire les remedes indiqués en pareil cas. Mais c'eſt ici qu'il eſt néceſſaire de bien connoître le tempérament du malade. Tout le monde convient que cette connoiſſance eſt le ſeul moyen de bien diriger le traitement. Je ferai voir plus bas que la plûpart de ceux qui employent le plus volontiers ce terme, en connoiſſent fort peu le ſens. Cependant il ſeroit à ſouhaiter que chacun connût bien le tempérament qui lui eſt propre. On verroit par-là à quelles maladies on eſt le plus ſujet, comment on peut les éviter, & de quels remedes on doit ſe ſervir pour les combattre ; ainſi chaçun pourroit

être en partie ſon propre Médecin; & il eſt étrange qu'on ne le ſoit pas à 40 ans. Mais faute de cette connoiſſance, combien voit-on d'erreurs irréparables dans les commencemens des maladies aiguës, qui par-là dégénérent ſouvent en chroniques qu'on a bien de la peine à dompter? Combien de fatales ſaignées éviteroit-on, ſi on étoit bien au fait de cette ſcience? & que ne penſeroit-on pas de la vanité de ceux qui la regardent comme abſolument inutile dans la pratique?

J'ai dit par rapport à la petite Vérole, qu'il faut compter dès le commencement des premieres indiſpoſitions. Ce ſont ces ſymptomes que quelques Auteurs appellent *primus contagii latentis impetus*, ce qui fait que la plûpart appellent auſſi ce tems-là, le tems de la contagion.

Il eſt ordinairement de quatre jours dans la petite Vérole diſcre-

te, & quelquefois ſeulement de trois & demi, rarement paſſe-t-il le quatrieme. Dans la confluente il dure moins, & n'eſt que de deux jours, de deux jours & demi, ou de trois. S'il arrive quelquefois qu'il s'étende plus loin, c'eſt qu'il eſt ſurvenu au malade quelque ſymptome qui retarde l'éruption. Les ſymptomes de ce premier tems ſont, 1° Le friſſon ſuivi de fiévre. 2° Une ſoif ardente, & un grand dégoût. 3°. Blancheur de la langue, mal de tête & aſſoupiſſement. 4° Démangeaiſon au nez, éternûement fréquent, cuiſſon dans les yeux, enflure des paupieres, & peine de regarder la lumiere. 5° Des nauſées fréquentes, & quelquefois ſuivies de vomiſſement, une toux ſéche avec difficulté de reſpirer. 6° Des douleurs aiguës à la tête, aux lombes, & au creux de l'eſtomac quand on le preſſe avec la main. 7° Alors

la fiévre augmente, le visage s'allume, l'urine est quelquefois naturelle, quelquefois crue & trouble, & le sang est coëneux. 8° Pour l'ordinaire, le malade sue, ou il a le devoyement; mais ces deux symptomes ne se rencontrent jamais ensemble.

Prognostic que l'on peut tirer de ce premier tems pour le second.

1° Si dans ce premier tems, les enfans éprouvent des mouvemens épileptiques ou convulsifs, on peut prononcer que l'éruption doit bientôt se faire. Cependant avant que de porter le prognostic, il est bon d'examiner la bouche, parceque ce symptome peut provenir des dents, & cela arrive fort souvent. 2° Les fortes sueurs dans le tems de contagion, annoncent unepetite Vérole discrete. 3° Le dévoyement est ordinairement l'avant-coureur de la confluente.

4° Plus l'éruption tarde, plus on a lieu d'eſpérer que la petite Vérole ſera diſcrete & bénigne, à moins que le malade ne ſe plaigne de quelque douleur aiguë, & que les ſymptomes ordinaires ne ſoient très violens. 5° Plus les ſymptomes ſont légers, ou en moindre quantité, plus on a lieu d'eſpérer que l'éruption n'en aura que de favorables, & que la petite Vérole ſera bénigne. 6° Quand on ſouffre beaucoup dans le premier tems, ſur-tout aux hypocondres, & que les anxietés, les nauſées, & les vomiſſemens ſont fréquens & conſidérables, on doit attendre une petite Vérole confluente. 7° Que ſi ces ſymptomes durent juſqu'au troiſieme jour, on peut, ſans balancer, prédire que la maladie ſera d'une mauvaiſe eſpece.



Second tems ou éruption, avec les deux autres tems dans la petite Vérole discrete.

Le visage, le cou, & la poitrine sont les parties où la petite Vérole commence d'abord à se déclarer par de petits points rouges semés çà & là, lesquels se multiplient ensuite, & paroissent peu à peu par tout le corps, jusqu'à la plante des pieds. Il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de distinguer d'abord l'éruption morbilleuse d'avec la varioleuse par les points rouges seuls; les uns & les autres se ressemblent fort & ne paroissent que comme des piquûres de puces. Le Médecin prudent fera attention dans ce cas, 1° au genre d'épidémie qui regne. 2° au degré de force des symptomes du premier tems, & particuliérement à l'état des yeux & de la poitrine du malade. Dans

la Rougeole, les yeux ſont ordinairement enflammés, & comme larmoyans, il y a une toux fréquente & incommode. Si on ajoute à ces ſymptomes une épidémie morbilleuſe, & moins de ſouffrance dans le premier tems, on pourra prononcer que c'eſt la Rougeole & non pas la petite Vérole.

Il ſera néanmoins toujours plus ſage d'attendre le ſecond ou troiſiéme jour de l'éruption. Car dans la petite Vérole les points rouges groſſiſſent & s'élevent ſur la peau, & de rouges qu'ils étoient au commencement, ils deviennent cryſtallins, enſuite d'un pâle obſcur, & enfin il y paroît au milieu un point qui devient jaune. Ce jaune augmente de plus en plus juſqu'à ce que les puſtules ſoient entiérement mûres. Alors les intervalles de la peau s'enflent, rougiſſent, s'enflamment, & deviennent fort

douloureux, les paupieres ſe tuméfient, & ſe colent ſouvent enſemble. Enſuite les mains, les doigts, & les autres parties s'enflamment de même juſqu'au onziéme jour qui eſt ordinairement le point de maturité. Puis les parties commencent à ſe déſenfler, & continuent à s'affaiſſer peu à peu juſqu'au quatorze ou quinziéme que les puſtules deſſéchées tombent les unes après les autres par tout le corps, excepté aux extrémités; enſuite de quoi il reſte encore quelques croutes qui laiſſent ordinairement après elles de petits trous, ou cavités. Au reſte, l'éruption ne ſe fait pas toute en même tems, même au viſage & à la poitrine, mais ſucceſſivement. On y voit ſouvent paroître de nouveaux points rouges quand les premieres puſtules ſont déjà en ſuppuration. Le point jaune paroît ici, tandis que le pâle obſcur eſt encore-là, & le cryſ-

tallin ailleurs. De-là la difficulté de décrire le ſecond tems ſéparément des deux autres.

Cependant le Médecin diſtinguera ces tems par la progreſſion, & les changemens ſenſibles que je viens d'expoſer, en comptant depuis l'apparition des points, juſqu'à la chûte des croutes ou des écailles.

Mais il n'en eſt pas de même du premier tems ; il ne paroît rien alors à la peau, & tout ce qu'on a à conſidérer eſt l'ordre des ſymptomes qui ſe ſuivent, ou qui ſéviſſent à la fois.

Cependant on regarde le huitieme jour comme la fin de l'éruption. L'enflure & l'inflammation des extrémités commencent auſſitôt, & ces ſymptomes ſont dans toute leur force au onziéme jour, auquel toutes les puſtules de cette eſpece de petite Vérole ſont auſſi en leur dernier degré de maturité. Enſuite elles ſe ſéchent juſqu'au

quinze, qu'elles commencent à tomber de toutes parts, excepté aux extrémités, où elles reſtent encore quelques jours.

En général, on peut compter quatre jours pour le tems de contagion, autant pour l'éruption, trois pour la ſuppuration, & quatre pour l'exſiccation. Mais pour compter avec plus de préciſion; le tems de contagion ſe meſure depuis le premier ſymptome juſqu'au moment que les points rouges commencent à paroître : celui de l'éruption, juſqu'à ce que le pus jaune ſe montre à la pointe des puſtules : celui de ſuppuration juſqu'à la parfaite maturité des boutons, c'eſt-à-dire, juſqu'à ce qu'ils ſoient remplis de pus ; & enfin celui de l'exſiccation, juſqu'à ce qu'ils commencent à tomber.



Les trois derniers tems de la petite Vérole confluente.

La petite Vérole confluente dans le tems de l'éruption, ſe préſente plutôt ſous les apparences d'un Eryſipele ou d'une vraye Rougeole, que ſous celles d'une véritable petite Vérole. Il n'y a que la violence des ſymptomes qui paroiſſent pendant le tems de la contagion, & l'épidémie varioleuſe regnante jointe au défaut des autres ſymptomes que j'ai dit plus haut convenir proprement à la Rougeole, qui puiſſent déterminer le Médecin à prononcer ſur le genre de la maladie.

Dans la confluente, les puſtules ont peu de ſaillie, elles ſont très-petites au viſage, au cou, à la poitrine, au dos, & au bas-ventre; mais elles groſſiſſent davantage vers les extrémités. Elles ſont

quelquefois ſi ſerrées au viſage ; qu'on les prendroit pour une eſpece de maſque. La peau eſt ſouvent liſſe & unie juſqu'au huitieme jour, mais au neuvieme elle devient toute hériſſée de puſtules qui ſont d'un brun fort obſcur, & conſervent à peu près la même couleur juſqu'à leur parfaite maturité, après quoi elles ſechent & tombent d'elles-mêmes. Ce dernier tems eſt plus ou moins long, ſuivant que la maladie a été plus ou moins violente. Il eſt des malades qui en conſervent des reliquats juſqu'au vingt-quatre, & dont les croutes qui tombent, ſont ſi corroſives qu'elles laiſſent de gros trous à la peau, des cicatrices, & des coûtures hideuſes. Telle fut la petite Vérole confluente des deux filles du Colonel Sadler, dans la Comté de Tiperari en Irlande, dont elle délabra tel-

lement le visage, que de charmantes qu'elles étoient, elles ne furent plus en état de se montrer; ce que j'ai rapporté dans mes Réflexions sur l'Inoculation.



CHAPITRE IV.

Obſervations particulieres ſur la petite Vérole.

1. LA FIEVRE varioleuſe eſt dans ſa plus grande force depuis le commencement du premier tems, juſqu'à celui du ſecond. Alors elle commence à baiſſer, parceque la matiere varioleuſe, ou la contagion qui s'eſt gliſſée dans le ſang, s'affoiblit par l'éruption des points rouges ; mais quoiqu'elle diminue quelquefois beaucoup dans cette premiere éruption, elle ſe ſoutient toujours plus ou moins juſqu'à l'entiere maturité des puſtules. La raiſon de cette diminution eſt l'évacuation de la matiere, 1°. par la ſortie des points rouges ; 2°. par l'exhalation d'un fluide inſenſible qui les éleve, les groſſit, & s'y condenſe en-

fin en une humeur ſenſible & cryſtalline ; 3°. par la ſortie d'une humeur plus épaiſſe qui fait la couleur d'un pâle obſcur ; 4°. par la matiere purulente qui remplit les boutons, & les porte à leur plus haute extenſion.

Si la fiévre diſparoît alors entiérement, c'eſt une marque que la matiere variolique eſt toute ſortie, du moins hors des vaiſſeaux ſanguins, ou diminuée au point qu'elle ne puiſſe plus produire ce ſymptome.

Cependant on remarque dans le tems de l'exſiccation, ſur-tout de la petite Vérole confluente, une nouvelle fiévre que l'on appelle *ſecondaire*. Elle n'eſt pas moins varioleuſe que la premiere, avec cette différence néanmoins que la premiere a été la cauſe de la petite Vérole, & que la *ſecondaire* en eſt l'effet. C'eſt la contagion que le haſard ou l'art ont in-

troduite dans le corps, qui produit la fiévre *primitive*, ou la premiere fiévre. C'eſt la contagion, ou le pus variolique qui ſort des boutons mûrs, qui cauſe la fiévre *ſecondaire*.

La fiévre *primitive* commence avec la maladie, & dure plus ou moins pendant les trois premiers tems. La *ſecondaire* ne commence que lorſque la *primitive* a entiérement ceſſé. La contagion, qui produit la premiere fiévre, eſt la vraie cauſe de la petite Vérole. Le pus varioleux, qui occaſionne la fiévre *ſecondaire*, eſt la vraie criſe de la maladie. La premiere contagion vient de l'air, & eſt étrangere au corps; la ſeconde prend naiſſance dans le ſang, & ſi elle pouvoit en ſortir librement, la fiévre *ſecondaire* n'auroit pas lieu. Mais elle ſubſiſte ſouvent entre les croutes durcies des puſtules & la peau, ſur-tout dans la petite Vérole confluente, dont les boutons ſe

joignent quelquefois même ſans la moindre apparence d'intervalle, de ſorte qu'elle eſt repompée par les vaiſſeaux abſorbans, qui la font rentrer dans le ſang. Il ne faut donc pas confondre la fiévre *ſecondaire* avec la fiévre de *ſuppuration.* J'ai déjà parlé de la fievre ſecondaire dans ma Diſſertation contre l'Inoculation. Je ferai voir ailleurs comment certaine matiere produit & cauſe ce mouvement qu'on appelle fiévre.

11. On remarque dans la petite Vérole diſcrete que tous les ſymptomes du tems de contagion, excepté la fiévre, ſe diſſipent auſſitôt que l'éruption eſt faite ; & que dans la confluente, ils ſubſiſtent encore après l'éruption. Il y a donc une différence réelle entre les principes de ces deux eſpeces de petites Véroles.

Voici d'autres raiſons qui pourront prouver cette différence.

1° Les ſymptomes de la confluente ſont plus violens & plus dangereux que ceux de la diſcrete. 2° La nature a beaucoup plus de peine à ſe débarraſſer de la contagion dans celle-là que dans celle-ci, puiſque dans la premiere elle ne ſort que difficilement, & qu'il en reſte dans le corps malade juſqu'au vingt-troiſiéme ou vingt-quatriéme jour, au lieu que dans l'autre elle ſort très-facilement, & ne ſubſiſte plus viſiblement après le quinze. 3° Les dernieres croutes ou écailles qui tombent dans la confluente ſont corroſives, au lieu que dans la diſcrete elles ne le ſont point.

Je conviens avec M. Mead, qu'il n'eſt guères facile, pour ne pas dire poſſible, de découvrir la nature du virus variolique ; mais cela ne m'empêchera pas de conclure, que puiſqu'il produit des effets différens dans la diſcrete &

la confluente, il a différens caractères, & eſt plus dangereux dans l'une que dans l'autre ; ce qui montre que dans l'inoculation, c'eſt une imprudence blâmable que de la faire avec du pus tiré d'une petite Vérole confluente.

Les premiers Inoculateurs penſoient de même ; mais leurs ſucceſſeurs nous aſſurent, qu'ils n'ont pas craint ſouvent d'employer toute eſpece de pus variolique indifféremment, même les croutes tombées des bords des inciſions, faute d'autres, & qu'ils ſe ſont convaincus que le choix n'y fait rien. Ils avouent néanmoins que l'inoculation donne quelquefois une petite Vérole confluente, mais ils en rejettent la cauſe ſur la qualité des humeurs du ſujet inoculé.

M. Mead ſemble inſinuer la même choſe, quand il dit que dans la même famille & dans la même maiſon, on voit à la fois des pe-

tites Véroles diſcretes & des confluentes, comme ſi les perſonnes qui demeurent dans la même maiſon, ne pouvoient prendre la maladie que du premier qui en eſt attaqué, ou ne la prendre que les uns des autres. La choſe paroît aſſez probable. Mais il eſt très-poſſible encore qu'on la prenne ailleurs que chez ſoi quand elle eſt épidémique; & il eſt rare qu'on n'en trouve pas des unes & des autres. Comment donc l'air ne ſeroit-il pas infecté des miaſmes de la confluente, auſſi-bien que de ceux de la diſcrete? Pourquoi refuſeroit-on d'admettre la poſſibilité de ce moyen, auſſi-bien que l'autre? Il y a apparence que dans une maiſon un peu aiſée, on ne permet pas que les enfans qui n'ont pas eu la maladie, entrent dans la chambre de celui qui en eſt attaqué. Cependant comme ils ſortent & prennent l'air, s'ils ga-

gnent la contagion, il n'eſt pas moins vraiſemblable que ce ſoit par l'air extérieur, que par celui de la maiſon. Au ſurplus, puiſqu'il eſt de la derniere importance aux inoculés de ne pas contracter une petite Vérole confluente, qui eſt toujours dangereuſe & pour l'ordinaire mortelle, ils devroient prendre les plus grandes précautions, non-ſeulement par rapport à l'eſpece de pus qui ſera employé pour l'opération, mais encore par rapport aux préparatifs néceſſaires, qui doivent toujours la précéder.

Si la petite Vérole confluente dépend d'une certaine eſpece toute particuliere de ſemence, comme il ſemble qu'on a lieu de le ſoupçonner, ils ne doivent jamais permettre qu'on leur inſere d'autre pus que celui d'une petite Vérole diſcrete. Si elle ne dépend que de la diſpoſition des humeurs, ſoit naturelle,

ſoit accidentelle, comme nombre d'obſervations le font croire, ils doivent ſentir combien il eſt néceſſaire que l'opérateur ſoit un homme capable de connoître l'état actuel des humeurs, & de les dépouiller de toute eſpece de vice, s'il s'y en trouve.

On me répondra que la premiere condition eſt facile à remplir. Je l'avoue, ſi l'on pouvoit avoir une entiere confiance aux Inoculateurs. Mais ils pourront toujours dire qu'ils n'employent d'autre pus que celui d'une petite Vérole diſcrete, puiſqu'ils ſont perſuadés que la différence n'y fait rien. Quant à l'autre condition, on me permettra de douter que la plûpart de ces Meſſieurs ſoient en état d'y ſatisfaire. Car je ne crois pas qu'ils ſe piquent d'être des aigles en Médecine, & j'oſe dire que le Médecin le plus éclairé ne promettroit pas de diſtinguer d'abord

d'abord tous les vices accidentels des humeurs, ni de les détruire dans une année.

Par exemple, il y a bien des personnes qui ont eu des dartres, qu'elles croient absolument guéries, parcequ'il n'en reste plus de traces sur la peau. Mais on pourroit leur demander si elles ne ressentent point quelquefois des douleurs, soit fixes, soit vagues, si elles ne sont point sujettes à avoir des boutons qui disparoissent & renaissent de tems en tems, & si enfin elles n'éprouvent point quelque mal-aise. Ceux qui avec de telles dispositions, se laissent inoculer courent les risques d'une petite Vérole maligne, & peut-être mortelle. S'ils s'adressent pour cela à gens peu éclairés & nullement versés dans la pratique de la Médecine, ces Messieurs passeront sur les difficultés, & ne se trouveront point arrêtés par les

obſtacles que je viens de dire ; parcequ'ils ne les connoiſſent aſſûrément pas ; ils promettront tout, & les inoculés en feront la dupe.

Il y a des familles entieres dont le ſang eſt infecté d'un levain qu'on ne ſoupçonne pas. On ſe met peu en peine de le connoître, on inocule toujours à bon compte, & ſi l'on ne tue pas, on expoſe du moins ſa victime aux plus grands dangers. A qui s'en prendre ? L'Inoculateur eſt à l'abri des reproches, il a fait ſa charge, il en reçoit le profit, & ſe tranquilliſe à tout événement.

Il y a peu de perſonnes qui n'ayent hérité de quelqu'un de ſes ancêtres, de certains principes morbifiques plus ou moins dangereux. Il n'eſt pas douteux que les vices des peres, tant pour le phyſique que pour le moral, ne s'étendent ſouvent bien loin dans leur poſté-

rité. Ceux qui ont le malheur de porter dans leur ſang ces ſemences funeſtes, devroient plus que tous autres, ſe défier de l'inoculation. Il eſt vrai que la jeuneſſe retarde ſouvent les effets de ces principes, mais l'inoculation peut les réveiller, & les mettre en action beaucoup avant le tems, au lieu qu'ils ſeroient peut-être reſtés aſſoupis juſqu'au déclin de l'âge. La choſe, dira l'Inoculateur, ſera toujours incertaine, ou on l'oubliera, ou je n'y ſerai plus, & cela me ſuffit.

Je m'étendrai un peu plus loin là-deſſus en parlant des vices des humeurs.

III. Dans la petite Vérole confluente, il y a ordinairement un *Ptyaliſme* chez les adultes, du moins il paroît d'abord au commencement de la déſiccation. Dans les enfans, au lieu du *Ptyaliſme*, c'eſt le dévoyement; il en

eſt cependant chez qui ce dernier ſymptome ne paroît point.

IV. Si dans la petite Vérole diſcrete, la ſueur, l'enflure & la rougeur du viſage diſparoiſſent ſubitement le huitieme jour de la maladie, on a beaucoup à craindre pour les ſuites; & ſi ces changemens ſont ſuivis de délire, d'aſſoupiſſemens, & de difficulté d'uriner, le malade eſt menacé d'une mort prochaine.

V. Lorſque la ſalivation ceſſe entiérement dans la petite Vérole confluente, ſur-tout le onzieme jour, le malade eſt en danger. Il faut donc alors rétablir cette évacuation, s'il eſt poſſible. Mais ſi au même tems, que le viſage ſe déſenfle, les mains reſtent au même état qu'elles étoient auparavant, c'eſt ſigne d'une mort prochaine.

VI. Si la matiere du *Ptyaliſme* eſt ſi épaiſſe que le malade ne

puiſſe la cracher, il court riſque d'en être étouffé.

VII. Si dans l'une ou l'autre des deux eſpeces de petite Vérole, la fiévre eſt très-violente, & aiguë pendant tout le cours de la maladie, il y a du danger.

VIII. La difficulté de reſpirer, la phrénéſie, une affection ſoporeuſe, le pourpre dans les interſtices ou ſur la pointe des boutons, enfin des taches pétéchiales qui paroiſſent & diſparoiſſent tour à tour, ſont autant de mauvais ſignes.

IX. La matiere qui remplit les puſtules, eſt quelquefois gangréneuſe; quelquefois le ſphacèle ou la mortification ſe déclare dans les parties, & ce ſont toujours des avant-coureurs de la mort.

X. Les hémorrhagies de toute eſpece ſont mauvaiſes. Celles du nez, de la poitrine, des reins, & le flux menſtruel, ſont d'un funeſte augure.

XI. La difficulté d'uriner, & furtout la fuppreffion totale de ce liquide chez les jeunes gens, font prefque toujours fuivies de la mort.

XII. Les puftules difparoiffent quelquefois, fouvent elles s'affaiffent, & ces fymptomes ainfi que le dévoyement chez les adultes, font toujours dangereux.

XIII. La petite Vérole la plus bénigne, compliquée avec une fluxion de poitrine, une pleuréfie, une pleuropéripneumonie, ou une fiévre maligne, devient très-dangereufe, & ordinairement mortelle. Ainfi on ne doit jamais permettre l'inoculation dans un tems où il régne d'autres épidémies.

XIV. Il eft de la derniere importance, en cas de petite Vérole, que celui qui la traite, connoiffe le tempérament du malade, la qualité de fes humeurs, le plus ou moins de difpofition qu'il a à

contracter des maladies inflammatoires, l'eſpece de petite Vérole dont il paroît être menacé, & les remedes propres dans tous les cas. Sur quoi on ne ſçauroit trop s'étonner de voir tant de gens confier leur tête, ou celle de leurs enfans, aux perſonnes les moins expérimentées dans un genre de maladie où les fautes les plus légeres dans le traitement, ont quelquefois les effets les plus funeſtes.

XV. On doit juger du degré de malignité de la petite Vérole, par le caractère & la quantité des boutons qui occupent le viſage.

XVI. Quand les ſymptomes du tems de contagion ſont légers, il y a lieu d'eſpérer que ceux des autres tems ne ſeront pas fort dangereux. Mais il y a tout lieu de craindre quand ces premiers ſymptomes ſont violens ou en grand nombre, parceque les ſuivans ſeront de la même force.

XVII. C'eſt un bon ſigne quand l'éruption ſe fait lentement ; car l'expérience nous fait voir qu'elle annonce ordinairement une petite Vérole légere & benigne.

XVIII. Moins il y a de puſtules, moins le malade eſt en danger.

XIX. Les boutons les plus favorables ſont ceux qui ſont un peu ſéparés les uns des autres, arrondis, mols, gros & blancs, & un peu terminés en pointe.

XX. Quand ils ſortent promptement, qu'il y en a beaucoup au viſage, ou près de la tête, qu'ils fluent beaucoup, ſe joignent enſemble, & ſont petits, obſcurs, livides ou noirs, c'eſt un ſigne que la matiere eſt fort âcre ; & en général ces eſpeces de puſtules ſont malignes ou dangereuſes.

XXI. Il eſt bon que les intervalles des boutons ſoient rouges & enflammés dans le troiſieme tems, & qu'ils deviennent jaunes de plus

en

en plus ; & c'eſt au contraire une mauvaiſe marque, quand ces interſtices ſont pâles, bruns ou noirs, auſſi-bien que la pointe des boutons. Leur flaccidité ou affaiſſement dans ce tems-là eſt ordinairement ſuivi de quelque autre maladie funeſte.

XXII. Lorſque la petite Vérole occupe quelque partie intérieure, comme les poulmons, l'eſtomac, la gorge, ou quelque autre viſcere, il y a toujours à craindre ; mais il n'en eſt pas de même lorſqu'elle n'occupe que la peau.

XXIII. Ceux qui ſont beaucoup phlegmatiques, ou qui ont les fibres molles, lâches ou foibles, les enfans & les femmes hors de l'état de groſſeſſe, riſquent moins que ceux qui ont les fibres ſerrées, fortes & élaſtiques, que les vieillards, les hommes faits, la jeuneſſe bouillante, ceux qui mangent beaucoup de ragoûts,

d'épicerie, & qui font un grand ufage du caffé; & que ceux enfin qui fatiguent beaucoup, & qui travaillent journellement, ou qui prennent de violens exercices.

XXIV. La petite Vérole laiffe fouvent après elle plufieurs fortes d'incommodités. 1° Des marques plus ou moins grandes au vifage, & autres parties, des cicatrices & des coûtures. 2° Des taches aux yeux comme des perles, des inflammations & rougeurs fréquentes aux yeux & aux paupieres, où j'ai fouvent remarqué des ulceres, une foibleffe, & quelquefois une perte totale de la vûe. 3° Des tumeurs incommodes & malignes, des abfcès & des gales fréquentes en différentes parties du corps. 4° Des mouvemens convulfifs & quelquefois épileptiques. On a vû même fuccéder à cette maladie des attaques d'apoplexie; & j'ai dernierement reçu une lettre

d'un Médecin qui me marque avoir vû un exemple tout pareil après l'inoculation. 5° Des vomiques, des asthmes, des fluxions de poitrine, des pleurésies, des phthisies, des cachéxies, & la maigreur. 6° La manie & l'épilepsie ont souvent été la suite de l'inoculation. 7° La petite Vérole a laissé quelquefois des dartres cruelles, & la maladie pédiculaire, comme il y en a eu un exemple dans un Apoticaire de Paris qui vit encore. Sa petite Vérole n'ayant pas assez suppuré, il lui resta cette incommodité affreuse avec des dartres, qui jointes à la vermine, l'ont tourmenté beaucoup pendant dix ans, jusqu'à ce qu'il fut attaqué d'une autre petite Vérole qui emporta ces deux maladies à la fois. 8° Il reste aussi quelquefois une surdité intermittente, une foiblesse de vûe & pesanteur de tête, comme cela est arrivé à un

étudiant qui avoit ſubi l'inoculation, & qui fut guéri de ces incommodités par une ſeconde petite Vérole confluente qu'il eut à Paris. 9° Des douleurs intermittentes d'eſtomac dont j'ai vû un exemple dans une Demoiſelle de cette Ville. Auſſi-tôt qu'on eût ſoulagé ces douleurs, elle eut des gales au viſage, ſur les lévres & au nez, leſquelles paſſerent à une des mammelles, & enfin y cauſerent une inflammation qui fut ſuivie d'un abſcès conſidérable. J'ai traité & guéri tous ces reliquats de la petite Vérole par le ſeul uſage de la ptiſanne ſudorifique avec un peu d'antimoine. 10° On a vû en Irlande des fiévres milliaires & pétéchiales ſuivre l'inoculation. Or ſi l'on conſidere la nature & la ſituation de la membrane cellulaire, & la guériſon de ces maladies ſecondaires dont je viens de parler, on ne pourra

s'empêcher de conclure que les reſtes de petite Vérole ſe conſervent dans les eſpaces de cette membrane, par le moyen de laquelle il s'en fait quelquefois des métaſtaſes d'un endroit à un autre.

Si l'on me demande comment ces reſtes ſont ainſi retenus dans cette partie, & produiſent enſuite toutes ces différentes maladies ſecondaires ; je répons que pour faire ſortir toute la matiere variolique, il faut un certain degré de fiévre, & que quelquefois cette fiévre diminue ou eſt ſupprimée à contre-tems. La nature fait tout ce qu'elle peut pour chaſſer la matiere variolique qui reſte. Mais s'il en paſſe quelques petites parties dans la membrane celluleuſe, & que la nature ſoit trop affoiblie pour les en chaſſer, elles y reſtent pour ſe réveiller dans la ſuite, quand elles auront pris des forces.

Or dans l'inoculation, la fiévre

varioleuſe eſt preſque toujours trop foible, ainſi il n'eſt pas ſurprenant que la petite Vérole artificielle laiſſe de fâcheux reſtes ainſi que la naturelle, & que les maladies ſecondaires dont nous venons de parler, même une nouvelle petite Vérole, en ſoient les ſuites tantôt plutôt, tantôt plus tard, ſuivant le lieu où ces reſtes ſe trouvent cantonnés.



CHAPITRE V.

Réflexions ſur un remede propoſé par Boerhaave pour prévenir les dangers de la petite Vérole.

POUR prévenir les dangers de la petite Vérole, Boerhaave qui ſemble croire que les malheurs qui accompagnent cette maladie, dépendent pour la plûpart de la malignité du virus variolique, a recommandé en 1713 la recherche d'un remede qui peut ſe trouver dans le mercure & l'antimoine, & dit qu'il a été adminiſtré autrefois heureuſement en pareil cas. Il y a apparence que cette idée lui eſt venue de la lecture de Jean Agricola, de Jean Welhard, & d'Etmuller. M. Mead au contraire, prétend que cette idée eſt entiérement oppoſée au deſſein de la nature; que la petite Vérole eſt une fié-

vre éruptive, & que la crise ne peut jamais s'en faire que par la peau.

Mais depuis la découverte de l'onguent mercuriel par Carpi, jusqu'à nos jours, on a soutenu que le mal vénérien ne pouvoit être guéri que par la salivation, parcequ'elle paroissoit en être la crise naturelle. Cependant il est hors de doute qu'on le guérit plus efficacement, plus radicalement, sans danger, & avec moins d'incommodité, sans salivation, comme je l'ai démontré dans une thèse publique en 1741. Pourquoi désespéreroit-on de trouver quelque secours semblable pour la petite Vérole?

Mais tout Médecin, dit un sçavant Anglois, doit aider à la nature, & ne jamais la détourner de ses opérations, à moins qu'elles ne tendent à la destruction du malade, ou ne le menacent d'une cachéxie. La méthode de Boerhaave, poursuit-il,

expoſe les malades à pluſieurs récidives, car on ne ſçauroit concevoir qu'elle puiſſe produire la ſéparation & l'évacuation de la ſemence variolique qui ſe trouve tant dans les fluides que dans les ſolides. Par conſéquent, ceux qui auront été traités ſelon cette méthode, ſeront toujours en danger de reprendre cette maladie : & s'ils ſe trouvent dans la ſphere d'activité des exhalaiſons varioleuſes, ils doivent en être attaqués, puiſqu'on n'eſt pas exempt de la petite Vérole confluente pour avoir eu la diſcrete ; & qu'après la confluente, on peut avoir une fiévre varioleuſe, avec ou ſans éruption. Par conſéquent, celui qui aura pris les remedes propoſés par Boerhaave, ſera expoſé à contracter une plus mauvaiſe eſpece de petite Vérole qu'auparavant. Il ſeroit donc néceſſaire que les remedes de cet Auteur pûſſent faire

ſortir toute la matiere varioleuſe ſans éruption.

Pour appuyer cette doctrine, il rapporte la remarque précédente qu'il attribue à M. Mead, & que j'ai cherchée envain dans ſon traité de la petite Vérole.

Je répons à tout cet argument. 1°. Que je ne ſçaurois déterminer comment le mercure ſépare le virus vénérien du ſang, & le chaſſe du corps ſans ſalivation, ou ſans autre évacuation quelconque. J'en ſuis cependant sûr par un très-grand nombre d'expériences. 2°. Que tout le raiſonnement de cet Auteur porte ſur l'exiſtence prétendue du *germe* qu'on ſuppoſe chez tous les individus. Mais l'hiſtoire de la petite Vérole, les fréquens retours de cette maladie, non-ſeulement par accident naturel, mais encore enſuite de l'inoculation, & le grand nombre de perſonnes, tant Mé-

decins que Chirurgiens, ou Gardes-malades qui ſont ſouvent dans l'atmoſphere des exhalaiſons varioleuſes, ſans ſe reſſentir de la contagion, détruiſent entiérement cette idée. 3° Que cette remarque attribuée à M. Mead, me paroît une preuve plus que ſuffiſante contre ce ſyſtême, & contre l'inoculation. On peut avoir, dit ce Médecin, une petite Vérole confluente après avoir eu la diſcrete; & après la confluente, on eſt expoſé encore à éprouver une fiévre varioleuſe avec éruption, c'eſt-à-dire, une vraie petite Vérole. Mais la petite Vérole diſcrete accidentelle, & la petite Vérole artificielle, diſent tous les fauteurs du germe & de l'inoculation, mettent le malade à l'abri de la petite Vérole pour le reſte de ſes jours. Il faut donc, ſelon eux, que ces petites Véroles diſcretes, tant naturelles qu'artificielles, ſéparent

tout le germe du ſang, & le faſſent ſortir du corps, & cependant M. Mead dit qu'on peut avoir une petite Vérole confluente après une diſcrete, & une troiſieme après la confluente.

Comment entendre cette remarque ? A-t-on trois germes, un pour la petite Vérole diſcrete, un autre pour la confluente, & un troiſieme pour la fiévre varioleuſe ? S'il n'y en a qu'un, la premiere petite Vérole l'éteint pour toujours. C'eſt ſur cette idée que ſe fondent tous les Inoculateurs ; du moins, c'eſt le motif ſpécieux de leur opération. Car ces Meſſieurs commencent d'abord à promettre qu'elle met à l'abri de la petite Vérole pour le reſte de la vie, quand même les inciſions ne ſeroient ſuivies que d'un léger ſuintement.

Mais l'évacuation faite dans une petite Vérole diſcrete, ou

dans une confluente ſans inoculation, eſt ordinairement plus abondante que celle qui ſe fait par les inciſions de cette méthode, & par le petit nombre de puſtules qui la ſuivent.

En vérité, toutes ces allégations me paroiſſent bien embrouillées. Pour moi, qui ai eu l'honneur de connoître M. Mead, je penſe que cette remarque, ſi elle eſt véritablement de lui, doit avoir un autre ſens, & que peu content du remede propoſé par Boerhaave, parcequ'il croyoit qu'il pouvoit troubler les opérations de la nature, il a voulu inſinuer que la petite Vérole qui en ſuivoit, ne ſuffiſoit pas pour détruire toute la diſpoſition que le malade avoit eue à la contracter. Peut-être après une petite Vérole diſcrete qui a ſuivi ce remede, a-t-il vû enſuite une petite Vérole confluente ? Mais quand

cela seroit vrai, on n'en peut rien conclure pour le général, ni pour la sûreté de l'inoculation, puisque cette opération n'est pas moins suivie de rechûtes, que la petite Vérole accidentelle. Pierre Borelle rapporte l'exemple d'une femme qui l'a eue sept fois, & est morte de la huitieme à 118 ans. *Obs.* x[a] *cent.* 3[a].

Enfin si M. Mead a vû une rechûte, il faut conclure que le remede n'a pas empêché la petite Vérole discrete de sortir, & de suivre tous ces tems ordinaires. Il n'a fait que changer l'état des humeurs; peut-être ne l'a-t-on donné qu'en petite dose pour faciliter l'éruption, & produire une petite Vérole bénigne. Que si tout remede préparatoire doit nuire, que deviendra l'Inoculation, dont la préparation sagement conduite est toujours le point le plus nécessaire? Jean Agricola donnoit quel-

que chose de semblable dans le premier tems de la petite Vérole accidentelle.

Tout ce que je puis déduire de ce raisonnement & de la remarque, est 1° que les Inoculateurs ne veulent pas démordre de leur germe (*a*). 2° Qu'il n'y a rien qui puisse empêcher qu'on ne soit susceptible d'une seconde, & d'une troisieme petite Vérole, à moins qu'on ne trouve un antidote, tel que Boerhaave l'a proposé. La petite Vérole naturelle ne garantit pas de rechûtes, on en a vû après l'Inoculation; ce que M. Mead ne nie pas absolu-

(*a*). On peut lire à ce sujet la Dissertation de M. Noguez dans son Discours qui est à la tête de la Relation de M. Jurin sur le succès de l'Inoculation, imprimée en 1724 chez Noël Pissot, Quai des Augustins, à la Croix-d'Or. Le fameux *germe* y est mis dans tout son jour; mais on verra que le tout, comme l'avoue l'Auteur, est bâti sur des suppositions qu'il prie son Lecteur de vouloir bien adopter avec lui.

ment dans ſon Traité, quoiqu'il ajoute que quand même il y en auroit eu un exemple, cela ne doit point porter coup à la méthode.

Mais s'il vivoit aujourd'hui, & qu'il fût convaincu comme moi, qu'il y a eu un grand nombre d'Inoculés qui ont été attaqués de la petite Vérole naturelle, longtems après cette opération, & que pluſieurs même ſont morts d'une rechûte, il condamneroit comme moi la méthode, & penſeroit du germe, ce qu'en penſoit Liſter, qui le traitoit de chimere: *Commentum.*

L'Auteur qui rapporte cette remarque de M. Mead, dit que l'antidote propoſé par Boerhaave, doit avoir la vertu de faire ſortir inſenſiblement la matiere varioleuſe, ſans cauſer aucune éruption.

Il y a apparence qu'il produit ſon effet à peu près comme le mercure

mercure, quand il guérit le mal vénérien ſans aucune évacuation ſenſible. On ne ſçauroit encore prononcer ſur l'action de l'un ou de l'autre.

L'envie qu'avoit Boerhaave de trouver ce remede ſpécifique contre la petite Vérole, lui a attiré bien des reproches. On l'a comparé à un de ces Adeptes, qui s'étant fait long-tems illuſion à eux-mêmes, cherchent à en faire auſſi au crédule public, & on a rejetté ſon avis pour ſuivre une route qui paroiſſoit plus conforme à la nature, & qui, dit-on, chaſſe toujours par quelque voye ſenſible la matiere qui produit la petite Vérole, & cauſe la fiévre qu'on y obſerve.

A entendre le raiſonnement de ces Meſſieurs, on diroit que la nature auroit forgé une ſemence particuliere pour la petite Vérole, laquelle eſt homogène, & indeſ-

tructible par l'art, & qu'il faut quelque chose de la même espece pour l'attirer des recoins où la nature l'a placée. Cette doctrine ne paroît pas moins absurde que les qualités occultes des anciens Philosophes.

Tâcher d'imiter les opérations de la nature, est une conduite certainement bien sage. Mais ensemencer ses terres de mauvais grain pour l'empêcher de n'y plus revenir, c'est un travers d'esprit qu'on ne sçauroit excuser. Si le plus sçavant en fait d'agriculture s'avisoit de dire à un fermier de semer de l'ivraie dans son champ, & que c'est l'unique moyen de l'empêcher d'y croître, ce fermier ne manqueroit pas de lui demander s'il est bien sûr qu'il n'en restera point dans ce champ, ou si les vents n'y en apporteront point, & on auroit beau lui dire que non, il ne s'y fieroit non plus que

les Hottentots, nation presque stupide, qui voyant quelques-uns de leurs compatriotes mourir de la petite Vérole qu'un Vaisseau Hollandois venoit d'apporter au Cap de Bonne-Espérance, s'enfuirent chez eux, & éleverent des remparts pour arrêter toute communication avec les Hollandois qui faisoient leurs efforts pour les rassurer, parcequ'ils les employoient aux services les plus vils & les plus pénibles (*a*).

L'Histoire de la Médecine, & l'expérience journaliere nous apprennent qu'il y a des contre-poisons dans la nature. Pourquoi n'en trouveroit-on pas contre la petite Vérole? Mitridate Roi du Pont, s'étoit accoûtumé au poison par le moyen d'un antidote. L'eau distillée du laurier triomphale arrête promptement l'action meurtriere

(*a*) Voyez le Traité de M. Mead sur la petite Vérole.

de celle du laurier cerise. L'alkali volatil délayé dans de l'eau, est un antidote contre la morsure de la Vipere; l'alkali fixe est celui du sublimé corrosif. Les Américains ont leur préservatif contre la morsure du Serpent à sonnettes, & M. Lobb Médecin Anglois assure que son remede donné à une dose suffisante, empêche de contracter la petite Vérole, quoiqu'on soit journellement au milieu des exhalaisons varioleuses, & auprès de gens attaqués de cette maladie, & il en donne plusieurs exemples.

En 1733 Boerhaave donna de grands éloges au Livre de M. Lobb, & dit qu'il croyoit que les remedes proposés par ce Médecin devoient être d'un grand avantage pour le genre humain.

M. Lobb, voyant périr beaucoup de monde par l'inoculation dans l'année 1746, publia une

Lettre dans laquelle il recomman-da fort ſon remede dûment pré-paré & pris en petite doſe, pour les perſonnes qui ſe diſpoſeroient à ſubir cette opération. Mais ſi ce remede peut prévenir la petite Vé-role, en détruire la contagion, l'empêcher d'infecter les globules rouges ou blancs du ſang, & leur conſerver leur propre modifica-tion; s'il en arrête les premiers ſymptomes, & rétablit le ſujet dans ſon premier état de ſanté, à quoi bon inoculer? Ne vaudroit-il pas mieux s'en tenir à la ſimple adminiſtration du remede, comme on dit que le pratiquent quelques Inoculateurs qui s'en ſervent com-me de préſervatif?

Le Docteur Dovar aſſure qu'il a connu nombre de perſonnes qui ſe ſont préſervées de la petite Vé-role par l'uſage du mercure. Mar-ſilius Ficinus & Droetus en diſent autant par rapport à la peſte.

Il eſt certain, comme les Inoculateurs en conviennent, que le remede de M. Lobb ne doit point être adminiſtré par toutes ſortes de perſonnes ; mais ſeulement par des hommes ſages & expérimentés, qui puiſſent connoître le tempérament & l'état actuel des humeurs, ce qui n'eſt pas d'une petite difficulté. Mais on pourroit conſulter le Livre de M. Lobb, & prendre le conſeil de quelque Médecin éclairé.

Au reſte, il eſt ſurprenant que ce remede ne ſoit pas généralement en vogue dans la Grande-Bretagne. Il y a apparence que M. Mead n'en a pas parlé avantageuſement ; & quoique les Médecins qui écrivent aujourd'hui ne le condamnent pas, ils ne jugent cependant pas à propos de l'employer comme préſervatif, mais le recommandent ſeulement quand la petite Vérole confluen-

te eſt dans toute ſa violence, quand le ptyaliſme eſt arrêté, le viſage deſenflé, & que la fiévre ſecondaire commence à ſe déclarer. Ce qui empêche vraiſemblablement encore l'emploi de ce remede ſuivant les vûes de ſon Auteur, ce ſont les éloges portés juſqu'à l'enthouſiaſme en faveur de l'inoculation, la facilité de la faire, & la hardieſſe avec laquelle toute eſpece de charlatan promet les plus grands ſuccès à ceux à qui il la propoſe, en déprimant ſans doute l'antidote de M. Lobb. Peut-être y a-t-il auſſi quelque particularité dans ſa préparation, que M. Lobb s'eſt réſervée.

Il y apparence que ſi ce remede eût été publié en Angleterre avant l'établiſſement de l'inoculation, il y ſeroit aujourd'hui plus en vogue. Mais cette nouveauté déjà introduite dans le pays par My Lady Worthly Montagu de re-

tour de Conſtantinople en l'année 1720, & accréditée par la relation des expériences de M. Jurin, Médecin & Sécretaire de la Société Royale des Sciences en 1723 ou 1724, a, pour ainſi dire, fermé la porte des Grands à cet antidote.



CHAPITRE VI.

Dans lequel on discute quelques points qui regardent l'inoculation.

LES disputes pour & contre cette nouveauté, du tems de M. Jurin, renfermoient plusieurs articles particuliers que ce grand homme, vraiment zélé pour le bien public, a réduit aux deux suivans.

« I. Si la petite Vérole communiquée par l'inoculation, est un » moyen suffisant pour en garantir » pour toujours, & si on est en danger de l'avoir une seconde fois » par la voye naturelle.

» II. Si le péril de l'inoculation est beaucoup moindre que » celui de la petite Vérole naturelle. Si une fois on peut » prouver, dit-il, que l'une ou » l'autre de ces deux propositions

» est fausse, il faut absolument re-
» noncer à la pratique de l'ino-
» culation.

» Quant à la premiere de ces
» questions, poursuit-il, il faudroit
» avant que de pouvoir la termi-
» ner absolument, un tems con-
» sidérable, & beaucoup plus d'ex-
» périences que nous n'en avons
» jusqu'à présent.

» Il faut pourtant observer, con-
» tinue le même Auteur, qu'un ou
» deux exemples de cette nature
» ne doivent pas renverser cette
» pratique. On ne sçauroit espérer
» qu'une personne qui reçoit la
» petite Vérole par inoculation,
» soit plus à l'abri de l'avoir dans
» la suite, qu'un autre qui l'a eue
» par la voye naturelle. Nous n'a-
» vons aucune certitude pour as-
» surer que la petite Vérole n'atta-
» quera jamais deux fois naturelle-
» ment la même personne. M.
» Massey, Apoticaire m'a assuré

» qu'il a vû la même perſonne, » avoir deux fois la petite Vérole » naturellement. Si cela arrive » après la petite Vérole naturelle, » la même choſe peut arriver après » l'inoculation. Ainſi une perſon- » ne qui l'a eue de cette façon, » doit ſe contenter de n'être pas » plus à couvert de l'avoir une ſe- » conde fois, que ſi elle l'avoit » eue naturellement, comme on » ne doit pas être ſurpris qu'on » échappe à la petite Vérole après » avoir ſubi l'inoculation; on ne » doit non plus être ſurpris ſi elle » arrive naturellement après l'avoir » eue par cette opération ».

M. Jurin ne nie pas que ceux qui ne prennent pas la petite Vérole par inoculation, peuvent la prendre enſuite par accident, & il en donne des exemples. M. Frewen Inoculateur en fait de même.

M. Jurin ne donne pas d'exemple de rechûte. Il a écrit dans

les premiers tems de l'inoculation en Angleterre. J'en ai donné neuf, dont quatre en France, un à Constantinople suivi de la mort, un en Syrie, & trois en Irlande. On m'a assuré qu'il y en avoit des exemples en Hollande, & je pourrai dans peu de tems en citer plusieurs autres.

Cet Auteur dit qu'il ne faut inoculer personne qui ne soit d'un bon tempérament; & il ne suffit pas qu'on se porte bien en apparence, il faut encore n'avoir aucune maladie cachée, comme dartres apparentes ou rentrées, gale, fiévre lente, cachéxie, disposition scorbutique, rachitique, scrofuleuse, ou cancéreuse (*a*), maladie

(*a*) Je me propose de donner dans peu de tems des éclaircissemens essentiels sur cette maladie meurtriere, & d'indiquer des moyens sûrs de la prévenir efficacement, pourvu que les malades s'y prêtent avant que les glandes des mammelles, ou autres parties affectées ayent acquis ce degré de dureté

vénérienne héréditaire ou accidentelle, acrimonie purulente, bilieu-

qui caractériſe le véritable *Schirre.* Car dès qu'il eſt formé, il n'y a plus de communication entre cette partie, & le reſte du corps, du moins cette communication eſt ſi légere, qu'il n'y a plus lieu d'eſpérer que les remedes, tant internes, qu'externes, y puiſſent cauſer un changement ſalutaire ; & en ce cas là le ſeul moyen qui reſte, eſt l'extirpation. Il eſt certain que dans tout Schirre, il y a encore quelques ramifications de nerfs, qui n'ont pas entiérement perdu leur ſenſibilité, auſſi-bien que de petits vaiſſeaux ſanguins confondus, qui tôt ou tard cauſent des douleurs lancinantes, leſquelles ne cédent à aucun remede, ce qui caractériſe le *Carcinome*, ou le cancer occulte ; changement funeſte, où il ſe fait néceſſairement une nouvelle inflammation ſourde, qui augmente par degrés, & ſe termine par une ſuppuration gangréneuſe, qui détruit & diſſout, comme un cauſtique, toutes les parties voiſines. La chaleur de ces parties, & le ſéjour de l'humeur extravaſée qui y croupit, changent le tout en un alkali corroſif, qui ronge de jour en jour la membrane cellulaire, & la peau, où il ſe fait à la fin un ulcère que l'on appelle *cancer ouvert*, ou déclaré, lequel eſt toujours ſuivi de la mort.

Il eſt donc d'une importance extrême de prévenir le ſchirre, ce qui eſt certainement poſſible, & dont j'ai vû pluſieurs exemples tant dans les mammelles que dans la matri-

ſe, ou autre vice particulier des viſceres, maladies de famille, &c, &c. pour ne pas avoir à combattre à la fois & la petite Vérole, & la mauvaiſe conſtitution, & peut-être une autre eſpece de maladie qui exigeroit des remedes tout oppoſés à ceux que demande la petite Vérole : accident fâcheux, dit M. Jurin, dont on a vû pluſieurs exemples funeſtes.

N'eſt-il pas évident que ce premier pas demande beaucoup plus de lumieres, que n'en ont la plûpart de nos Inoculateurs, une connoiſſance parfaite du tempérament du ſujet, de ſes parens, de

ce. Les mêmes remedes produiront les mêmes effets en d'autres parties.

Mais qu'on ſe ſouvienne toujours que toute glande ou endurciſſement des mammelles menace de cancer, que lorſque cette tumeur eſt parvenue à un certain point de dureté, il n'y a plus de remedes à faire que de l'extirper, ou de pallier le mal pour prolonger la vie tant qu'il eſt poſſible, & diminuer les ſouffrances juſqu'à ce qu'elles finiſſent par une mort prochaine & inévitable.

ſa famille, une profonde étude de toutes les maladies que j'ai nommées & de bien d'autres que j'aurois encore à nommer, & enfin une pratique fondée ſur la bonne théorie, & ſur une longue expérience.

Or ſi les Inoculateurs n'admettent point à leur opération ceux dont le tempérament eſt foible, délicat, ou dont l'état du ſang eſt vicieux par quelque ſemence de maladie cachée, ils en trouveront bien peu à qui ils puiſſent l'adminiſtrer. Car excepté les gens de la campagne dont la vie eſt ſimple & frugale, & les habitans de la ville que la médiocrité retient dans les bornes d'un genre de vie reglé, où pourra-t-on eſpérer de trouver ce ſang doux & balſamique, dépouillé de toute eſpece d'acrimonie, ſans parler des altérations que peuvent cauſer dans ce liquide, de certains accidents, les

plaiſirs, les veilles, les exercices violens, l'oiſiveté, &c?

Cependant en inoculant ceux que je ſuppoſe en état de l'être, on multiplie & on étend la contagion, de ſorte que l'on expoſe à une petite Vérole naturelle, meurtriere, les mêmes ſujets auxquels on n'a pas oſé donner une petite Vérole artificielle & toujours prétendue bénigne.

Voilà pourquoi en Angleterre le nombre de ceux qui meurent de la petite Vérole, ſoit naturelle, ſoit artificielle, ſurpaſſe tous les ans le nombre des perſonnes qui mouroient de la naturelle, avant que l'inoculation y fût introduite, comme il arriva ſur-tout en l'année 1723. M. Jurin s'écrie, que ſi tous avoient été inoculés, on auroit ſauvé un nombre prodigieux de ſujets; mais ne voyoit-il pas, que ſuivant les régles qu'il avoit établies lui-même, on ne pou-

voit pas les inoculer tous ; mais ſi on en avoit inoculé davantage, la petite Vérole naturelle eût été encore plus multipliée, & plus meurtriere.

Je n'accorderai point à M. Jurin que la contagion de la petite Vérole artificielle ſoit moins forte que celle de la petite Vérole naturelle, ni même auſſi bénigne. En voici une preuve.

Un Chirurgien, ami de M. Frewen, Inoculateur, ayant ouvert quelques puſtules varioliques avec ſa lancette pour prendre du pus, ſe ſervit neuf jours après de ce même inſtrument pour faire une ſaignée du bras, & communiqua par ce moyen la petite Vérole au malade qu'il venoit de ſaigner.

M. Frewen dit auſſi qu'il en a vû pluſieurs autres exemples, & quoique l'inoculation ne ſoit pas la cauſe immédiate du plus grand

nombre de morts qu'on voit dans un certain eſpace de tems, depuis qu'elle eſt introduite quelque part, cependant elle en eſt & en ſera toujours la cauſe occaſionnelle. Car plus il y aura de petites Véroles artificielles dans quelque ville bien peuplée, quelque bénignes qu'on les ſuppoſe, ou qu'elles ſemblent être, plus il y aura de petites Véroles naturelles.

Or, ſuivant les principes de M. Jurin, plus il y aura de petites Véroles naturelles, plus il y aura de morts. Tout le monde ne peut, & d'autres ne veulent pas être inoculés, par conſéquent, ſi on conſulte le bien public, qui doit toujours l'emporter ſur celui d'un ou de quelques particuliers, on condamnera cette nouveauté.

J'ai ſouvent fait mention des fréquentes épidémies varioliques qui régnent à Corck en Irlande, depuis que l'inoculation y eſt en

ufage. J'ai vû dernierement une lettre de ce pays-là, dans laquelle on marque que la petite Vérole y fait actuellement des ravages cruels. Et la raifon en paroîtra bien naturelle, fi l'on me permet de me fervir des principes phyfiques de quelques fauteurs de l'inoculation.

Les incifions des Inoculés commencent à fuppurer vers le fixieme, feptieme ou huitieme jour. Il en fort une matiere purulente & épaiffe qui augmente jufqu'à ce que la maladie diminue. Pendant ce tems, la playe s'élargit, devient plus profonde, & fournit une plus grande quantité de pus. Enfuite la fuppuration diminue peu à peu, & ordinairement la playe fe referme dans trois femaines, dans un mois, ou un mois & demi. Pendant tout ce tems-là, il y a une tranfpiration qui enleve un peu de la matiere varioleufe,

& qui doit toujours être ſuſpecte ; malgré tout ce qu'en dit M. Noguez, qui ne penſe pas qu'elle ſoit même contagieuſe.

Dans la petite Vérole naturelle, les boutons commencent à ſécher le onze ou le douze au plus tard. Dans la diſcrete, tout eſt ſec le quinze ou le ſeize, & dans la confluente le vingt-cinq. Donc les miaſmes varioliques continuent à ſe mêler avec l'air deux fois plus long-tems dans la petite Vérole artificielle, que dans la naturelle. Donc l'air continue à s'infecter deux fois plus de tems dans la petite Vérole artificielle, que dans la naturelle.

On panſe les playes de l'inoculation tous les jours une fois au commencement, & bientôt après deux fois par jour. C'eſt un pus plus ou moins liquide qui en ſort tous les jours. Au lieu que ce ſont des croutes deſſéchées qui tom-

bent à la fin de la petite Vérole naturelle, & qui fourniſſent par conſéquent moins de miaſmes qui puiſſent infecter l'air. Si à ce grand nombre de corpuſcules qui ſortent des inciſions & des puſtules de ceux qui ont la petite Vérole artificielle, on ajoute les corpuſcules qui émanent des corps infectés en même tems de la petite Vérole naturelle, leſquels ſont en plus grand nombre que les Inoculés, on conçoit que tous ces miaſmes flottans dans l'air, s'attirent, s'uniſſent, & font des mollécules plus denſes, plus compactes, & par conſéquent plus actives à proportion du nombre des unes & des autres; d'où il arrivera que la petite Vérole deviendra plus maligne, l'épidémie plus longue & plus meurtriere.

Mille puſtules de la petite Vérole naturelle fourniront moins de matiere contagieuſe dans l'air,

que les dépouilles de dix panſemens dans la petite Vérole artificielle. Parceque dans la naturelle, on laiſſe ſécher le pus dans les boutons, que l'exſiccation ſe fait en très peu de tems, ſur-tout dans la petite Vérole diſcrete, & que les croutes qui tombent à la fin, ſont trop deſſéchées pour exhaler beaucoup de corpuſcules. D'ailleurs il ne découle pas une goûte de pus, que les boutons ne ſoient dans leur dernier point de maturité, c'eſt-à-dire, à la fin du troiſieme tems. Et pendant tout le cours du quatrieme tems, ils ſe deſſéchent, & renvoyent plus de matiere dans le ſang du malade, qu'ils n'en exhalent dans l'air, ce qui eſt la cauſe de la fiévre ſecondaire. Enfin quand ils tombent, ils ſont trop ſecs pour que l'air en détache beaucoup de particules, à moins qu'ils ne ſoient expoſés à l'ardeur du Soleil. Mais

dans la petite Vérole artificielle, c'eſt un pus plus ou moins liquide qui diſtille continuellement, depuis le ſixieme, le ſeptieme, ou le huitieme jour, & dont la quantité augmente par degré, juſqu'à ce que la maladie diminue.

Suppoſons donc que les panſemens dans la petite Vérole artificielle durent par-tout cinq ſemaines, parceque le nombre cinq eſt le moyen entre trois & ſept, & qu'ils ne durent quelquefois que trois ſemaines, ou ſont continués pendant un mois ou plus long-tems encore en certains ſujets. En ſuppoſant, dis-je, l'eſpace de cinq ſemaines, il y auroit trente-cinq panſemens en n'en comptant qu'un par jour. Mais comme on panſe deux fois par jour, auſſi-tôt que la matiere commence à être un peu plus abondante, ajoûtons encore quinze

panſemens aux trente-cinq que nous venons de poſer. Il y en aura par-tout cinquante pour chaque petite Vérole artificielle.

Suppoſons maintenant que dans chaque petite Vérole naturelle, l'une portant l'autre, il y ait deux mille cinq cens puſtules, ce qui eſt aſſez rare, le nombre des miaſmes de la petite Vérole artificielle eu égard aux ſeuls panſemens, ſera le double des miaſmes de la petite Vérole naturelle.

Si à cette nouvelle cauſe de contagion, vous ajoûtez les viſites de l'Inoculateur qui panſe les inciſions deux fois chaque jour, & dont les mains, les habits, les linges, & tout ce qu'il porte ſur lui ſe chargent d'une infinité de corpuſcules chez tous les malades qu'il traite, & les diſtribuent dans tous les endroits où il ſe trouve; ſi on réfléchit encore ſur le nombre des lancettes employées dans

l'une

l'une & l'autre petite Vérole pour recueillir du pus, lesquelles peuvent ensuite transmettre la contagion, ainsi que cette boëte fatale aussi funeste que celle de *Pandore*, qu'ils portent à la poche par-tout où ils vont, on verra combien de ravages peut occasionner le concours de tant de causes réunies à la fois. Plusieurs villes d'Angleterre ont fourni des exemples d'un semblable malheur. Boston l'a éprouvé en particulier, & la ville de Corck en Irlande l'éprouve deux fois tous les ans.

Les petites Véroles naturelles multipliées de cette sorte, mettent le comble à la contagion, & désolent les pays autant que le feroit la peste.

La seconde condition que propose M. Jurin, avant que de faire l'inoculation, est de préparer le sujet, sur-tout s'il y a plénitude, par des évacuations convenables,

comme par la ſaignée, les purgations, l'émétique, &c.

Il y a pourtant, dit ce grand homme, & il a bien raiſon de le dire, des cas où il ne faut procurer aucune évacuation, ou du moins n'en procurer que de très-légeres, en ſe contentant de faire obſerver unediette tempérée & un régime convenable.

Mais nos Inoculateurs ſont-ils bien en état de diſtinguer ces cas? Les croira-t-on aſſez éclairés ſur la vraie théorie de la pléthore, & n'y a-t-il pas d'autres cas que celui de la plénitude où la ſaignée ſoit néceſſaire?

M. Jurin ne s'en fioit guères à leurs lumieres ſur un point ſi délicat; auſſi recommande-t-il de conſulter le Médecin, & de ne s'en tenir qu'à ſon jugement.



CHAPITRE VII.

De la Pléthore, & de ses especes.

PRESQUE tous les Auteurs distinguent deux especes de pléthore. Ils appellent la premiere celle qui affoiblit l'homme en le rendant peu propre aux mouvemens qu'il faisoit autrefois avec facilité & plaisir. L'autre est cette espece de plénitude qui remplit & distend trop les vaisseaux sensibles. Les Latins les nomment *Plethora ad vires*, & *Plethora ad vasa.*

Il en est quelques-uns qui les distinguent par ces mots, *vera* & *apparens*; ce qui trompe bien des jeunes Médecins, qui pensent que la pléthore vraie est est lorsqu'on a en effet trop de sang, & l'apparente lorsque le sang est trop raréfié. Ainsi ces deux termes en leur donnant des idées différentes quoique fausses, leur offrent la

même indication, & les induisent toujours en erreur.

Pour éviter la confusion, la premiere désignée par le terme de *Plethora ad vires*, je l'appellerai *Plethore cachée*, ou *Pléthore assoupie*; l'autre que l'on nomme *Plethora ad vasa*, je l'appellerai *Pléthore déclarée*, *visible*, ou *apparente*.

Pour éclaircir davantage cette définition, il faut observer que tous les vaisseaux du corps reçoivent les humeurs de l'artere aorte, qui les reçoit elle-même en premier lieu du ventricule gauche du cœur. Cette artere les envoye dans toutes les parties où elles doivent être distribuées proportionnellement aux vaisseaux sanguins, séreux, lymphatiques, nevrolymphatiques, & autres distributions de vaisseaux s'il y en a, aussi-bien qu'aux espaces ou cellules de la membrane cellulaire, ou comme

le difoient les Médecins moins modernes, aux pores des parties fibreufes.

Tandis que cette diftribution conferve par-tout une jufte proportion, il n'y a point de pléthore ; mais fi par hafard les humeurs croupiffent dans les petits vaiffeaux & dans les efpaces cellulaires, ou dans les pores des parties fibreufes. Ces vaiffeaux & les efpaces étant plus foibles & plus fufceptibles de dilatation, en recevront de plus en plus, tandis que les arteres & les veines fanguines, fur-tout celles qui ont affez de force & de réfiftance, n'en recevront qu'à proportion de leur calibre ; le mouvement dans ces troncs & dans leurs diftributions paroîtra naturel, & quelquefois foible, & on ne foupçonnera pas de pléthore, quoique la perfonne fe plaindra de pefanteur.

Voici la pléthore apparente: *Plethora ad vafa.*

Enſuite ſi par quelque accident que ce ſoit, ces vaiſſeaux trop dilatés, & ces eſpaces cellulaires ou poreux reprennent de la force & de l'élaſticité, & qu'ils renvoyent trop précipitamment les humeurs qu'ils contiennent, les troncs & vaiſſeaux apparens ou ſenſibles ſeront plus dilatés, plus irrités, plus diſtendus. La pléthore, d'aſſoupie qu'elle étoit dans le premier cas, ſe manifeſtera de toutes façons, & alors on lui donnera le nom de *Plethora ad vaſa*, ou de pléthore déclarée.

Pendant tout le tems de la pléthore aſſoupie ou cachée, il n'y a qu'une accumulation d'humeur, point de ſtagnation. Les humeurs y roulent plus lentement, mais n'empêchent pas le ſang de circuler dans les vaiſſeaux ſanguins, quoiqu'elles en diminuent la célérité dans les capillaires. C'eſt ce qui cauſe la peſanteur que l'on

ſent, & enfin un dérangement dans la machine. Mais tout ceci ne frappe pas d'abord ceux qui ne connoiſſent pas aſſez l'œconomie animale, parceque ces petits vaiſſeaux & ces pores fibreux peuvent encore prêter davantage avant que de produire des ſymptomes qui réveillent l'attention des ignorans.

Mais à la fin le mouvement ſe rallentit dans des branches conſidérables, la circulation y eſt gênée, & tout ſe bouleverſe dans la machine. Alors ou ces vaiſſeaux ſe dilatent quelque part au-delà de leur ton, & il s'y fait des anévriſmes, ou ils ſe rompent, & cauſent des hémorrhagies.

Je tâcherai d'expliquer encore mieux ces effets, ſans néanmoins entrer dans un détail trop volumineux.

Toutes les branches capillaires qui naiſſent d'une artere conſidé-

rable, forment un lit beaucoup plus ſpacieux que celui de l'artere dont elles prennent leur origine ; par conſéquent la capacité de tous ces capillaires pris enſemble ſurpaſſe de beaucoup la capacité du tronc, de l'artere dont elles ſortent. Ainſi ſi toute la quantité d'humeurs qui ſe trouve dans le cas de pléthore, dans ces branches capillaires, eſt obligée de repaſſer à la fois par le tronc de l'artere qui leur donne naiſſance, il faudra qu'il ſe dilate juſqu'au point que ſa ſection ſoit égale à celle de toutes ſes branches capillaires. Cependant l'Anatomie nous apprend que la capacité de ces rameaux eſt ſouvent dix, douze, ou vingt fois plus grande que celle du tronc dont ils partent. Donc dans un ſemblable cas, ou ce tronc doit être dilaté, peut-être pouſſé au-delà du *tonus*, ou rompu.

Que si à cet inconvénient on ajoûte encore toute la capacité augmentée des vaisseaux blancs, & des espaces cellulaires ou pores fibreux qui reçoivent ces humeurs, on concevra aisément que la capacité du tronc de l'artere doit être en grand danger de crever.

Pour avoir une juste idée de l'artere aorte avec tous ses rameaux capillaires, ou autres vaisseaux qui en naissent, il faut se représenter un cône tronqué, ou un pain de sucre dont la pointe est coupée; mais comme les cônes, ainsi que les pains de sucre peuvent avoir une base plus ou moins large par rapport à leur pointe, il faut déterminer à peu près les dimensions de celui qu'on doit se réprésenter.

La pointe du cône est toujours dans l'orifice du ventricule gauche du cœur; la base est dans la surface externe du corps, & dans toute

l'étendue des parties qui ſe trouvent ſur cette ſurface.

Or l'orifice du ventricule gauche n'eſt pas la ſixiéme partie d'un pouce quarré, & la ſurface extérieure du corps étant d'environ quinze pieds quarrés, & celle des parties qui ſont deſſous, d'environ ſoixante pieds quarrés, il ſuit que la pointe ou le commencement de l'aorte, ou du cône, ou du pain de ſucre coupé au ſommet, eſt à ſa baſe, comme la ſixiéme partie d'un pouce quarré à ſoixante-quinze pieds quarrés; c'eſt-à-dire, comme un à cinq mille quatre cens.

Par conſéquent la capacité de la baſe de ce cône eſt à la capacité de ſa pointe tronquée comme un à cinq mille quatre cens. Il eſt certain qu'il y a une très-grande différence de la vîteſſe avec laquelle les humeurs coulent dans la pointe, à la vîteſſe avec laquelle elles circulent dans la baſe; mais

auſſi la baſe eſt beaucoup plus dilatable que la pointe. C'eſtpourquoi les humeurs peuvent s'accumuler dans la baſe, ſans néanmoins y croupir entiérement, tandis que dans la pointe elles auront leur vîteſſe ordinaire ſans un dérangement manifeſte de la ſanté, & ſans rupture de vaiſſeaux.

Mais ſi par cette lenteur de mouvement dans la baſe, les humeurs s'y accumulent à un vingtiéme, un quarantiéme ou un centiéme de plus que la quantité naturelle, & qu'enſuite par quelque accident que ce ſoit ces parties ſe renforcent & les fouettent avec plus d'énergie au cœur, il pourra arriver que ce viſcere, ou l'aorte elle-même, ou quelque artere du poumon, du cerveau ou du basventre, ſe rompe & cauſe une hémorrhagie mortelle ; à moins que ce ſurplus ne ſe faſſe un paſſage par le nez, la matrice ou

quelqu'autre partie par où l'évacuation peut se faire sans danger. Ceci posé, ne se peut-il pas faire qu'un Inoculateur imprudent, qui n'est pas au fait de ces principes de la Médecine, qui ne connoît ni les causes, ni les effets, ni les signes d'une pléthore cachée, inocule un sujet dans ce cas, se contentant seulement de prescrire une ou deux saignées, une purgation, l'émétique & quelque diéte rafraîchissante & antiphlogistique. Le virus variolique réveille la pléthore qui étoit assoupie, & le malade meurt subitement sans qu'on sçache pourquoi. Le cas est déja arrivé à Paris, & le coryphée de ces Messieurs a été la cause qu'il est arrivé encore ailleurs, où il ne s'agissoit pas d'inoculation.

Les pléthores cachées sont plus ou moins dangereuses par rapport aux parties où elles se trouvent, ou au tems où elles ont commencé.

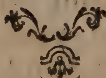
Je ne pretens pas donner ici un traité de Pathologie ; mon dessein est seulement de faire voir combien il est difficile de bien préparer un sujet ; pour qu'il puisse recevoir sans danger le virus variolique : quoique ce que je dis est d'une très-grande conséquence ailleurs.

Les arteres inférieures dans les femmes, ont une capacité qui surpasse d'un cinquiéme ou d'un sixiéme la capacité des arteres inférieures des hommes, & sont aussi d'un tissu moins compact & qui prête plus facilement ; c'est pourquoi elles reçoivent plus de sang, & le contiennent avec moins de gêne que chez les hommes, la nature ayant mis cette différence de structure dans les arteres inférieures du sexe, pour pourvoir à la nourriture du fœtus, & à l'évacuation menstruelle. C'est aussi pour la même raison qu'elles soû-

tiennent ſouvent la ſuppreſſion des régles ſans apparence de maladie, quoiqu'il y ait alors une pléthore cachée.

Mais ſi on les inocule dans ce cas, on les expoſe à une mort ſubite, comme je l'ai déja expliqué.

Il arrive ſouvent des pléthores au cerveau, on ſe plaint alors de quelque peſanteur, on ne ſe fait point ſaigner, ou on ne le fait que trop tard; le malade meurt, & on trouve du ſang extravaſé dans les ſinus ou autres parties de ce viſcére. J'en ai vu des exemples, & en ai expoſé la cauſe avant & après la mort, & l'ouverture des cadavres a vérifié mon prognoſtic.



CHAPITRE VIII.

Des Tempéramens.

PASSONS maintenant aux tempéramens que tout Inoculateur doit être en état de diſtinguer, pour diverſifier à propos ſes préparations.

On entend dire à tout le monde qu'il faut bien connoître le tempérament du malade, pour le traiter convenablement. Celui-ci ne veut que ſon Chirurgien, parcequ'il connoît, dit-il, ſon tempérament ; cet autre ne veut confier ſa ſanté qu'à tel Charlatan, parcequ'il connoît depuis longtems comment il doit être traité. Mais ce terme, quoique ſi fort uſité, eſt ſi peu entendu, que la plûpart ſeroient dans le plus grand embarras ſi on leur en demandoit l'explication.

Connoître le tempérament d'une

personne, eſt ſçavoir au juſte quel eſt l'état de ſes vaiſſeaux & de ſes ſolides; quelle eſt la nature & la conſiſtence de ſes humeurs; ſi ſes *fibres* ſont *fortes*, *élaſtiques*, *tendues*, *roides*, ou ſi elles ſont *foibles*, *lâches* ou *flaſques*: ſi elle a plus de *ſang rouge* à proportion du *véhicule blanc*, ſi les globules *rouges ſont denſes*, *ſerrés* ou *compacts*; ou ſi la quantité de la *partie rouge* eſt *moindre* en proportion que la *partie blanche*; & ſi les *globules rouges* ſont peu *ſerrés*, ou *viſcides*, *legers*, *lâches*; ſi les autres humeurs ſont *viſqueuſes* & *aqueuſes* ou *non*. C'eſt cette connoiſſance qui offre différentes indications pour différentes perſonnes de même âge, & attaquées de la même maladie.

Le corps humain eſt compoſé de fibres ou de filamens artiſtement entrelaſſés pour former les différentes machines qui le com-

poſent. Ces fibres ſont faites de petites molécules longuettes, ou de petits brins dont les particules ſont plus ou moins ſerrées, & c'eſt de cette ſtructure que dépend le plus ou le moins de force que nous avons, la diverſité de nos tempéramens, & l'état de notre ſanté.

Il y a apparence que les premiers hommes étoient tous bien conſtitués. Nous payons les fautes de nos ancêtres, leurs écarts les ont affoiblis, & nos erreurs fréquentes dans le régime, l'exercice, le travail & les plaiſirs cauſent de grands changemens dans nos conſtitutions.

Celui à qui la nature a donné des fibres bien tendues, & flexibles à proportion, a le meilleur tempérament de tous. Plus elle s'éloigne de cette proportion, plus le tempérament péche, en prenant depuis le juſte milieu juſqu'à l'ex-

trême roideur d'un côté, ou juſqu'à la derniére flaccidité de l'autre.

Quand ce juſte milieu ſe rencontre, il eſt facile de ſatisfaire aux indications qui ſe préſentent; mais quand la nature s'en écarte de part ou d'autre, l'affaire eſt beaucoup plus délicate, & demande une grande attention pour proportionner les ſecours aux beſoins; car le plus ou le moins eſt toujours nuiſible & ſouvent pernicieux.

Ce ſont auſſi ces écarts qui conſtituent la diverſité des tempéramens; & chaque tempérament a ſes maladies particulieres, dont toute autre maladie accidentelle participe toujours plus ou moins.

Par conſéquent en traitant un homme de quelque maladie que ce ſoit, il faut toujours avoir égard à l'éloignement que peuvent avoir ſes fibres du juſte milieu que nous

venons d'expliquer ; parcequ'une maladie accidentelle peut indiquer des remedes qui feroient infiniment nuifibles dans la maladie propre du tempérament. Mais il peut arriver que l'une & l'autre maladie foient du même caractere, & fi dans ce cas on ne proportionne les remedes qu'à l'accidentelle, on ne fait que la moitié de l'ouvrage. Il faut combattre les deux à la fois, & confidérer l'accidentelle comme aggravée & fortifiée par celle du tempérament.

Un exemple fera mieux comprendre ce que je veux dire. On fçait que les vaiffeaux forts & élaftiques occafionnent ordinairement des maladies inflammatoires. Je dis plus, ceux qui les ont tels, font toujours travaillés d'une efpece de fievre naturelle. S'ils gagnent une petite Vérole, une fluxion de poitrine, une pleuréfie, ou quel-

que autre maladie d'inflammation; dira-t-on qu'il ſuffit de les faire ſaigner ſimplement ? Non ; mais il faut multiplier les ſaignées à proportion de la maladie accidentelle, & celle du tempérament qui lui eſt jointe. Heureux encore ſi l'on réuſſit. Nous ſçavons au contraire que des fibres lâches donnent des vaiſſeaux trop foibles pour ſoûtenir la circulation dans une vigueur ſuffiſante, pour mêler enſemble les différentes particules des fluides, former un ſang louable & naturel, & empêcher les concrétions, les ſtagnations, la diſſolution des humeurs & la pourriture.

La maladie de cette eſpece de tempérament étant un défaut de mouvement, un peu de fiévre qui augmente ce mouvement, ne demande pas de ſaignées, ou n'en demande que très-peu. Si donc aux perſonnes de ce tempérament

il ſurvient quelqu'une des maladies inflammatoires que nous venons de nommer, il faut ſe donner de garde de la traiter, comme on le feroit dans les ſujets qui ont les vaiſſeaux forts & élaſtiques.



CHAPITRE IX.

Application des deux derniers Chapitres aux préliminaires de l'Inoculation.

POUR FAIRE l'application de tout ce que je viens de dire, aux préliminaires de l'Inoculation, n'eſt-il pas évident que la même préparation ne convient pas à tout le monde, & qu'il eſt abſolument néceſſaire de diſtinguer le tempérament avant que de rien faire, & de diverſifier le traitement ſelon la qualité des vaiſſeaux ; je veux dire, ſuivant leur *tonus*, leur force & leur élaſticité ?

Ce n'eſt pas de la ſaignée ſeulement que j'entens parler ici, les mêmes précautions doivent être obſervées par rapport aux autres ſecours qui conviennent aux différens tempéramens. Tels ſont

les humectans, les délayans, les adouciſſans, les relâchans & plusieurs autres qu'il faut employer dans l'un, éviter, modifier ou varier dans l'autre, & cela à proportion du degré de chacun de ces deux tempéramens, auquel il faut auſſi proportionner la qualité & la quantité de la nourriture.

Croira-t-on qu'une femmelette comme la Grecque de Conſtantinople, un Charlatan, un Garçon Apothicaire, un Chirurgien novice, ſoient en état de diſcerner tous ces cas, & d'y pourvoir en toute ſûreté? Non. C'eſt l'affaire d'un Médecin prudent, & le fruit d'une longue étude, & d'une expérience conſommée. La Grecque, il eſt vrai, a eu du ſuccès, mais elle n'a pas envoyé moins de ſujets en l'autre monde.

Toutes les fois donc qu'on verra mourir une perſonne de la petite Vérole artificielle, ou de quelque

maladie qu'on puiſſe regarder comme ſecondaire à cette premiere maladie artificielle, on ſera fondé à croire que c'eſt ou la malignité de la petite Vérole communiquée, ou l'ignorance & l'inattention de l'Inoculateur qui en ſont la cauſe.

Je dis la malignité de la petite Vérole, car quoiqu'il y ait des obſervations qui ſemblent prouver que cette malignité dépende plutôt de la nature des humeurs du malade, que de celle de la contagion, il y en a d'autres qui ſemblent prouver le contraire.

Mais l'Inoculateur peut choiſir pour ſon opération & l'eſpece de petite Vérole qu'il jugera la plus bénigne, & le ſujet qui lui paroîtra le mieux conſtitué ; d'ailleurs il eſt en ſon pouvoir de le préparer autant qu'il le voudra ; d'où l'on doit conclure que ſi le malade périt, c'eſt parceque l'Opérateur n'a pas employé le pus d'une petite

Vérole bénigne, ou parcequ'il n'a pû discerner les inconvéniens qui rendoient le succès douteux, ou enfin parcequ'il n'a pas sçu faire les préparations convenables.

Je le repete, quiconque se mêle d'inoculer doit être versé plus que tout autre Médecin, dans la connoissance des tempéramens, & de toutes leurs différences jusqu'à la derniere nuance ; il doit sçavoir l'état de chaque viscere, les qualités naturelles ou accidentelles des humeurs, & plusieurs autres choses que jai déja marquées, pour ne point risquer la vie de son sujet, ni l'exposer à une maladie secondaire, quelquefois beaucoup plus dangereuse que celle qu'il vouloit éviter.

Quand je dis que l'Inoculateur doit sçavoir ces choses plus que tout autre Médecin, je suis bien éloigné de penser que les Praticiens qui s'interdisent l'inoculation puis-

ſent ſe paſſer de ſemblables connoiſſances ; mais je ſoûtiens qu'elles ſont plus néceſſaires encore aux premiers, parcequ'ils donnent une maladie que l'on n'a pas, & que ceux-ci ne font que traiter celles que l'on a. Quand on eſt aſſez hardi pour communiquer un mal de ſon chef, il eſt évident qu'on doit être, pour ainſi dire, aſſuré du ſuccès, pour ne point expoſer la vie du malade. On doit ſe former d'avance un plan ſûr & infaillible, & être en état de diriger la nature, & la marche de la maladie dans tous ſes tems, & de prévoir toutes les ſuites qu'elle peut avoir.

Que diroit-on d'un Architecte qui n'auroit pas tâtonné & fouillé d'avance ſon terrein pour y aſſeoir l'édifice, & s'il l'élevoit ſur une baſe mouvante qui cédât au poids de ſon ouvrage, & le fît bientôt tomber en ruine ?

L'Inoculateur doit donc ſçavoir ſi le pus dont il ſe ſert eſt d'une petite Vérole bénigne ou maligne; ſi dans le ſujet qui le lui a fourni, il n'y a pas d'autre maladie compliquée qui puiſſe déranger ſon plan, ou laiſſer une nouvelle maladie après la petite Vérole artificielle, comme le mal vénérien, les écrouelles, des dartres, la galle, la lépre, &c.

Il y a eu des exemples des deux premieres maladies communiquées par l'inoculation. J'en ai rendu compte dans ma Lettre à un Avocat, imprimée l'année paſſée. J'ai vû depuis une Demoiſelle qui a contracté les écrouelles par le même moyen, & qui en portera les marques toute ſa vie. Le principe de ces maladies ſe trouve mêlé avec le pus variolique qu'on inſere dans les inciſions, & ſe mêle par cette opération avec

les humeurs de même que les ſemences varioliques.

On n'a jamais obſervé que la petite Vérole accidentelle ait donné de ſemblables maux, d'où l'on doit conclure que la contagion variolique eſt plus exaltée, & peut être plus facilement enlevée par l'air qui nous la communique, que celle des deux autres maladies dont je parle, leſquelles, comme le ſçait tout Médecin, ne ſe gagnent que par le contact immédiat.

Les premiers Inoculateurs d'Angleterre, qui craignoient ſans doute ces infections étrangeres, propoſerent d'abord de préparer les ſujets & de les introduire ſouvent dans les chambres, & auprès des lits des malades qui étoient dans le fort de la petite Vérole.

Mais la plûpart de ceux qu'ils avoient ainſi expoſés à l'air de cette contagion, y ayant échappé, ils en vinrent à l'inſertion comme

à un moyen plus ſûr de communiquer la maladie, ſans faire attention que pluſieurs de ceux qui ne l'avoient point gagnée par la premiere voie, ne l'auroient jamais eue ſelon toute apparence.

M. Noguez, dans ſon diſcours préliminaire dont nous avons déja parlé, prétend que la petite Vérole n'eſt point contagieuſe, & que ſon principe ne peut être entier dans l'air, mais qu'il ſe trouve dans le pus qui eſt, dit-il, un ſang pourri.

Mais ce ſang peut auſſi contenir les principes d'autres maladies, comme de celles que j'ai nommées, & les contient réellement toutes les fois que les malades en ſont affligés, ſoit par accident, ſoit par tranſmiſſion héréditaire.



CHAPITRE X.

Dans lequel on reprend l'hiſtoire des tempéramens.

POUR en revenir aux tempéramens, nous en voyons où le mouvement du ſang eſt ſi vif, que ce liquide eſt trop condenſé & trop compact, la partie aqueuſe diſſipée, & le ſuc nourricier conſumé au point qu'il n'y en a pas aſſez pour réparer les pertes qui ſe font continuellement.

Le ſang des perſonnes ainſi conſtituées eſt preſque toujours couvert d'une croute coenneuſe plus ou moins épaiſſe, & en cas de maladie, on a bien de la peine à le détremper, à détruire la viſcoſité qu'il a contractée, & à aſſouplir les vaiſſeaux qui le contiennent. Elles ſont toujours menacées de quelque maladie inflam-

matoire qui les enleve tôt ou tard.

Les pleuréſies, les fluxions de poitrine, les pleuropérypneumonies, les fiévres continues ou ardentes, la petite Vérole tant artificielle que naturelle, l'eſquinancie, le rhumatiſme univerſel, & les inflammations des viſceres ſont toujours à craindre pour les ſujets de ce tempérament. Ils doivent éviter tout exercice violent, le travail aſſidu, les ragouts, les épiceries, les liqueurs, le vin pur, les élixirs & autres choſes ſemblables comme infiniment nuiſibles, parcequ'ils ſont naturellement tout de feu.

Les mets les plus doux leur conviennent, ainſi que les émollients, le petit lait, le lait d'aneſſe, l'eau, ou le vin bien trempé, le bain domeſtique, & le demi-bain dans le tems des chaleurs & des ſéchereſſes; & dans le cas de maladie, tout ce qui peut détremper,

laver, aider l'expectoration, & prévenir l'inflammation.

Il y a d'autres tempéramens où le mouvement & la chaleur ne sont pas dans un degré suffisant. Leurs organes sont foibles, leur sang lâche & mou, le chyle peu travaillé & incapable de fournir un bon sang & un bon suc nourricier. La salive est fade & imparfaite, le suc de l'estomac, celui des intestins, & la bile sont peu propres à perfectionner le chyle, & le fluide nerveux n'a pas les qualités nécessaires pour exercer ses fonctions. Les sels, les soufres ou l'huile ne sont pas assez bien mêlés ensemble, & se séparent facilement dans les extrémités, la limphe devient filamenteuse & glaireuse, & toutes les sécrétions se troublent ou se rallentissent; accidents qui sont les causes des cachéxies, des hydropisies tant externes qu'internes qui arrivent aux

personnes de ce tempérament, & des fiévres intermittentes, rémittentes, irrégulieres & lentes, auxquelles elles ſont ſouvent ſujettes.

Les obſtructions qui ſe forment dans cette eſpéce de tempérament, & le défaut de circulation qui en eſt la cauſe, donnent toujours plus ou moins lieu à la ſéparation des parties mucilagineuſes, terreſtres, ſalines & huileuſes du ſang, ſur-tout dans les parties les plus éloignées du cœur, d'où naiſſent de nouvelles obſtructions, enſuite une acrimonie, & à la fin une vraie pourriture. De-là ſouvent de nouvelles fiévres, des éryſipeles, ou la gangrène. Les pâles couleurs ſont ordinairement accompagnées de fiévre. Pluſieurs hydropiques ont les jambes éryſipélateuſes, ce qui ſe termine ordinairement par la gangrène.

Il y a pluſieurs autres tempéra-

mens entre ces deux principaux que je viens de décrire, & qui tiennent tous plus ou moins de ces deux conſtitutions extrêmes.

J'ai déja parlé de celui qui tient le juſte milieu. Mais il y en a un troiſiéme qui fait claſſe à part. Dans celui-ci les fibres, ſur-tout les nerveuſes, ſont très-ſenſibles, très-irritables, tendres & délicates. C'eſt ordinairement le partage du beau ſexe, ſur lequel la moindre ſurpriſe fait impreſſion: & c'eſt la cauſe principale des vapeurs auxquelles la plûpart des hommes ſont ſujets, ainſi que les femmes, quoique toujours dans un moindre degré de force.

Ce tempérament a auſſi ſes nuances différentes; mais quand il eſt monté à un certain degré, toute eſpece d'évacuation eſt nuiſible, principalement la ſaignée. C'eſt ici où l'Inoculateur doit être ſur ſes gardes, non-ſeulement

pendant la préparation, mais encore pendant le cours de la maladie. La moindre faute affoiblit les malades au point que la petite Vérole ne peut pas faire ſon éruption, ou qu'elle rentre auſſi-tôt qu'elle a paru. Les ſaignées leur attirent ordinairement des fiévres intermittentes ou rémittentes, & les purgations ordinaires ont auſſi ſouvent de très-mauvais effets.

On voit des femmes qui ayant toujours été valétudinaires avant le mariage, ſe portent parfaitement bien dans leur groſſeſſe, & qui après l'accouchement retombent dans le même état de langueur. On en voit d'autres qu'une ſaignée, jugée abſolument néceſſaire, jette dans des vapeurs cruelles & de longue durée.

Parmi les hommes, la paſſion hypocondriaque tient beaucoup de ce tempérament. Il y en a même où cette maladie n'eſt autre choſe

que ce tempérament poussé à un fort degré. Dans ceux-ci les saignées & les purgations sont plus nuisibles que profitables. On juge bien qu'il n'est pas fort aisé de préparer de tels sujets à l'inoculation; & ils ne devroient jamais en courir les risques. Il suffit d'un songe désagréable pour les jetter dans le désespoir. La petite Vérole rentre, tout s'anéantit chez eux, & la maladie les suffoque; ou s'ils en reviennent pour une premiere fois, la seule idée du danger passé les fait retomber, le mal augmente en attendant, & fait des progrès contre lesquels tout l'art de l'Inoculateur & des Médecins devient inutile.

Outre les autres accidens dont j'ai parlé, ces mêmes personnes participent toujours plus ou moins de l'un ou de l'autre des deux premiers températmens que j'ai expliqués. Il est clair que dans un

cas de contagion, telle que celle de la petite Vérole, cette complication doit augmenter le péril, ſur-tout après l'âge de quinze ans; car avant ce tems on a beaucoup moins à riſquer.

Il y a une quatriéme claſſe de perſonnes qui ſont fort ſujettes aux hémorrhagies ſans aucune pléthore, ou ſans aucun mouvement accéléré des fluides. Leurs vaiſſeaux ſont ſi tendres, & leurs fibres ſi fragiles & ſi aigres qu'elles caſſent plutôt que de prêter, à peine ſuffiſent-elles pour ſoûtenir le poids du ſang. Le ſaignement de nez, le crachement de ſang, ou l'hémophtiſie ſont les ſignes de cette conſtitution. Or les hémorrhagies en général ſont un ſymptome formidable dans la petite Vérole. Doit-on donc inoculer les perſonnes qui ſont naturellement ſujettes à cet accident?

L'Inoculateur répondra que les

ſujets ainſi conſtitués, & ceux du troiſiéme tempérament, devroient plus volontiers que tous autres, ſe faire inoculer, parcequ'on a tout le tems de les préparer, & que l'abſence de tout danger mettra la troiſiéme claſſe à l'abri de ces agitations de l'eſprit que la crainte occaſionne.

Mais cette préparation donnera-t-elle plus de fermeté & de ſolidité aux fibres ? diminuera-t-elle le poids ſpécifique du ſang ? Il eſt vrai que la ſaignée en diminuera le volume, & j'avoue que c'eſt un grand bien dans la quatriéme claſſe ; mais c'eſt une choſe tout-à-fait nuiſible dans la troiſiéme.

D'ailleurs le ſeul mêlange du virus variolique dans la quatriéme exaltera le ſang au point qu'il pourra facilement produire les mêmes deſordres qu'il cauſoit avant la ſaignée ; & dans la quatrieme claſſe

la ſeule préparation eſt capable d'empêcher l'éruption.

Mais outre cela, qui pourra répondre que ces malades n'auront plus la petite Vérole accidentellement. Il y a déja tant d'exemples du contraire, qu'il y auroit de l'aveuglement à ſe fier en de ſemblables promeſſes.

Il faut cependant diſtinguer la derniére claſſe de celle des ſcorbutiques qui ont des hémorrhagies de tout eſpece. Ces derniers ont les gencives malades, l'haleine puante, des taches rouges, livides ou noires aux extrémités, ſur-tout aux jambes: des foibleſſes, des langueurs, des douleurs vagues, des ulceres malins, fongueux, gangréneux. Dans ceux-ci le vice eſt entiérement dans les fluides; dans les autres il n'eſt que dans les ſolides ou dans les vaiſſeaux.

Les ſcorbutiques ont le ſang diſſout, & les tempéramens de la

quatrieme claſſe l'ont fort naturel.

Il y a encore une cinquieme claſſe de tempéramens chez qui il arrive ſouvent ces eſpéces d'hémorrhagies qui dépendent d'autres cauſes que de celles dont je viens de parler.

Dans les perſonnes ainſi conſtituées, les globules du ſang ont une figure ſphéroïde, ou une autre figure irréguliere. Leur diametre étant trop grand, la force du cœur & des arteres ne ſuffit pas pour les condenſer & les rendre auſſi compacts que la nature le demande, & que le calibre des dernieres ramifications artérielles l'exige. Ces globules ſont donc lâches, & les particules qui les compoſent foiblement liées enſemble.

Or le microſcope nous démontre que les globules du meilleur ſang, je veux dire les globules ſphériques, ronds, bien ſerrés, ſont ſouvent trop gros pour enfi-

ler certains capillaires, à l'entrée desquels ils sont obligés de s'allonger un peu en sphéroïde pour passer. Si ces mêmes globules ne se trouvent point assez serrés, & que leurs particules ne soient pas bien liées les unes aux autres, elles se séparent entiérement. Et c'est précisément ce qui arrive aux globules lâches & irréguliers de la cinquieme classe dont nous venons de parler, sur-tout quand le mouvement de la circulation augmente un peu de vîtesse.

Mais ces particules globuleuses ainsi séparées deviennent souvent d'une petitesse à pouvoir enfiler les vaisseaux secrétoires & excrétoires, ce qui cause des sueurs ou des urines sanguinolentes, ou des crachats rouillés, & autres accidens semblables.



CHAPITRE XI.

Objections contre l'Inoculation, tirées de cette histoire des tempéramens.

PEUT-ON INOCULER ces personnes-là sans risque? Faudra-t-il les préparer, ou n'ont-elles pas besoin de préparations?

Si on les saigne on diminuera encore la force du cœur & des arteres; si on ne les saigne pas, le mouvement du sang augmentera, & l'hémorrhagie que l'on craint deviendra plus fréquente & plus considérable. Si on se borne aux émolliens, aux humectans & rafraîchissans, on affoiblira encore les puissances motrices, & l'éruption aura de la peine à se faire. Si l'on se contente de prescrire une diette exacte, on aura toujours à craindre le mouvement tumultueux de la petite Vérole artificielle.

On me répliquera encore ici que tous ces dangers ſont beaucoup plus grands dans la petite Vérole naturelle. Cela eſt vrai quelquefois, & ſouvent faux. Mais il n'eſt pas ſûr que les perſonnes ayent jamaïs la petite Vérole, quand même elles s'y expoſeroient; aulieu que ſi on leur inſere du pus variolique, elles l'auront infailliblement, ou ſeront dans une crainte continuelle de la voir éclore un jour. Car ce pus une fois inſinué dans les veines, peut y ſéjourner des mois & même des années entieres pour ſe montrer à la fin dans toute ſa force.

Il en eſt de ce virus comme du virus vénérien. J'ai vû la maladie vénérienne, cachée depuis l'âge de dix-huit ans, ſe déclarer à celui de quatre-vingt-ſix par une carie à la machoire inférieure: & il y a peu de Médecins qui n'ayent vû de ſemblables exemples.

M. Frewen a inoculé avec le pus qui découloit des incisions d'un Inoculé ; mais le sujet ne prit point la petite Vérole, & la gagna dans la suite accidentellement de ses camarades, qui l'avoient, dit l'Inoculateur, par insertion.

Il suppose que le pus qu'il avoit employé pour cette inoculation avoit perdu toute sa force, parce-qu'on l'avoit recueilli trop tard.

Cependant les Inoculateurs prétendent qu'aussi-tôt que toute la matiere varioleuse est sortie, les incisions ou les playes se dessechent d'elles-mêmes. Or dans ce cas-ci, suivant M. Frewen, le pus couloit encore abondamment des incisions. Tout le virus variolique n'étoit donc pas encore sorti du corps du premier Inoculé; ainsi son opération n'a pas manqué, parceque la matiere n'étoit point contagieuse, mais parcequ'elle n'avoit pas assez de force dans ce

moment-là pour infecter aussi-tôt son sujet. Il paroît même tout-à-fait probable que ce même sujet en a ressenti les effets dans la suite.

Qui pourra s'imaginer que la seule transpiration, ou les exhalaisons qui partent d'un corps affligé de la petite Vérole, ait un effet plus sûr que le vrai pus qui coule en abondance d'une incision? M. Noguez grand partisan de l'inoculation convaincra M. Frew en du contraire (*a*).

L'exemple que ce dernier nous donne, n'est pas le seul qu'on ait vû en Angleterre. Les Inoculateurs ne manquent jamais de subterfuges. Mais je dirai toujours que c'est le virus variolique qu'on mêle avec le sang qui tôt ou tard produit son effet, selon que les hu-

(*a*) Voyez le Discours préliminaire du premier.

meurs ſont plus ou moins diſpoſées à l'exalter, ou à en retarder la communication. La maladie vénérienne en fournit des preuves incontestables.



CHAPITRE XII.

Des qualités accidentelles du ſang; où on examine ſi elles ne contre-indiquent pas l'inoculation.

PASSONS maintenant aux qualités accidentelles du ſang, & commençons par le ſcorbut.

J'ai déja dit que cette maladie étoit une diſſolution du ſang. Cela eſt ſi vrai que le ſang des ſcorbutiques ne ſe fige pas, ſur-tout au commencement du mal, comme celui des autres ſujets. Il ne ſe ſépare pas en gâteau rouge, ni en ſéroſité qui ſurnage. Le tout paroît une eſpece de gelée plus ou moins livide ou noire en différens endroits, & quelquefois il eſt tout rouge (*a*). Mais de quelque eſpece

(*a*). La même choſe arrive au ſang le plus ſain tiré d'une veine, ſi d'abord on y mêle un alkali volatil.

qu'il ſoit, la puanteur ne tarde guére à s'y faire ſentir. L'haleine & l'urine toujours fortes dans ces malades, prouvent que cette puanteur eſt déja commencée dans le ſang, dont l'acrimonie augmente de jour en jour au point que les humeurs rongent les petits vaiſſeaux, & cauſent ces hémorrhagies effrayantes qui arrivent, ſans qu'il y ait aucun ſigne de pléthore, ni aucune apparence de fiévre, ou qu'elles ayent été précédées de quelque exercice violent.

Il y a des maladies dans leſquelles les humeurs pourriſſent entiérement avant la mort, ce qui ſe déclare par des taches noires, comme j'en ai vû nombre d'exemples dans cette ville. Quelques-uns de ces malades meurent le ſecond ou le troiſieme jour. Leur cadavre devient noir auſſi-tôt, exhale une horrible infection, & il ſort des oreilles, du nez, de la bouche

bouche & du vagin une ſanie dont on ne peut ſupporter l'odeur.

Tous les Auteurs diſent que la peſte eſt accompagnée de fréquentes hémorrhagies qui ſont très-difficiles à arrêter. La même choſe arrive dans les fiévres peſtilentielles, ce qui eſt ordinairement ſuivi de la gangrène. La petite Vérole a auſſi quelquefois de pareils ſymptomes, comme pourpre noir ou livide, hémorrhagies & gangrène.

Les Inoculateurs veulent que ces accidens dépendent de la qualité du ſang, qui a plus ou moins de diſpoſition à la pourriture. Je n'irai pas abſolument contre cette opinion qui paroît appuyée de plusieurs obſervations ; mais je croirai toujours qu'il y aura de la témérité à ſe laiſſer inſérer d'autre pus que celui d'une petite Vérole bénigne, quoi qu'en diſent ces Meſſieurs qui ſont aſſez hardis pour inſérer du pus de toute eſpece de pe-

tite Vérole indifféremment, & pour s'en vanter même dans leurs écrits.

Mais si on leur demande quelle est cette mauvaise disposition du sang qui cause tous ces symptomes, ils répondent que c'est une acrimonie plus ou moins grande, & une tendance à la pourriture. Il est vrai qu'il n'y a point d'autre réponse à faire.

Or cela étant ainsi, ne doit-on pas s'assurer s'il n'y a point d'acrimonie dans le sang avant que d'insérer le pus variolique? Si on y procédoit avec exactitude, il n'y auroit jamais de petite Vérole artificielle maligne, dont on voit souvent des exemples. Pensent-ils qu'il y a plusieurs especes d'acrimonies?

Boerhaave dans sa Pathologie nous parle de l'acrimonie saline, de la muriatique, de l'acide spontanée, & de l'acrimonie fermen-

tée, enſuite il fait mention de l'acrimonie aromatique, de la ſpiritueuſe qui provient de la fermentation, de l'acrimonie fermentante telle que celle des liqueurs qui ſont en fermentation ; des différentes eſpeces de viſcoſités, & de la nature huileuſe de nos humeurs. Qu'on conſidere ces diverſes ſortes d'acrimonies, qu'on liſe Boerhaave, & qu'on examine enſuite s'il eſt poſſible d'en détruire une ſeulement, dans l'eſpace d'un ou de deux mois.

Mais pour parler plus intelligiblement en faveur de ceux qui ne ſont pas au fait de la Médecine, ne ſeroit-ce pas une imprudence criminelle d'inoculer un ſujet qui ſe trouveroit attaqué ou menacé de ſcorbut ? On en voit ſouvent des marques non-ſeulement chez les adultes, mais encore chez les jeunes gens & les enfans. La plus legere contuſion chez certaines

femmes leur imprime ſur la peau des taches noires ou livides, & elles ſont ordinairement réglées avec excès. La moindre coupure leur fait perdre beaucoup de ſang. Il en eſt à qui les gencives ſaignent fréquemment, & qui répandent ſouvent du ſang par la bouche, par le nez, par l'anus ou par les parties naturelles, ſans playe, ſans coups, ni ſans fiévre.

Tous les ſujets de cette eſpece devroient-ils être expoſés à l'inoculation ? Penſe-t-on qu'il ſuffit d'une préparation ordinaire pour remédier à tous ces maux? Par-tout où il y a de l'acrimonie, la fiévre varioleuſe, ou l'effervescence, & la confuſion des humeurs qui ſe fait alors dans les vaiſſeaux, font heurter les pointes ſalines ſi ſouvent & avec tant de force, contre les globules rouges, que les particules qui les compoſent ſe ſéparent, & que le *gluten* qui les

lioit ensemble se détruit entiérement.

Voici un exemple familier qui servira de preuve à ce que je viens de dire.

Tout phlegmon qui suppure donne un pus doux & louable, quand il n'y a point d'acrimonie dans le sang ; mais la qualité de ce pus devient mauvaise, quand il y a de l'acrimonie, qui est quelquefois telle, que le phlegmon ne fournit qu'une sanie gangrèneuse ou cancéreuse.

Par conséquent toute disposition au scorbut, toute acrimonie doit être un empêchement à l'inoculation. Qu'y a-t-il de plus commun que de rencontrer des femmes qui ne vivent que de ragouts fortement épicés, qui font leur déjeuné de caffé, qui en prennent encore après le repas, & qui boivent des vins les plus recherchés, comme celui de Chypre & autres sembla-

bles ? Croira-t-on que le ſang des femmes qui ſe nourriſſent ainſi, ſoit plus ſain que celui des ſcorbutiques ? Ces mets & ces différentes liqueurs détruiſent par leur acrimonie la conſiſtence du ſang. Les alkalis volatils ou les alkalis fixes avalés diſſolvent le ſang dans ſes vaiſſeaux. Le fréquent uſage d'aloès & de l'eſprit de corne de cerf, cauſe des hémorrhagies, & le ſel volatil huileux, mêlé avec le ſang récemment tiré, le diſſout en très-peu de tems.

Le caffé, comme nous le prenons, eſt un alkali fixe & une huile empyreumatique. On le rôtit juſqu'à ce qu'il ſoit preſque en charbon, & on le fait enſuite bouillir dans l'eau. Que devons-nous attendre de ce breuvage, qui eſt un ſel rendu preſque fixe, & une huile empyreumatique vraiment cauſtique ? la diſſolution de toutes les humeurs, & l'éroſion

des petits vaiſſeaux capillaires.

Je demande maintenant ſi l'on doit faire l'inoculation aux perſonnes qui vivent de la ſorte; ou ſi une ſaignée, quelques purgations, & les humectans leur ſuffiſent pour toute préparation ? Il eſt aiſé de s'appercevoir que l'urine de ceux qui font uſage du caffé eſt forte & alkaline, ce qui prouve que cette boiſſon rend la ſéroſité, la lymphe & le ſang plus ou moins alkalins. Mêlera-t-on donc avec ces humeurs la contagion varioleuſe qui ne peut qu'augmenter le mal ? Mais l'on n'y penſe pas, ou l'on paſſe ſur ces difficultés avec une confiance que l'ignorance ſeule peut inſpirer.

Notre ſang tend naturellement à l'alkaleſcence; l'uſage de viande, de poiſſon, de fromage vieux & ſec, & de vin ſpiritueux y contribue encore beaucoup. Ne doit-on pas avoir égard à toutes ces

choſes-là ? & peut-on s'imaginer qu'il ſoit facile d'y remédier dans un court eſpace de tems ? Doù vient que la petite Vérole, ſoit naturelle, ſoit artificielle, eſt toujours dangereuſe chez les hypochondriaques ? c'eſt parcequ'il y a une bile très-âcre qui domine chez eux. Mais ſi l'alkaleſcence du ſang ſe joint à une efferveſcence des parties huileuſes, il ſe formera une eſpece de bile infiniment âcre, qui renforcée par la contagion varioleuſe, détruira tout.

L'état d'alkaleſcence ſe trouve ſouvent compliqué avec les deux premiers tempéramens dont j'ai parlé plus haut. Or l'un ou l'autre de ces deux tempéramens, quand il ſe trouve dans un fort degré, rend la petite Vérole naturelle, de même que l'artificielle, infiniment dangereuſe. Qu'arrivera-t-il donc ſi l'alkaleſcence s'y trouve compliquée ? Dans le premier tempérament

tempérament le ſang eſt très-viſqueux & chargé de cette matiere qui forme la coënne inflammatoire que nous voyons dans les palettes, comme je l'ai déja dit. Si on inſere dans un tel ſang la contagion varioleuſe, elle y excitera une fiévre très-inflammatoire, accompagnée de douleurs aiguës, difficulté de reſpirer, délire & autres ſymptomes effrayans, que l'acrimonie rendra plus terribles. Dans le ſecond tempérament, le ſang eſt lâche & aqueux, le pouls eſt petit, lent & foible, quoique fréquent, l'urine crue, on ſent des foibleſſes, on éprouve des baillemens & des eſpeces de vapeurs : le ſang ſe fait jour par différens endroits, ſans douleur, ni mal-aiſe; & ſi l'on inocule, les parties du corps ne s'enflent pas comme dans toute autre petite Vérole.

Quelle eſt la cauſe de cette différence? C'eſt que dans le pre-

mier tempérament, qui eſt, comme nous l'avons obſervé plus haut, tout de feu, la fievre & la chaleur ſont exceſſives; au lieu que dans le ſecond il n'y a pas aſſez de fievre pour faire ſortir la matiére varioleuſe, ou s'il ſe fait une eſpéce d'éruption, la fievre qui reſte après n'eſt pas aſſez forte pour faire lever les puſtules, & procurer la ſuppuration: de-là ces boutons ſecs, cruds & indigeſtes. Si dans ce cas-ci il ſe trouve quelque acrimonie, toute la maſſe du ſang pourrit peu à peu, & le malade meurt de gangrène.

Que d'indications diverſes ſe préſentent dans ces deux cas! Que de différentes cauſes à y combattre! Quelle diverſité à mettre dans les préparations pour l'inoculation, & quelle imprudence de s'y livrer en de pareilles circonſtances!

N'a-t-on jamais vû d'Inoculés qui avoient dans le ſang une acrimo-

nie cachée, purulente, dartreuſe, galeuſe, ſcrophuleuſe, tendante à la lèpre, vénérienne ou rachitique? combien de pauvres enfans ont péri par la petite Vérole naturelle, pour avoir hérité quelqu'une de ces funeſtes qualités de leurs parens ou de leur nourrice? Les Inoculateurs ont ſouvent ſoupçonné ces inconvéniens dans leur méthode, & y ont attribué la plûpart des malheurs qui l'ont ſuivie.

Ces acrimonies cachées, qui peut-être reſteroient aſſoupies juſqu'à quarante, cinquante ou ſoixante ans, ſe réveillent par l'infection qui fouille & exalte toutes les humeurs du corps. Cette acrimonie ainſi exaltée ou acquiert aſſez de force pour tout bouleverſer pendant la petite Vérole artificielle, ou pour paroître enſuite ſous ſa propre forme, ou ſous quelque autre qui en conſerve toujours l'eſ-

ſence, ſans céder aux remedes qu'on y connoît les plus propres.

Combien de belles filles devenues hideuſes par cette inadvertence ! Combien de jeunes enfans défigurés ou eſtropiés ! On ne doit pas en attribuer la cauſe aux Inoculateurs qui ne peuvent juger que de ce qu'ils apperçoivent, ou à qui les parens ne jugent pas à propos de faire l'hiſtoire de leur vie, & qui pour la plûpart ne ſeroient pas en état d'en tirer aucune conſéquence juſte.

On a vû en Angleterre un Inoculateur refuſer de donner la petite Vérole artificielle à une perſonne, parcequ'il craignoit une ſuppuration ſourde : on en a vû un autre l'entreprendre dans ce cas douteux, & le malade mourut ſix mois après, de la ſuppuration manifeſtée.

Mais ces Meſſieurs ont toujours une raiſon à donner, qu'eux ſeuls

regardent comme concluante; c'eſt que toute maladie qui enleve l'Inoculé quarante jours après l'opération, n'y doit pas être imputé; mais les vrais Médecins en jugent bien autrement, & ſçavent diſtinguer les maladies ſecondaires de celles qui ne le ſont pas.

Ce n'eſt pas l'embonpoint & la ſanté apparente d'un enfant qu'il faut conſidérer quand on veut lui faire l'inſertion : ce n'eſt pas la petite Vérole, comme petite Vérole. C'eſt encore, comme je l'ai déja dit, la vie paſſée du pere, de la mere, ou de la nourrice.

Les enfans galeux qui contractent la petite Vérole, l'ont toujours plus cruelle, que ceux qui ne le ſont point, à moins que dans ceux-ci la différence du tempérament, ou quelqu'autre vice du ſang ne ſe joigne à la maladie.

De même les enfans nés de parens galeux ou nourris par des fem-

mes galeuses, sont toujours plus malades de la petite Vérole, que ceux qui sont nés de parens sains, ou qui ont eu de bonnes nourrices.

Il en est de même encore des enfans dont les parens ou les nourrices ont des taches de rousseurs. La petite Vérole est plus forte chez eux que chez les autres qui ne sont pas dans ce cas. Mais il tire moins à conséquence que le précédent.

Il y a beaucoup de risque pour ceux dont les parens ou les nourrices sont attaqués de scorbut.

Ceux qui sont nés de parens sujets aux dartres, soit qu'elles soient cachées ou apparentes, n'ont jamais eu de petite Vérole favorable. Les pustules sont ordinairement borgnes ou verreuses ou silliqueuses, & quelquefois accompagnées de pourpre.

Elle est ordinairement bénigne dans ceux dont les meres ont des

fleurs blanches, laiteuſes & ſimples, à moins qu'il n'y ait encore quelqu'autre vice. Mais elle eſt beaucoup plus mauvaiſe quand ces fleurs blanches ſont vertes, jaunes & de différentes couleurs.

Elle eſt plus ou moins maligne dans les enfans de parens ſcrophuleux, ou qui ont ſuccé le lait de ſemblables nourrices.

J'en dis de même de ceux qui ſont nés de pere ou de mere attaqués de mal vénérien.

Les adultes qui contractent la petite Vérole dans le tems d'une gonorrhée qui eſt coulante, ou de chancres qui ſuppurent, l'éprouvent beaucoup plus bénigne que ceux chez qui cette gonorrhée eſt ſupprimée.

Mais s'ils ont des ulceres véroliques, conſidérables aux extrémités ou aux parties de la génération, ces ulceres groſſiſſent, & font de furieux progrès pendant

tout le tems de la petite Vérole.

Si la fiévre d'éruption eſt forte, elle ſupprime l'écoulement de la gonorrhée, & alors on urine avec plus de difficulté. Mais ſi elle n'eſt que légere, l'écoulement augmente, & le malade ſemble en éprouver du ſoulagement. Mais la petite Vérole ne guérit pas le mal vénérien. Il en devient au contraire plus mauvais dans la ſuite, & fait des progrès plus rapides. Mais le mercure & les autres remedes propres à ce mal, guériſſent radicalement les reliquats de la petite Vérole.

J'ai dit ailleurs que j'avois guéri par la tiſanne faite avec les bois ſudorifiques, & un nouet de mercure & d'antimoine, des reſtes de la petite Vérole qui ſubſiſtoient depuis dix ans.

J'ai vû des ulceres varioliques aux paupieres, leſquels avoient réſiſté pendant pluſieurs années,

aux remedes ordinaires, & même à la pierre infernale, guéris par les frictions mercurielles dont le malade avoit besoin alors pour d'autres raisons, on les touchoit seulement un peu d'une eau préparée avec le mercure.

J'ai vû une petite Vérole avec le pourpre qui disparut subitement à force de remedes, mais elle fut suivie de dartres & d'une maladie pédiculaire qui dura long-tems.

Toutes ces observations me font croire que les remedes proposés par M. Lobb ne sont pas indifférens pour empêcher la petite Vérole.

Il y en a bien d'autres encore à faire, & qui seroient bien nécessaires pour développer la nature de cette maladie que nous ne connoissons pas encore assez. Mais cela n'est point praticable dans un Hôpital où l'on ne connoît ordinairement ni les parens, ni la nour-

rice de ceux que l'on y traite.

Mais il ſuit naturellement de celles que je viens de donner, que les pere & mere qui ſeroient tentés de faire inoculer leurs enfans, ne devroient jamais s'y réſoudre qu'après s'être mûrement examinés, auſſi bien que la nourrice, & qu'après avoir prévenu toutes les ſuites des inconvéniens que je viens de détailler, & de pluſieurs autres encore que j'ai paſſés ſous ſilence.

M. Lobb dit que le ſang de ceux qui ont une petite Vérole confluente, auſſi bien que le ſang de ceux qui ont la diſcrete, occaſionne des ſymptomes extraordinaires, & eſt ordinairement fort acre & viſqueux.

Je ſçais que l'acrimonie peut être compliquée avec la viſcidité inflammatoire ou avec la viſcidité glaireuſe; mais lorſque l'un ou l'autre de ces deux vices ſe trouve

à un certain point, il y a déja une maladie réelle. La petite Vérole eſt une eſpece d'acrimonie ; ſi cette acrimonie eſt compliquée avec l'une ou l'autre des viſcoſités que je viens de dire, la petite Vérole devient plus ou moins maligne, à proportion du degré de viſcoſité. C'eſt ainſi que le ſcorbut ſe trouve quelquefois compliqué avec la fluxion de poitrine, la pleuréſie ou la pleuropéripneumonie, dont les ſymptomes indiquent la ſaignée, tandis que la diſſolution du ſang qui eſt le vrai état des ſcorbutiques la contre-indique. Mais la petite Vérole peut être compliquée à la fois avec le ſcorbut & une inflammation de poitrine.

Qu'on inocule une perſonne qui a une légere diſpoſition ſcorbutique, elle peut alors contracter une fievre maligne, une fluxion de poitrine ou la pleuréſie; & il eſt aſſez ordinaire de voir la petite

Vérole naturelle compliquée avec la fievre maligne, sur-tout dans les tems qu'elle est fort meurtriere.

Tous les Inoculateurs avouent que le danger de la petite Vérole naturelle, vient des vices qu'elle trouve dans le sang. La seule viscidité, comme on vient de le voir, suffit pour la rendre plus ou moins confluente & maligne. Tout Médecin sera en état de distinguer si cette viscosité est inflammatoire ou glaireuse; mais il n'est pas si facile de discerner l'espece particuliere d'acrimonie, & quoique toute acrimonie tende à la dissolution ou putréfaction des humeurs; il est certain que le même remede n'est pas également bon pour chacune. Le mercure n'est pas le vrai remede contre la viscidité inflammatoire, quoiqu'iil puisse être utile dans la viscidité glaireuse, & les Médecins qui ont eu le plus

d'occaſions de l'employer, doivent avoir appris par expérience qu'il ne convient pas dans le ſcorbut; il eſt cependant vrai qu'on eſt obligé de l'adminiſtrer lorſque ce mal eſt accompagné du vice vénérien.

Mais alors un ſage Médecin trouve moyen d'en éviter les inconvéniens en y joignant d'autres remedes convenables. Il ſçait bien que le mercure détruit cette contagion animale que nous appellons *virus vénérien*, & c'eſt dans cette ſeule vûe qu'il l'ordonne. Mais ſi la diſſolution ſcorbutique eſt aſſez forte pour produire des hémorrhagies, il remet l'uſage du mercure à un tems plus favorable, & ne ſonge qu'à rendre au ſang ce degré de conſiſtence, qui eſt néceſſaire pour employer avec ſuccès le remede anti-vénérien.

Je ne doute nullement que le mercure ne ſoit bon contre toute

contagion animale, même contre la petite Vérole qui en eſt une eſpece, & je ſçais que pluſieurs ont employé utilement l'acide du ſouſre dans cette maladie & contre la gale. Cheynne le recommande comme un excellent dépuratif du ſang.

Cependant ce n'eſt pas dans le tems de l'éruption, que je voudrois ordonner l'æthyops, ni dans la vûe de l'étouffer quand elle eſt une fois bien établie. Mais ſeulement pour empêcher la petite Vérole de ſe communiquer au ſang, pour la prévenir, pour en détruire les corpuſcules qu'on peut avaler, reſpirer, ou recevoir par les pores.

On pourroit faire cette expérience dans les hôpitaux, ſans bleſſer les loix qui défendent toute eſpece d'eſſais de remedes qui peuvent donner la mort. Celui-ci n'a rien de dangereux; & pour-

quoi ne le permettroit-on pas, puiſqu'on tolere bien l'inoculation qui tue ſouvent, & ne manque jamais de devenir funeſte au pays où on la met en uſage?

On pourroit auſſi donner l'æthyops minéral à tous ceux qui par état, par amitié, ou par charité, ſont dans le cas de ſe trouver dans l'atmoſphere de la petite Vérole.

M. Lobb nous apprend que ſon remede a ſauvé pluſieurs perſonnes de la petite Vérole en pareilles circonſtances, quoiqu'elles euſſent ſenti quelques-uns des ſymptomes avant-coureurs de cette maladie.

Ne ſeroit-il pas plus raiſonnable de faire l'eſſai de cet antidote innocent, que d'employer une méthode qui a été ſi ſouvent funeſte à ceux qui s'y ſont expoſés, & toujours meurtriere aux pays dans leſquels on la met en pratique?

Et ſi cet antidote réuſſiſſoit,

comme il y a tout lieu de l'eſpérer, ne ſeroit-ce pas le vrai moyen de nous délivrer à la fois de l'Inoculation & de la petite Vérole, de multiplier les ſujets du Royaume, de conſerver au Roi des ſoldats invincibles par leur nombre, comme ils le ſont par l'ardeur & le courage national, & de prévenir enfin les ravages d'une nouveauté dangereuſe, & plus funeſte que les guerres les plus ſanglantes ?



CHAPITRE XIII.

La théorie & les effets de l'Inoculation.

EXAMINONS maintenant la théorie & les effets de l'inoculation. Car il eſt bon de l'approfondir une bonne fois pour mettre le lecteur en état d'en porter ſon jugement.

L'inoculation eſt l'art de communiquer la petite Vérole, dans le deſſein d'éviter tous les dangers qui accompagnent quelquefois celle qui vient par accident.

Il y a différentes manieres de donner cette maladie dans le ſyſtême des Inoculateurs.

1. Les Chinois inſinuent dans les narines des croutes de petite Vérole. Elles y reſtent plus ou moins de tems, ſelon que l'Inoculateur le juge convenable.

II. A Conſtantinople on met dans un raiſin ſec, dont on a vuidé les pépins, une ou deux croutes de petite Vérole, & on le fait avaler. C'eſt la nouvelle méthode de ce pays-là, parcequ'on a cru que l'ancienne ne ſuffiſoit pas.

III. En Italie quelques Inoculateurs commencent par l'application d'un emplâtre épiſpaſtique, & oignent enſuite la partie d'une certaine quantité de pus variolique, & la couvrent de coton, un d'un emplâtre, ou de tous les deux à la fois. M. Méad ſemble préférer cette méthode à toute autre.

IV. D'autres piquent la peau en pluſieurs endroits avec une aiguille, & y appliquent enſuite le pus.

V. En Irlande on s'y eſt pris quelquefois en échauffant bien une partie du corps par une friction ſeche, & en y appliquant du pus d'abord après.

VI. En Angleterre la façon la

plus uſitée aujourd'hui, eſt d'ouvrir le bras par une légere inciſion où l'on inſere un fil imbibé de pus variolique, avec les précautions néceſſaires pour le contenir pendant tout le tems que preſcrit l'Inoculateur.

« Il importe peu, dit Monſieur » Frewen (*a*), dans quelle partie » du corps on fait cette opération. » Je ſuis convaincu que l'applica- » tion du pus, à telle partie que » ce ſoit, produira toujours la pe- » tite Vérole ».

Cependant il donne la préférence au bras, & ajoûte que les inciſions peuvent ſervir de cautère pendant tel tems qu'on jugera convenable.

Tous les Inoculateurs, du moins les Européens, dont on voit les ouvrages ſur cette matiere, ſuppoſent un germe de petite Vérole chez tous les hommes, qui les

(*a*) *Page* 20.

rend susceptibles de la petite Vérole toutes les fois que la contagion variolique vient à s'y joindre, soit que cela arrive par accident, ou que ce soit un effet de l'art.

Ils disent que ce germe vient des parens, du moins de la mere; que la petite Vérole, soit naturelle, soit artificielle, le détruit, & par conséquent qu'on ne sçauroit avoir cette maladie qu'une seule fois.

« Malgré toutes les difficultés » impénétrables de la petite Véro» le, dit encore M. Frewen (*a*), » il y a des choses dont l'évidence » nous saute aux yeux; comme, » par exemple, que l'on ne peut » jamais prendre cette maladie » qu'une fois dans la vie ».

M. Noguez, grand partisan de l'inoculation, dit dans son discours préliminaire à la relation de M. Jurin, qu'outre le germe qui nous

(*a*) *Page* 15.

a été tranſmis par nos parens, nous en avons encore reçu un autre des Arabes, & que c'eſt par l'union & le mêlange de ces deux germes que nous ſommes ſuſceptibles de la petite Vérole.

Cependant, ajoûte-t-il, nous ne la contractons jamais que par une certaine diſpoſition de l'air, diſpoſition qui n'eſt pas moins accidentelle dans cet élément, que la petite Vérole chez nous. De ſorte que cet Auteur penſe que cette maladie n'eſt pas contagieuſe; quoiqu'il ne puiſſe pas ignorer qu'on la donne par inoculation dans toutes les ſaiſons de l'année, & qu'il n'eſt pas beſoin d'attendre une certaine diſpoſition de l'air pour faire cette opération, & pour en voir les effets.

Mais pour obvier à la grande objection qu'il a prévu qu'on pourroit faire contre cette méthode, par rapport à l'infection meurtriere

qu'elle doit étendre & multiplier, il a cru devoir nier la contagion même de la peſte, parcequ'il ſçavoit qu'elle reſſemble fort à la petite Vérole, & que l'inoculation de l'une ne devoit pas mieux s'accréditer que celle de l'autre, ſi on les ſuppoſoit contagieuſes.

M. Jurin dit que l'établiſſement de l'inoculation demande l'expérience de pluſieurs années, & qu'un ſeul exemple de rechute après cette opération, doit la faire tomber entierement. M. Frewen dit la même choſe & copie M. Jurin en cet endroit.

Cependant celui-ci dit enſuite que quand même on auroit la petite Vérole naturellement après l'inoculation, on ne devroit pas pour cela abandonner cette pratique, parcequ'en cas de rechute on feroit de pair avec ceux qui ont eu la petite Vérole naturellement.

Il y a apparence que M. Jurin a

eu quelque connoiſſance de rechute après l'inoculation, ou du moins il en a reconnu la poſſibilité parcequ'il avoit lû les Auteurs qui donnoient des exemples de ces rechutes après la petite Vérole accidentelle. Mais ſi l'on a vû mourir des perſonnes de la ſeconde, de la troiſieme, de la ſeptieme, ou de la huitieme petite Vérole naturelle, ne peut-on pas périr d'une ſemblable rechute après l'inoculation? J'en ai rapporté des exemples qu'il eſt inutile de rappeller encore. Si l'on étoit toujours ſûr de ne point mourir de la petite Vérole artificielle, ce feroit un avantage qui prouveroit beaucoup en faveur de l'inoculation. Mais s'il eſt certain que pluſieurs perſonnes en ſont mortes, & qu'après cette opération on peut avoir encore la petite Vérole naturelle, que les Inoculateurs regardent comme beaucoup plus dangereuſe que l'artificielle,

il n'y a plus d'avantage à ſe faire inoculer. On riſque de mourir de l'inoculation, & on n'eſt pas ſûr de réchaper d'une rechute accidentelle.

M. Noguez, plus réſervé que les autres, dit que la petite Vérole naturelle ne détruit pas non plus que l'artificielle tout le germe variolique; mais qu'elles ne font que d'en diminuer la quantité.

M. Mead agite une autre queſtion; ſçavoir, ſi l'on peut contracter les écrouelles par l'inoculation, & ſemble croire que cela ne peut pas arriver. C'eſt que vraiſemblablement il y avoit de ſon tems quelque ſoupçon ſur ce fait particulier. Mais la choſe eſt à préſent hors de doute, puiſque nous en avons des exemples; & j'en pourrois donner encore d'autres, s'il m'étoit permis de nommer les perſonnes.

Tous les Inoculateurs conviennent que leur opération eſt quelquefois ſuivie de la petite Vérole confluente, maligne, &c. On n'a qu'à les lire depuis les années mil ſept cent vingt-trois & mil ſept cent vingt-quatre, tems auquel écrivoit M. Jurin, juſqu'aujourd'hui, on trouvera toujours ce fait plus ou moins avoué.

« Il y a, diſoit M. Frewen en » 1740 (*a*), des perſonnes dont le » ſang eſt ſi ſujet à s'enflammer, » lorſqu'on y donne la moindre » atteinte, que malgré toutes les » précautions poſſibles, il ne peut » jamais donner une petite Vérole » bénigne ».

Ne diroit-on pas en voyant ce paſſage, que M. Frewen ne reconnoît point d'autre obſtacle à ſurmonter que la diſpoſition inflammatoire du ſang, laquelle ne regarde au juſte que ceux du pre-

(*a*) Page 12.

mier tempérament que j'ai expliqué ci-dessus ? Car dans toute sa page il ne parle point d'aucune autre disposition, d'où la malignité de la petite Vérole puisse dépendre, & il ajoûte aussi-tôt: « Que cette » disposition inflammatoire ne doit » pas nous empêcher d'inoculer » ces personnes, puisque, non- » obstant la malignité qu'elle peut » porter avec elle, il suffit qu'on » puisse, probablement par de » grands soins, dompter cette dis- » position, de façon qu'elle ne » produise pas une petite Vérole » confluente, pétéchiale ou san- » guine ».

Mais tout le monde sçait qu'il y a des petites Véroles discretes qui tuent. N'est-il donc pas à craindre que la malignité de cette disposition inflammatoire, que l'on peut, selon M. Frewen, empêcher de produire une petite Vérole confluente, &c. n'en produise une

discrete mortelle? Encore n'assure-t-il pas qu'on puisse faire ce changement *par des grands soins*. Cela est *probable*, dit-il, & cela suffit.

Mais comment prévenir ces accidens, & de quelles préparations user pour cet effet?

M. Mead dit dans son Traité de la petite Vérole (*a*), qu'il est impossible de découvrir la nature de cette contagion, & M. Frewen prétend (*b*) « Qu'il est aussi difficile d'expliquer pourquoi la matiere contagieuse, insérée en différens corps, produit différentes especes de petites Véroles, qu'il l'est d'expliquer pourquoi le Créateur nous a formés avec de différens traits & différens tempéramens. Tout ce que l'on peut démontrer clairement» continue le même Ecrivain, « est que le pus variolique appliqué aux incisions, est comme un feu au

(*a*) Page 24. (*b*) Page 15.

» milieu des étoupes, & qu'il y
» produit l'eſpece de petite Vérole,
» que le germe caché dans le corps
» ainſi infecté, excitera ».

J'avoue que je ne comprens pas aſſez bien ces deux dernieres phraſes. Mais ſi elles ont quelque ſens réel, il me ſemble qu'elles ne peuvent être expliquées que de la maniere ſuivante.

L'eſpece de petite Vérole que produira la contagion dépendra toujours de la nature du germe caché dans le corps. Cependant quelques lignes plus haut (*a*), il nous dit « Que les
» différentes eſpeces de petites Vé-
» roles dépendent entiérement de
» la diverſité des tempéramens des
» individus, & des accidens qui
» leur ſont arrivés ». De ſorte que le germe, à l'entendre parler, ſemble n'être autre choſe que le concours ou la réunion du tempéra-

(*a*) *Page* 15.

ment & des vices accidentels qui ſe trouvent en nous.

Voilà une découverte que M. Frewen a faite ſans y penſer ; il faut eſpérer que quelqu'autre Inoculateur nous en donnera dans peu de plus merveilleuſes.

En attendant ils profitent de l'avis de cet Ecrivain qui termine ainſi ſes réflexions (*a*). « Voilà tout » ce qu'il faut ſçavoir pour nous » empêcher d'inoculer ſans choix » ceux qui ſe préſentent. Il faut » examiner d'abord s'ils ſont des » ſujets propres à cette opération, » ou ſi on peut les y rendre propres » par une préparation convenable».

Le problême qu'il nous propoſe, ſçavoir, *Si un ſujet eſt propre à être inoculé*, n'eſt pas ſi facile à réſoudre. Pour y parvenir, il faut connoître la nature du germe caché. C'eſt ce germe qui détermine l'eſpece de petite Vérole qu'on doit

(*b*) *Page* 16.

avoir. Si elle eſt maligne, c'eſt parceque ce germe eſt malin; ſi elle eſt bénigne, c'eſt parcequ'il eſt benin.

Mais perſonne n'a jamais prétendu déterminer la nature du germe. Tous les Inoculateurs le ſuppoſent ſans en prouver l'exiſtence. Tous les Anti-Inoculateurs la nient, & prouvent leur ſentiment par des raiſons très-plauſibles.

M. Frewen devroit plus faire que les autres Inoculateurs. Car puiſque, ſelon lui, la variété du germe doit être la regle du choix des perſonnes propres à l'inoculation, il devroit en démontrer l'exiſtence par des preuves inconteſtables, & par des principes certains pour faire connoître au juſte s'il eſt benin ou malin dans tel ou tel ſujet, & s'il eſt poſſible de le corriger quand on le trouve mauvais.

Mais que lui, ou quelqu'autre

de ſes confreres l'entreprenne avec ſuccès, *& erit mihi magnus Apollo.* En attendant je les prierois volontiers de s'accorder entr'eux ſur cet être de raiſon. Car les uns ſuppoſent ce germe dans tous les hommes, les autres prétendent qu'il y a certains ſujets privilégiés qui ne l'ont pas.

Si par germe M. Frewen entend la conſtitution du corps, il eſt certain que tous les hommes en ont un.

Mais ſi par ce terme il entend le tempérament & les vices accidentels des humeurs, il y aura peu de perſonnes ſans germe, quoiqu'il puiſſe s'en trouver chez qui ce germe ne dépende que du tempérament ſeul. Il faut eſpérer qu'il s'élevera quelque Œdipe qui donnera à la fin le mot de cette énigme qui a échapé juſqu'à préſent à la pénétration Angloiſe. En attendant, il ſera toujours vrai de dire

que le ſyſtême de l'inoculation eſt rempli de contradictions manifeſtes, & qu'on y travaille à tâtons, ſans regle & ſans principes.

M. Frewen prétend (*a*) qu'on ne doit point la faire, pas même à la jeuneſſe, au printems, parce-que la petite Vérole eſt ordinairement maligne dans cette ſaiſon; & pour les adultes, il veut qu'on ne les y admette que lorſque la petite Vérole eſt généralement très-bénigne.

Les préparations, dit-il (*b*), doivent être variées ſuivant l'âge, le tempérament, & autres diſpoſitions particuliéres des ſujets à inoculer.

On trouve encore d'autres partiſans de l'inoculation qui tiennent le même langage, appuyé de toutes les preuves que la connoiſſance de la Médecine peut ſuggérer. Mais je ne les trouve point d'ac-

(*a*) *Page* 16. (*b*) *Page* 17.

cord avec eux-mêmes quand ils parlent de l'opération.

Par exemple, ils disent que la contagion est plus maligne au printems que dans l'automne. Cependant ils veulent que l'on se serve du pus qui a été recueilli au printems, & qui vienne d'un sujet qui n'a eu qu'une petite Vérole bénigne. Ensuite ils soûtiennent tous qu'il est indifférent de quel pus variolique on se serve, & qu'il est également bon de quelque espece de petite Vérole qu'on l'ait pris, soit bénigne ou maligne, discrete ou confluente, pourprée, ou sanguine, &c.

Le peu que M. Frewen dit de la préparation est fort raisonnable, mais il ne répond que foiblement à sa théorie. Il vante beaucoup l'æthyops minéral & le cinnabre, mais il ne paroît pas en sçavoir la raison. On croiroit d'abord que c'est pour affoiblir le germe, & on

penſe entrevoir enſuite que c'eſt pour arrêter le progrès de l'infection, & étouffer la petite Vérole naiſſante, de ſorte qu'elle produiſe le moins de puſtules qu'il eſt poſſible. C'eſt-à-dire, qu'il importe aux Inoculateurs que la maladie paroiſſe, mais qu'il y ait très-peu de boutons, pour que la cure ſoit plus facile, & qu'ils puiſſent en même tems ſoutenir leur réputation.

Voilà donc M. Frewen partagé entre les ſentimens de MM. Méad & Lobb. Mais ſi la déciſion de M. Méad eſt juſte, il laiſſe ſes malades expoſés à une plus mauvaiſe eſpéce de petite Vérole.

Si au contraire les expériences de M. Lobb ſont vraies, il donne à ſes malades une maladie de trop qu'on auroit pû facilement prévenir ; car il a eu quelquefois le malheur de les voir périr entre ſes mains. Je dis plus : il y a des cas

où il sera besoin de préparation pour donner l'æthyops minéral sans danger, & il y en a d'autres où on ne doit pas le donner du tout; & je soûtiens que dans ces derniers, il n'est pas possible de préparer suffisamment les sujets pour l'inoculation.

Je sçais qu'on l'a tenté dans un cas pareil, & que dans le cours de quarante jours on a perdu plusieurs malades, à l'exception d'un seul à qui un Inoculateur, vraiment éclairé, avoit refusé constamment de prêter son ministere, & qu'un autre plus hardi entreprit néanmoins, & parut avoir guéri. Mais les suites n'en furent pas moins fâcheuses, car il resta une maladie secondaire que le premier Inoculateur avoit prédite, & dont le malade, qui avoit échappé à la petite Vérole artificielle, mourut treize mois après son inoculation.

CHAPITRE XIV.

Réponse à quelques objections faites à l'Auteur.

JE DOIS maintenant répondre à deux forts argumens qui m'ont été faits en faveur de cette opération.

Le premier est de M. Freron dans une de ses Lettres.

Le second est une note qui se trouve à la fin du Discours de M. Taylor, au Collége des Médecins de Londres, prononcé au mois de Novembre de l'année 1755.

Le premier argument est celui-ci ; ou à peu-près :

« M. Cantwel a été Médecin de » M. l'Abbé Desfontaines, & l'a » tué, donc l'inoculation est une » invention utile & salutaire ».

Voici ma réponse, & je pense

que mon adverſaire lui-même, quelque aguerri qu'il puiſſe être, ne la conteſtera pas.

« M. Cantwel a été Médecin » de M. l'Abbé Freron, dans un » tems où toute l'habitude de ſon » corps maigre & décharné annon- » çoit un dépériſſement total, & il » l'a été en même tems de Made- » moiſelle ſa ſœur, qui demeuroit » pour lors avec lui ».

L'un & l'autre ſe portent bien aujourd'hui.

Donc pour argumenter à la maniere de M. Freron, je dois en conclure que l'inoculation eſt inutile & pernicieuſe. Mais voici une réponſe qui ſera peut-être plus intelligible.

Je n'ai jamais été Médecin de M. l'Abbé Desfontaines. Ce ſont Meſſieurs Médalon & de Laine, tous deux Chirurgiens, qui l'ont traité depuis le commencement de ſa maladie juſqu'à ſa mort.

Ces Meſſieurs eſpérant de faire cette importante cure ſans le ſecours de la Faculté, ne voulurent jamais permettre qu'on appellât un Médecin. Cependant voyant que le mal empiroit, ils conſentirent qu'on fît venir M. Bertin, qui enſuite me fit appeller. Je caractériſai d'abord le mal d'hydropiſie de poitrine, & déclarai à ces Meſſieurs que je déſeſperois de la guériſon. M. Bertin ne revint plus depuis, & tout ce que j'eus à faire en pareil cas, fut de donner mon ſuffrage aux remedes propoſés que je jugeai les plus convenables. L'Abbé étoit mon voiſin, & je le voyois depuis ce tems-là preſque tous les jours comme ami, & non comme Médecin, & ne lui diſſimulois pas les inquiétudes que me cauſoit ſa maladie. Mais il tâchoit de me raſſurer ſur certains *ſels hépatiques* que ces Meſſieurs ne ceſſoient de lui mon-

trer dans ſon urine. J'avoue que je ne connoiſſois point la nature de ces ſels; ou peut-être ma vûe étoit trop foible pour les appercevoir.

Mais je fus bien ſurpris un matin de voir les jambes du malade ſcarifiées juſqu'au vif.

L'Abbé me dit que M. de Laine avoit jugé la nuit précédente cette opération néceſſaire. Les eaux coulerent quelques jours, mais les playes devinrent bientôt fort pâles, & la mort ne donna pas le tems à la gangrène de s'y établir (*a*).

Voilà au juſte l'hiſtoire de la mort de M. l'Abbé Desfontaines que M. Freron, toujours prêt à plaiſanter contre les Médecins, grand

(*a*) Many're miſled by that low Grub-ſtreet Throng,
Whoſe only aim's to make Men reaſon wrong;
Preſumptuous ſcriblers Helliſly inclin'd,
By Lies and nonſenſe to difform the Mind.
So Cacodæmons make Men relish Sin
By ſow'ring Virtue they had firſt ſuck'd in.

Patron des Chirurgiens, comme feu ſon Maître, & zélé protecteur de l'Inoculation, veut m'imputer. Un prétendu bon mot lui ſuffit pour lui faire oublier les devoirs de la reconnoiſſance, il la ſacrifie ſans peine à une raillerie déplacée & indécente, pour ſervir en même tems la mauvaiſe humeur des Inoculans contre moi: *Riſu inepto res ineptior nulla eſt.*

Je ne dois point ici paſſer ſous ſilence ce qu'il dit dans la réplique qu'il m'a faite. « Que le nombre du peuple, dans la Grande-Bretagne, devoit être fort diminué par les Colonies qu'elle a envoyées « aux Indes. » Pour s'aſſurer du contraire il n'a qu'à lire l'*Etat préſent de l'Europe*, imprimé à Londres en 1752. Il y verra (*a*) que c'eſt de ces mêmes Colonies que dépend la force, la richeſſe & le nombre des habitans qu'on

(*a*) Page 507.

voit

voit aujourd'hui en Angleterre. Ce qui ſuit l'éclaircira encore davantage, & l'empêchera peut-être à l'avenir, de décider en maître des choſes dont il n'eſt pas aſſez inſtruit.

Pour ce qui eſt de la note au Diſcours de M. Taylor, où il m'attaque gratuitement; c'eſt un tas de groſſieretés indignes d'un homme de lettres, & qui conclut encore moins en faveur de l'Inoculation, que toutes les autres miſeres que débitent le reſte de ſes partiſans. Le premier auteur de cette note, réſide, ſi je ne me trompe à Paris, & M. Taylor, partiſan de la nouvelle méthode, a permis qu'on la fît imprimer à la fin de ſa déclamation.

On doit mettre au même rang, ou à peu-près la critique de M. de la Virotte, imprimée dans le Journal des Sçavans, de l'année 1755, & les traits qu'un autre

Journaliste a insérés dans ses rapsodies. La réponse au premier est prête depuis la fin de 1755. J'abandonne l'autre (*a*) & son Collégue (*b*) à leur futilité & à leur mauvais sens, pour examiner ce qu'on dit en faveur de l'inoculation, & les faits qu'on peut y opposer.

(*a*) *Me n' moveat cymex Panthilius aut crucier quod*
Vellicet absentem Demetrius? Hor.

(*b*) Together link these matchless Men,
The crafty Dunce & silly Pen. *Dun.*

So modern' Poticarys taught the Art,
By Doctors bills to play the Doctors part,
Bold in the practice of mistaken Rules
Prescribe, apply & call their Masters Fools.
Pope.



CHAPITRE XV.

Préjugés en faveur de l'Inoculation, avec les Réponses.

PREMIER PRÉJUGÉ.

Tous les hommes, ou du moins la plus grande partie, naiſſent avec la ſemence de la petite Vérole; c'eſt ce que les Inoculateurs appellent le germe de la petite Vérole.

Cette chimere des Arabes a été proſcrite de la Médecine depuis long-tems. *Liſter*, fameux Médecin de Londres, l'appelle *Commentum*, & par une réflexion bien ſenſée, s'écrie ſur ce ſujet: *Heu, quantùm ſapimus verba dando!* L'Auteur des Doutes ſur l'Inoculation, en démontre la fauſſeté, & il me ſemble que ce que j'en ai dit dans ma réponſe à M. de la Condamine, ſuffit pour en ban-

nir l'idée de l'eſprit de tout homme qui penſe. Et qui ne voit pas que cette opinion eſt tout à-fait contraire aux faits ? car il eſt prouvé par expérience, que la petite Vérole épargne près de la moitié des habitans de la France, & parmi ceux qu'on inocule, il y en a qui ne la contractent pas, tandis qu'on voit des Inoculés qui la reprennent une ſeconde fois.

SECOND PRÉJUGÉ.

La petite Vérole qu'on donne par inoculation, eſt toujours bénigne & nullement dangereuſe.

Cette propoſition eſt fauſſe, puiſqu'on voit mourir pluſieurs perſonnes de la petite Vérole artificielle. Elle a été funeſte à quelques-uns à Paris, comme elle l'a été pluſieurs fois dans la Grande-Bretagne, en Irlande, à Conſtantinople, dans la Chine & en Amérique.

J'ai déja cité un aſſez bon nombre de ceux qui en ſont morts en Angleterre : on peut y ajoûter ceux-ci. 1° Le ſecond fils de Mylord Darby. 2° La fille de M. Howard de Greaſtock. 3° Celle du Chevalier Ingleſied, qui languit près d'un mois après l'inoculation avant que de mourir. 4° Le neveu du fameux Docteur Middleton. 5° Le fils unique de M. Denis Macarty. 6° Cinq enfans de la même perſonne, dont un Gentilhomme de ma connoiſſance a entendu plaindre le malheureux ſort par Monſieur *Datry*, Médecin & Inoculateur à York.

TROISIEME PRÉJUGÉ.

La petite Vérole donnée par inoculation ne défigure jamais.

L'expérience ne répond pas à cette promeſſe. Paris fournit déja des exemples de défigurés & d'ef-

tropiés par l'inoculation. Le fils de M. Wolf du Comté d'Oxford en eſt reſté ſourd.

QUATRIEME PRÉJUGÉ.

L'inoculation garantit de la petite Vérole, pour le reſte de la vie.

Les Certificats ſuivans ſuffiſent pour démontrer le contraire.

Premier Certificat, de M. Joſnet, *Profeſſeur de Médecine en l'Univerſité de Reims.*

MONSIEUR,

JE n'étois pas à Reims quand vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, c'eſt ce qui eſt cauſe que je n'ai pas eu plutôt celui de vous répondre.

Il eſt très-vrai, Monſieur, qu'en 1736 ou 37, je traitai à Reims de la petite Vérole un jeune Sei-

gneur Anglois, neveu du Chevalier Walpol, Miniſtre pour lors du feu Roi d'Angleterre. Je ne ſçaurois vous donner la date préciſe de cette petite Vérole; n'en ayant pas fait de note dans le tems, parceque je ne penſois point qu'elle pût ſervir par la ſuite, & que la maladie n'eut rien d'extraordinaire que la répétition dont on ſe croyoit à l'abri, à cauſe que le malade avoit été inoculé à Londres quelques années auparavant.

Mylord Kanoüet (c'eſt, autant que je peux m'en ſouvenir, le nom du malade) avoit pour Gouverneur un homme de lettres & de mérite. Il m'appella dès les premiers momens de la maladie; je trouvai le jeune homme avec fievre, douleur de tête, aſſoupiſſement, nauſées; enfin les avant-coureurs ordinaires de la petite Vérole. Je fis mon prognoſtic; mais il fut contredit par le Gou-

verneur, qui juroit ſur l'impoſſibilité de la petite Vérole, & qui eſſayoit de me raſſurer par l'infaillibilité de l'inoculation. Malgré ſes promeſſes, je travaillai en attendant la petite Vérole, qui parut & qui parcourut ſes tems, comme les petites Véroles ordinaires. Elle fut diſcrete & bénigne; mais les boutons devinrent très-gros, & ſe touchoient preſque, quoique ſans confuſion. L'éruption n'avoit pas encore détrompé le Gouverneur; il fallut la ſuppuration & la deſquammation pour le convaincre de la nature de la maladie. Enfin il m'avoua qu'il étoit queſtion d'une petite Vérole, qu'elle le détrompoit au ſujet de l'inoculation, & qu'il alloit écrire en Angleterre pour détromper les autres. Je lui ai oüi dire depuis que cette aventure avoit fait du bruit à Londres, & que pluſieurs familles étoient revenues de l'enthouſiaſme
qui

qui avoit ſaiſi en faveur de l'inoculation. Comptez, Monſieur, ſur l'exactitude de cette hiſtoire : je ne ſçaurois mieux vous la cautionner, qu'en la mettant, pour la vérité, vis-à-vis des ſentimens d'eſtime & de reſpect, avec leſquels j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, JOSNET, Profeſſeur en Médecine en l'Univerſité de Reims.

à Reims ce 23 Mai 1755.

Aujourd'hui eſt comparu pardevant les Notaires du Roi à Reims ſouſſigné M. Pierre Joſnet, *Docteur & Profeſſeur en la Faculté de Médecine dudit Reims, y demeurant ; lequel a certifié & affirmé que copie de la Lettre ci-deſſus, eſt conforme à la Lettre par lui écrite le vingt-trois Mai mil ſept cens cinquante-cinq, à M. Cantwel de la Société*

Royale de Londres, Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, dont & de quoi ledit ſieur comparant a requis le préſent extrait auxdits Notaires ſouſſignés, qui le lui ont octroyé pour lui ſervir, & à qui il appartiendra, ce que de raiſon. Fait & paſſé audit Reims en l'étude, l'an mil ſept cens cinquante-ſix, le dix-ſeptieme Avril, & a ſigné.

JOSNET.

DELAIR. THEZET.

Scellé ledit jour. Contrôlé à Reims ce dix-ſept Avril mil ſept cens cinquante-ſix. Reçu dix-huit ſols, y compris le droit de la certifiée.

Second Certificat, ou Lettre de M. MILLIN.

Paris ce 9 Juin 1755.

MONSIEUR,

LE jeune homme de qui j'ai eu l'honneur de vous parler, n'eſt

plus à Paris ; il étoit natif de Londres, & étoit venu en France pour y étudier la Chirurgie ; j'eus occasion, il y a environ deux ans, de le voir, & de m'entretenir avec lui, sur l'état actuel de cet Art en Angleterre. Il fut sur-tout question entre nous de l'inoculation, de ses avantages, & de ses inconvéniens ; il m'assura avoir été inoculé fort jeune. Le petite Vérole qui lui survint fut discrete, & ne fut accompagnée d'aucun accident fâcheux ; néanmoins la playe par laquelle on lui avoit inséré le virus variolique eut beaucoup de peine à se refermer, & trois ou quatre ans après, il fut attaqué d'une fiévre continue, qui se termina par un dépot dans l'endroit même, où précédemment cette playe avoit existé. J'ai eu l'honneur de vous dire, Monsieur, que j'avois rencontré la même personne au mois de Novembre de l'année

1753, marquée de taches rouges, & très-défigurée d'une ſeconde petite Vérole confluente, qu'elle venoit d'eſſuyer; cette récidive, à laquelle elle ne s'attendoit pas, fut précédée d'un grand mal de tête, fiévre continue, envie de vomir, douleur de reins, & d'un engourdiſſement conſidérable du bras dont elle avoit été inoculée. Comme ces mêmes ſymptomes avoient paru dans la fiévre continue qu'elle eut après ſa premiere petite Vérole, ne pourroit-on pas en attribuer la cauſe au virus variolique que l'inoculation n'avoit pas été à portée de développer ſuffiſamment? Le dépot qui ſurvint, & qui fut regardé comme la criſe naturelle de cette fiévre, n'auroit-il pas empêché l'éruption qui devoit ſe faire à la peau? Enfin une obſervation auſſi ſinguliere ne pourroit-elle pas prouver que les avantages de l'inoculation ne ſont

pas aussi réels que bien de gens se l'imaginent ? Je m'en rapporte à vos lumieres, & suis avec une parfaite considération,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, MILLIN, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.

Monsieur Millin m'a rapporté depuis que j'ai reçu cette lettre, que cet Etudiant avoit senti depuis l'inoculation, une pesanteur aux yeux, qui augmente quelquefois de façon à lui faire craindre, qu'il n'en devienne un jour aveugle.

Troisieme Certificat de M. l'Abbé DONAGON.

JE soussigné Prêtre du Diocèse de Cloyne, dans le Comté de Cork en Irlande, demeurant à présent

au Collége des Lombards à Paris; certifie que j'ai vû trois personnes dans mon pays, qui avoient été inoculées avant l'âge de sept ans, par M.*** Médecin à D.*** dans le même Comté de Cork, lesquelles trois personnes ont eu ensuite la petite Vérole naturellement, vers l'âge de 17 ou 18 ans. Le même Médecin ayant été appellé pour un de ces malades, n'a jamais voulu avouer que c'étoit la petite Vérole qu'il avoit, quoique tout le monde en fût très-convaincu, & il a fait tout ce qu'il a pu pour en assoupir le bruit. Je certifie en outre, que tous ceux que j'ai connus qui avoient été inoculés, craignent aujourd'hui autant la petite Vérole, que ceux qui ne l'ont jamais eue, & que tout le monde de mon canton, persuadé par les rechûtes qu'on a vûes de cette Maladie long-tems après l'inoculation, croit que cette

opération ne garantit pas de la petite Vérole pour le reste de la vie.

A Paris ce 26 Août 1755.

L'ABBÉ DONAGON.

Quatrieme Certificat.

JE soussigné, Religieux Prêtre du troisieme Ordre de S. François, Apothicaire de notre Couvent de Picpus, & ancien Missionnaire du Levant, certifie, en faveur de la plus pure vérité, que me trouvant à Ptolémaïde en Syrie en 1743, on fit en ma présence l'inoculation de la petite Vérole à Mademoiselle Tesgate, fille de M. le Consul Anglois; l'éruption se fit le troisieme jour, & la Demoiselle fut couverte d'une petite Vérole discrete qui lui laissa des marques considérables au visage; & en 1745 la même Demoiselle

eut naturellement la petite Vérole confluente, qui ſuppura beaucoup & qui effaça une partie des coutures & des taches qui lui étoient reſtées après l'inoculation de 1743. La Demoiſelle ne fut point en danger dans l'une ni dans l'autre de ces deux petites Véroles.

L'inoculation ſe fait en Syrie entre le pouce & l'index, où l'on fait une inciſion pour y inſérer du pus d'une petite Vérole belle & bien conditionnée; il eſt vrai qu'on fait acheter à l'enfant qui doit être inoculé les boutons de petite Vérole qui doivent lui ſervir; mais c'eſt un uſage ſuperſtitieux du pays. Au reſte, l'inoculation eſt peu pratiquée en Syrie, très-peu connue en Egypte; mais fort en uſage dans la Géorgie & à Conſtantinople.

LE PERE LAURENT LECLERC.



Cinquieme Certificat.

JE soussigné, Chirurgien de Paris, certifie que j'ai traité, dans la rue Dauphine, d'une petite Vérole discrete & complette, un Anglois âgé d'environ vingt-cinq ans, qui m'a assuré qu'il avoit été inoculé dans son pays, & que sa petite Vérole artificielle étoit abondante ; aussi avoit-il de la peine au commencement de croire que ce fût la petite Vérole. Fait à Paris ce dix Mars 1756.

LEMONIER.

Sixieme Certificat.

JE soussigné, Docteur en Médecine, certifie que je connois en Irlande, dont je suis natif, une Demoiselle qui a été inoculée à l'âge de douze ans, qui après avoir essuyé une petite Vérole com-

plette, dont elle guérit heureusement, se trouva dans deux mois attaquée d'écrouelles, qui augmentoient de jour en jour au point de faire craindre pour sa vie; on l'a fait passer par les remedes, & on lui a fait plusieurs autres médicamens, mais envain, les écrouelles subsistent toujours & ne cedent point. Il est à remarquer qu'on n'a rien épargné pour cette Demoiselle. On a choisi le plus habile Inoculateur du pays, qu'on a fait venir de fort loin & à grands frais: elle a eu tout le secours possible depuis que les écrouelles ont paru: aucun de la famille n'a jamais été antiché de ce mal, ni du côté du pere, ni du côté de la mere, de sorte que tout le monde l'attribue à l'inoculation. J'ai aussi vû l'incision faite au bras, pour insérer le pus variolique, devenir gangréneuse: & dans une personne il se fit une fistule qui alla jus-

qu'au coude, malgré tout le ſecours de la Médecine & de la Chirurgie. Il y a des exemples, dans mon pays de petite Vérole naturelle long-tems après l'artificielle, & j'ai ſouvent oüi dire que la petite Vérole eſt beaucoup plus fréquente & épidémique dans la ville de Cork & le voiſinage, depuis que l'inoculation y eſt en vogue, qu'auparavant.

Tout ceci j'atteſte vrai, à Paris ce 10 Février 1756.

JEAN DEVEREUX.

Mademoiſelle Bourdon l'aînée, qui a été inoculée très-jeune à Londres, a eu la petite Vérole à Paris depuis la mort de ſon pere.

Je ſçais de très-bonne part qu'il y a ici d'autres perſonnes encore qui ont ſubi l'inoculation l'année paſſée, & qui ont eu la petite Vérole naturelle cette année.

Mademoiſelle . . . . . a été inoculée deux fois : à la premiere, elle eut une ſuppuration de pluſieurs jours.

A la ſeconde, une éruption variolique ſimplement. Enfin des perſonnes dignes de foi m'ont aſſuré que Madame la Marquiſe de Fénelon, racontoit pluſieurs exemples de récidives ſemblables arrivées en Hollande : & on aſſûre qu'on a vû paroître la *groſſe* & la *petite Vérole* par la même inoculation.

Quand la petite Vérole naturelle ne produit qu'une quarantaine ou cinquantaine de boutons, on la regarde comme imparfaite ; on l'appelle petite Vérole volante, & on convient que le malade n'en eſt pas quitte. L'inoculation ne fournit quelquefois que très-peu de puſtules, & doit par conſéquent être regardée alors comme imparfaite, comme une eſpece de

petite Vérole volante, qui ne peut rien moins que garantir une récidive; mais si on reprend cette maladie, après même que l'artificielle a eu toutes les qualités d'une Vérole complette, à combien plus forte raison doit-on craindre la rechute, lorsque l'inoculation n'a point eu ce caractère; il seroit facile de démontrer par le calcul, que l'inoculation détruit plus de monde que la petite Vérole naturelle, en accordant même que ceux qui en réchapent sont à l'abri d'une rechute pour le reste de la vie. Mais dequoi serviroit le calcul contre les partisans de l'Inoculation, si les raisonnemens & les faits que j'ai employés ne peuvent les convaincre?

Je sens bien qu'on disputera la vérité des exemples de mauvaises suites d'inoculation, qu'on dit avoir vûes à Paris; mais j'espere que la répugnance qu'on a d'être

nommé, & l'intérêt que les Inoculateurs ont de cacher ces vérités, ſuggéreront aux Magiſtrats les moyens de s'en inſtruire.

CINQUIEME PRÉJUGÉ.

Il meurt de la petite Vérole naturelle, un de cinq; & il ne meurt de la petite Vérole artificielle qu'un ſur cent, quelquefois un ſur mille.

Chez Monſieur Chatillin, rue Vantadour, de deux ſœurs, l'une eſt morte. Dans l'île S. Louis de deux ſœurs, dit-on, l'une a perdu la vie, l'autre eſt reſtée aveugle. Le bien public ſemble demander, qu'on faſſe défenſe de procéder à l'inoculation de qui que ce ſoit, ſans en avertir auparavant les Magiſtrats, afin qu'on ait le tems de conſulter l'expérience, au lieu de croire aveuglément ce qu'en diſent les Inoculateurs; il leur importe d'en cacher les

malheurs : mais l'intérêt du public, plus précieux ſans doute , ne permet pas à ceux qui l'ont ſincerement en vûe, de rien déguiſer ſur cette matiere.



CHAPITRE XVI.

Faits concluans contre l'Inoculation.

PREMIER FAIT.

ON PEUT tranſmettre les écrouelles avec la petite Vérole artificielle. Cela eſt prouvé par le certificat de Monſieur Dévreux, Docteur en Médecine. Les Médecins éclairés en Angleterre ont craint cet inconvénient; & ſi les Gazettiers de Londres étoient auſſi fidéles à nous inſtruire des malheurs de l'inoculation, qu'ils ſont empreſſés à étourdir le public des moindres particularités qu'on voit arriver dans cette ville, nous aurions déja ſuffiſamment d'exemples de cette dangereuſe transmiſſion. D'où vient ce ſilence? Ne tranſporte-t-on jamais les mourans de la ſalle des Inoculés, dans

dans celle de la petite Vérole naturelle ? Ces deux ſales ſont contiguës, & malgré les défenſes faites aux officiers & domeſtiques de cette maiſon-là, de révéler ce qui s'y paſſe, on ſe vante d'avoir découvert cette ruſe: *L'argent fait parler les pierres.*

SECOND FAIT.

ON peut communiquer la groſſe Vérole en donnant la petite par inoculation. Cette propoſition eſt prouvée par l'hiſtoire ſuivante, communiquée par un Médecin Anglois, à M. Bruhier auſſi Médecin, & envoyée par ce dernier à M. Seron, Docteur Régent de la Faculté de Paris, de qui je la tiens.



Histoire de la Vérole transmise à six personnes par l'insertion du pus variolique.

UNE DAME, qui demeure en Hampshire, a fait inoculer cinq beaux enfans, & un domestique. Le fils aîné & le domestique sont morts; & les autres sont si défigurés, que la mere en séche de douleur. Tous leurs os sont pourris, & il sort continuellement des esquilles de leurs bras & de leurs jambes. La fille aînée, qui étoit fort aimable a eu les clavicules jointes ensemble & collées de maniere, qu'on a été obligé de les séparer avec la scie, & d'assujétir les épaules en arriere, pour les tenir en situation. Elle a perdu l'usage d'un de ses bras.

Le pus a été pris d'une fille de campagne, qui paroissoit bien saine & bien fraîche, & qui avoit cependant la Vérole. Un des Ino-

culés, qui étoit au tetton, l'a donné à sa nourrice. Ce Mémoire est écrit de la main de M. Bruhier.

TROISIEME FAIT.

On peut mourir de la petite Vérole naturelle, long-tems après avoir éprouvé l'artificielle. Cette proposition est prouvée par l'histoire suivante, rapportée & attestée par Madame des Alleurs, épouse de l'Ambassadeur de France à la Porte. Madame des Alleurs a dit dans une assemblée, au commencement du mois de Mars 1756, & à quelques-uns de mes Confreres, qu'une Demoiselle Hysch, qui s'est fait inoculer à Constantinople dans le tems qu'elle y étoit, & qui avoit eu une petite Vérole discrete & assez abondante par cette méthode, se croyant quitte pour toujours de ce mal, voulut tenir compagnie à sa sœur qui eut

cette maladie par inoculation huit ans après ; mais elle gagna une petite Vérole confluente, dont elle mourut. J'en ai donné un exemple dans le fils de M. White.

QUATRIEME FAIT.

L'INOCULATION étend & multiplie l'infection variolique, & devient par-là plus meurtriere que ne sçauroit jamais être la petite Vérole naturelle.

Pour établir ce fait il faut prouver : 1° Que les Inoculateurs exagerent en disant, que la petite Vérole naturelle tue un de cinq, de six ou de sept.

2° Que la petite Vérole artificielle étend l'infection plus rapidement, & perpétue la maladie beaucoup plus que la petite Vérole naturelle.

Preuves de la premiere Partie.

1. LISTER, Médecin de Lon-

dres, dit *Que de quarante malades de la petite Vérole, à peine en meurt-il un parmi le peuple*, & que *les pertes qu'on en faiſoit*, de ſon tems, *devoient être attribuées à la façon de les traiter, & non pas à la violence de la maladie.*

II. Tout le monde ſçait que la petite Vérole eſt très-rarement meurtriere dans les provinces de la France, & qu'on y voit ſouvent juſqu'à cinquante ou ſoixante perſonnes attaquées de cette maladie, ſans qu'il en périſſe une ſeule. Monſieur Raulin dit que dans le pays où il a pratiqué la Médecine, il eſt rare qu'il meure de la petite Vérole naturelle plus d'un ſur cent, & que ceci n'arrive que lorſqu'il y a complication.

III. Les Médecins de l'Hôtel-Dieu de Paris aſſurent tous qu'il eſt rare que la petite Vérole ſoit auſſi meurtriere qu'on la publie, & qu'il ſe paſſe ſouvent des années

ſans qu'il ſoit beſoin de rien ordonner pour aucun d'eux, & ſans qu'il en meure, ſinon les enfans attaqués de la galle.

IV. Monſieur Carrée, Doyen de la Faculté de Bourges, me marque que dans ſon pays on a eu l'année paſſée une épidémie variolique, & qu'on n'y a perdu que très-peu de malades. Auſſi, ajoûte-t-il, l'inoculation eſt très-inutile chez nous.

Preuves de la ſeconde partie de notre Propoſition.

La petite Vérole artificielle étend l'infection plus rapidement, & perpétue la maladie beaucoup plus que la petite Vérole naturelle.

I. M. White, Chirurgien à Mancheſter, ville très-commerçante & fort peuplée en Angleterre, ayant été mandé, il y a environ quatre ans à Aſtly, éloignée d'environ

deux lieues & demie, pour inoculer deux enfans de Monſieur Aſton Seigneur du lieu, & n'ayant pas jugé à propos de s'éloigner de Mancheſter, engagea ce Gentilhomme à les lui envoyer. Il n'y avoit pas alors de petite Vérole dans cette ville; de ſorte que le Chirurgien fut obligé d'aller à une lieue de-là, chercher du pus variolique pour ſes opérations. Auſſitôt que la petite Vérole parut, la ville commença à en être infectée, & il y mourut un nombre très-conſidérable de perſonnes. On croit même que la petite Vérole communiquée par ces opérations n'y eſt pas encore entiérement éteinte.

11. A Newburry, ville très-peuplée dans la Comté d'York, l'inoculation a paru d'abord très-innocente; mais peu de tems après la petite Vérole qui l'a ſuivie a été ſi meurtriere, que tous les habitans

ſe ſont ſoulevés pour ſaccager & détruire les maiſons des Médecins, Chirurgiens & Apothicaires, qui ſe mêloient de cette pratique; de façon que pour les appaiſer le Maire a été obligé de ſe préſenter devant cette populace, proſcrire l'Inoculation, condamner à une amende de cinq cens livres ſterlins, toute perſonne qui la feroit, & faire conſentir par ſignature à cette ſentence tous les Médecins, Chirurgiens & Apothicaires de la ville.

La Ville d'Oxford n'a pas moins ſouffert que celle de Newburry. Elle a voulu s'en venger de même, & fit bientôt proſcrire l'inoculation.

III. Un Médecin très-connu à Londres me marque que cette méthode tue plus de gens qu'elle n'en ſauve : « Je veux dire, *ajoûte-» t-il*, en étendant l'infection par » tout. La police d'Angleterre eſt

« telle

» telle qu'il eſt permis à chacun de
» ſe ſervir des moyens qu'il veut
» pour prolonger ſa vie & conſerver
» ou rétablir ſa ſanté, ſans être
» reſponſable au public, ou à ſes
» voiſins, des maux que ces moyens
» peuvent leur cauſer. De-là vient
» qu'on voit quelquefois une rue
» entiere empeſtée par une ſeule
» inoculation, & cent familles dé-
» ſolées par la contagion varioli-
» que, pour ſauver un enfant chéri
» du danger de contracter un jour
» la petite Vérole naturelle. » Mais eſt-on fondé à croire qu'en vertu de cette opération, cet enfant chéri eſt quitte pour toujours d'une maladie ſi redoutée?

IV. On aſſure que les Magiſtrats de *Bath* ne permettent pas qu'on inocule perſonne dans leur ville, & cela pour prévenir l'infection générale, ou effrayer le monde qui y va.

Lettre de feu M. CHOMEL, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & Médecin du Roi à Québec.

MONSIEUR ET CHER CONFRERE,

VOUS avez exigé de moi que je vous communiquasse ce que j'ai pû apprendre de l'Inoculation en Angleterre, que les hazards de la mer & les malheurs de la guerre m'ont forcé d'habiter quelque tems. L'éloignement où j'ai toujours été de Londres & des autres grandes villes m'a empêché de faire aucunes observations sur les dangers ou avantages de cette méthode. Je vous rapporterai seulement un fait qui prouve que si l'on est partisan de l'inoculation dans la plus grande partie de ce Royaume ; il est un endroit où l'on ne la pratique plus à cause de ses dangers. Le Docteur Bolthe, Médecin célebre de Winchester,

m'a appris, dans une consultation que j'ai eue avec lui à Alford, qu'elle étoit totalement abandonnée à Winchester, par le nombre des personnes qui en étoient péri. Pour moi j'ai vû dans le département de Portsmouth plusieurs jeunes gens qui revenoient de se faire inoculer à Londres: ils étoient aussi marqués & défigurés que s'ils avoient eu la petite Vérole naturelle & des confluentes les plus fortes. Malgré ces faits, je m'imagine nêtre pas assez fondé pour adopter aucun parti, préférant d'attendre (à l'imitation de la Faculté de Paris qui n'a pas encore jugé cette matiere) un plus grand nombre d'observations & d'autorités.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR ET CHER CONFRERE,

Votre très-humble, très-obéissant serviteur, CHOMEL le jeune, D. R. de la Faculté de Médecine de Paris, & Médecin du Roi à Québec.

ce 19 Novembre 1757.

VI. M. Frewen, Chirurgien & Apothicaire à Rye en Suſſex, ayant établi au bord du grand chemin un hôpital d'inoculation, les voyageurs ne voulurent plus y paſſer, & ſe firent un chemin à travers les terres & les champs labourés des voiſins ; de façon qu'on lui fit un procès pour l'obliger de transférer ailleurs ſon hôpital.

VII. Tout le monde avoue que les cruelles épidémies de Boſton & de Hartford, celle de Londres, l'année que Monſeigneur le Dauphin a eu la petite Vérole, & celle que la ville de Cork en Irlande eſſuye depuis quelque tems, une ou deux fois, tous les ans, ſont une ſuite de l'inoculation.

VIII. Le Docteur *Wagſtaff*, Médecin Anglois, dans ſa lettre à M. Freind, aſſure qu'un Inoculateur lui avoit avoué, qu'une ſeule perſonne à qui il avoit inſéré le pus variolique en avoit infecté ſix au-

tres du même logis, que de ces ſix infectées il y en eut une qui périt, & qu'il lui ſembloit que la contagion qui vient de l'inoculation, ſe répandoit avec plus de rapidité que celle de la petite Vérole naturelle. Si cette circonſtance eſt vraie, il eſt aiſé d'en donner la raiſon par la grande diviſibilité de la matiere; car tout le monde ſçait que plus un corps ſe corrompt, plus il ſe diviſe. Or ſi un ſeul Inoculé peut infecter ſix perſonnes ſaines, dix Inoculés en infecteront ſoixante. Ceux-ci infecteront trois cent ſoixante : ce dernier nombre de petites Véroles donnera celui de deux mille cent ſoixante, & celui-ci un nombre de douze mille neuf cent ſoixante, d'où on verra naître la ſomme de ſoixante dix-ſept mille ſept cent ſoixante, enſuite de quatre cent ſoixante-ſix mille cinq cent ſoixante, puis de deux millions ſept

cent quatre-vingt dix-neuf mille trois cent ſoixante, ſi la petite Vérole a toujours un même degré de contagion dans les ſept Véroles compriſes dans ce calcul, à chacun deſquels on donne dix jours pour parcourir les trois premiers tems. Et s'il mouroit un de chaque ſixaine compriſe dans ce dernier nombre, comme il eſt arrivé dans celui des ſix infectés, dans l'exemple rapporté par le Docteur Wagſtaff, on perdroit ſur le tout quatre cent ſoixante-ſix mille cinq cent ſoixante perſonnes.

Que ſi on ne ſuppoſe qu'un ſeul Inoculé dans une ville, & que celui-ci en infecte ſix autres, par la même raiſon, l'épidémie étant par-tout d'égale force, ces ſix infecteront dans l'eſpace de trois mois un million ſix cent ſoixante-dix neuf mille ſix cent ſeize, dont on perdra deux cent ſoixante dix-neuf mille neuf cent trente-ſix.

Toutes les épidémies varioliques que je viens de rapporter, & nombre d'autres arrivées ailleurs, ſont autant de preuves de la poſſibilité du calcul que je viens de faire, & du danger qui menace toute grande ville ou bourg où l'inoculation eſt pratiquée.

IX. Il eſt des perſonnes ſenſées qui attribuent la dépopulation de la Géorgie, de la Circaſſie & même de Conſtantinople à l'inoculation. Je ſçais qu'on en peut encore donner d'autres raiſons, & que la Chine qui eſt fort peuplée pratique par-tout l'inoculation; mais ce n'eſt pas cette méthode qui occaſionne la grande population de ce Royaume. J'en ai donné la raiſon dans ma Diſſertation contre l'Inoculation. Il peut y avoir des raiſons particulieres qui rendent l'inoculation moins dangereuſe à la Chine, le Climat,

le tempérament, la nature du ſang, le régime, &c.

Il eſt poſſible que l'inoculation ait cauſé de cruelles épidémies à Conſtantinople, ainſi que la peſte, & ces deux maladies peuvent concourir également à dépeupler cette grande ville. Pourquoi ne la pratique-t-on guère en Syrie? Pourquoi eſt-elle peu connue aujourd'hui en Egypte? Pourquoi tombe-t-elle à Conſtantinople? C'eſt qu'on y a eu le tems d'en comparer les effets, avec les grandes promeſſes des Inoculateurs: c'eſt qu'on l'a plus d'une fois. Quand la Chine auroit à ſe plaindre de cette pratique, elle ne l'abandonneroit pas. Elle eſt ſi peuplée qu'on ne fait pas grand cas de la perte de quelques ſujets. On ne craint point d'en ſacrifier un grand nombre pour conſerver les traits de quelques-uns: ne ſçait-on pas que

c'eſt une coutume parmi les habitans de noyer leurs enfans nouveaux nés, quand ils ne ſe croyent pas aſſez riches pour les élever ?

x. Dans un hôpital les exhalaiſons qui émanent des corps travaillés de la petite Vérole, ſoit naturelle, ſoit artificielle, peuvent les affecter mutuellement, augmenter la force, la violence de la maladie, & charger de ſes miaſmes juſqu'aux habits de ceux qui y entrent, de ſorte qu'ils portent la contagion avec eux, & peuvent la ſemer par-tout où ils ſe préſentent.

La ſeule ſurpriſe, ou la crainte de rencontrer une perſonne qui voit des ſujets attaqués de la petite Vérole, diſpoſe ſouvent à la contracter. Tel eſt l'effet que les paſſions de l'ame font ſur nous, que les cauſes les plus légeres nous affectent très-ſenſiblement, lorſqu'elles concourent avec elles.

Que ne doit donc pas faire la préſence des malades qui exhalent de toutes les parties de leurs corps ces miaſmes contagieux; ou de ceux qui portent ſur leur viſage des taches encore toutes récentes? Que ne doit-on pas craindre des approches de tous ceux qui communiquent avec les malades, de l'infection de leur haleine toute chargée de ce venin, ainſi que leurs habits, de ceux enfin qui en portent les principes dans leur poche, & les diſtribuent à prix d'argent?

Si cette méthode eſt autoriſée, on ne pourra plus voir, ſans péril, ni Médecin, ni Chirurgien, ni Confeſſeur: & que dirai-je des Charlatans? Ce n'eſt pas ſeulement ceux qui n'ont jamais eu la petite Vérole qui auront à craindre; il n'y aura pas plus de ſûreté pour les autres, quand même ils l'auroient eue pluſieurs fois.

On peut avoir la petite Vérole accidentelle plusieurs fois. J'en ai donné nombre d'exemples. M. Fourcroi Apothicaire, rue S. André-dès-Arcs, en est un exemple vivant. Il a contracté cette maladie trois fois, & sa fille aînée l'a eue aussi trois fois avant l'âge de huit ans. Elle vit encore. A plus forte raison on peut la réprendre après la petite Vérole artificielle, dans laquelle la crise est rarement parfaite.

XI. On ne peut pas assûrer que la ville de Londres a gagné par l'inoculation. En voici la preuve. Monsieur *Deparcieux*, dans son Essai sur la probabilité de la durée de la vie humaine, *page* 101, dit que depuis l'année 1720, il a été baptisé à Londres, année commune dix-sept mille six cent enfans, & qu'il y en est mort vingt-six mille huit cent. La dépopulation est donc de neuf mille deux cent personnes

tous les ans, l'un portant l'autre. Et *page 96*, il dit qu'il meurt à Paris, année commune, vingt mille personnes, ou un peu moins. Par l'état général des baptêmes, dit-il, ce nombre est rempli. Il y a donc une dépopulation à Londres, & il n'y en a point à Paris.

Le calcul de M. Deparcieux va jusqu'à l'année 1746. L'inoculation a commencé à Londres vers l'année 1720 : donc sans inoculation Paris a toujours considérablement gagné sur la ville de Londres, où l'inoculation est plus ou moins en vogue depuis ce tems-là.

Les Inoculateurs disent que cette méthode n'a été perfectionnée que depuis l'année 1748 : donc ils veulent que nous fassions un apprentissage de vingt-huit ans, pour arriver à ce point de perfection, où ils supposent les Anglois, & que nous perdions autant de

monde qu'ils en ont perdu pendant ces vingt-huit ans, c'eſt-à-dire, deux cent cinquante-ſept mille ſix cent perſonnes, ſelon le calcul de la dépopulation.

Si l'on fait attention au nombre prodigieux d'habitans de toutes les provinces de la France & d'étrangers de tous les pays, qui ſe rendent en foule à Paris, & qu'il y meurt tous les ans beaucoup des uns & des autres, on verra que le nombre des morts parmi les citoyens de cette ville, ne monte pas à beaucoup près à vingt mille, & par conſéquent que le nombre de baptêmes y ſurpaſſe de beaucoup celui des enterremens. Mais Londres n'eſt pas fréquenté comme Paris par les étrangers & les gens de province. Pendant l'été le plus grand nombre des habitans eſt en campagne, où il en meurt certainement pluſieurs, qui ne ſont point compris dans les regiſtres mortuai-

res de cette capitale, & elle n'eſt remplie que pendant la ſeſſion du Parlement.

M. Thiery, Auteur de la Médecine Expérimentale, dit qu'il meurt en campagne un grand nombre d'Enfans Trouvés de Paris, & il conclut de-là, que Paris perd à proportion autant que Londres. Mais 1°. il eſt faux qu'il meurt en campagne neuf mille deux cent Enfans Trouvés de Paris tous les ans. 2° Les Enfans Trouvés de Londres ſont nourris en campagne, auſſi bien que ceux de Paris, & il n'y en périt pas moins tous les ans dans les villages des environs. Ainſi la concluſion de M. Thiery ne prouve rien contre nous.

Dans l'année 1685, la dépopulation de Londres étoit de huit mille quatre cent quatre-vingt-douze. Dans l'année 1686, elle n'étoit que de ſix mille huit cent ſix: & en 1687 elle n'étoit que de ſix

mille huit cent vingt-neuf. Et il y a apparence que si nous avions les regiſtres des années ſuivantes juſqu'à 1720, nous les trouverions encore diminués, comme dans les trois années 1685, 1686, 1687.

ENTRE tous les déſavantages réels de l'inoculation, il me ſera permis de faire mention d'un poſſible; car il y a des cas où l'on doit être en garde contre toutes les poſſibilités.

Le pus puiſé dans les puſtules varioliques de certains individus, peut devenir poiſon chez un autre, & le tuer, non pas ſeulement par une petite Vérole confluente & maligne, mais encore par ſa qualité déletere, ſans produire le moindre ſymptome de cette maladie. Tel étoit le cas du fils du fermier de la Grande-Iſle près de Cork (*a*). N'a-t-on pas quelquefois

(*a*) Voyez la Diſſertation contre l'Inoculation, *page 5*.

attenté à la vie des perſonnes cheres à l'Etat, par des remedes qui cachoient quelques venins ſubtils? L'inoculation n'offre-t-elle pas un chemin plus facile & plus ſûr à de pareils crimes? Ne voit-on pas qu'elle peut tendre, pour ainſi dire, la main à l'avarice, à l'ambition & à la méchanceté. Point d'Apothicaire pour répondre de l'effet du levain qu'elle demande, point d'ordonnance de Médecin pour en conſtater la nature, point de ſymptome particulier qui puiſſe en donner le moindre ſoupçon; au contraire une poſſibilité reconnue de mauvais ſuccès, qui doit mettre l'Inoculateur à l'abri de toute recherche, & le rendre innocent aux yeux de tout le monde, quand même il auroit conçu & effectué le crime le plus noir & le plus puniſſable. Je ne trace ces lignes qu'en frémiſſant; mais je ne ſçaurois m'y refuſer après tant d'exemples que l'hiſtoire

l'hiſtoire fournit d'accidens ſemblables, dont on a par conſéquent raiſon de ſe méfier :

Serpere nec fibris cæca venena ſinas,
Nec credens Medici verbis fallacibus *unquam*,
Noxia laudatæ vulnera peſtis ames.

Anthol. ſacr.

Pour répondre à tout ce que les Partiſans de l'Inoculation ont dit & diſent tous les jours de moi & de mes écrits contre cette innovation, je vais ajouter à ce Tableau de la petite Vérole, la Brochure ſuivante, imprimée l'année paſſée à Vindobone en Allemagne. L'Auteur eſt Antoine de Haen, Conſeiller Aulique de Sa Majeſté Impériale, Médecin-praticien, & Profeſſeur de l'Univerſité de Vindobone.



MONSIEUR ET TRE'S-ILLUSTRE CONFRERE,

On m'a remis cet Ouvrage pour le faire lire, pour ſçavoir le ſentiment des Sçavans, profiter de leurs remarques, objections & obſervations.

J'ai cru, mon cher Confrere, ne pouvoir mieux m'adreſſer qu'à vous. Je ſerois fort aiſe d'en raiſonner quelque jour avec vous. Je répondrai à l'Auteur. Si pourtant vous ſouhaitiez lui faire une réponſe à part, je la lui ferois parvenir: il me paroît, indépendamment de ſa célébrité, mériter des attentions parcequ'il cherche la vérité. Je ſuis charmé de profiter de cette occaſion pour vous témoigner en même tems avec quelle conſidération j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR ET CHER CONFRERE,

Votre très-humble & très-
ce 8 Sept. 1757. obéiſſant ſerviteur, THIERY.

QUÆSTIONES
SÆPIUS MOTÆ
SUPER METHODO
INOCULANDI VARIOLAS;

AD QUAS DIRECTA ERUDITORUM responſa hucuſque deſiderantur; indirecta minus ſatisfacere videntur: orbi Medico denuò propoſitæ ab ANTONIO DE HAEN, Sacræ Cæſareæ Majeſtatis Conſ. Aulico, Med. Pract. in almâ & antiquiſſimâ Univerſitate Vindobonenſi Prof. prim.



VINDOBONÆ,
ypis J. T. TRATTNER, Cæſ. Regiæque Majeſt. Aulæ Typographi & Bibliopolæ.

M. DCC. LVII.



QUÆSTIONES
SÆPIUS PROPOSITÆ
SUPER METHODO
INOCULANDI
VARIOLAS,

Verùm ad quas directa Eruditorum responsa hucusque desiderantur, indirecta minus satisfacere videntur.

T*RIGINTA, & quod excedit, anni sunt, cùm primum ex* Thracia *Insitio variolarum in* Angliam *inducebatur. Angli famâ ejus capti, eandem mox suam in* Americam *invexêre.* America, *vice versâ, illam in* Angliâ *adversâ fortunâ quassatam, & sepultam, resuscita-*



QUESTIONS CONCERNANT L'INOCULATION,

Qu'on a déja ſouvent propoſées, & auxquelles les Sçavans n'ont encore fait aucune réponſe poſitive. Comme des réponſes vagues & indirectes ſur un pareil ſujet, ne ſçauroient ſatisfaire les Médecins, qui n'ont en vûe que l'avantage du genre humain, on propoſe encore les mêmes queſtions.

IL Y A plus de trente années que l'Inoculation fut portée de *Thrace* en *Angleterre*, où la renommée l'avoit déja devancée, & fut bientôt après introduite dans cette partie du nouveau monde, qui eſt ſujette au Roi de la Grande-Bretagne. Le ſuccès qu'elle eut en

vit : ex quo cunctorum ferè encomiis atque ſuffragiis totas Britanniæ inſulas ſibi ſubjecit. Inde verò varias ad Nationes delata, tenuem hîc, illic duram ſortem, apud plurimos, nacta eſt.

Operæ pretium erit mutabilis inſitionis ſortis apud Anglos, exiguique apud alias Gentes progreſſus, indagaſſe originem.

Vitæ humanæ conſervandæ ſtudium nimiis eam laudibus forſan extulerat; repudiaverat, inſtructa haud ſatis in principio rerum, inquietata conſcientia. Lite utrinque motâ, en mox triſtia dedit miſera mortalium conditio ſuæ corruptionis exempla! Mens præoccupata utraque à parte viſa eſt, Hiſtoriæ ejuſdem, ſingulique experimenti, mira pro

Amérique la fit rétablir dans la ſuite en Angleterre, où on l'avoit abandonnée & proſcrite, à cauſe des malheurs qu'elle y avoit cauſés. Depuis cette époque elle a été généralement reçue dans toutes les îles Britaniques, & s'eſt introduite chez d'autres Nations, où elle n'a pas encore fait grande fortune.

Quelle peut être la cauſe de ſes différentes viciſſitudes en Angleterre, & du peu de progrès qu'elle a fait dans les autres parties de l'Europe ?

Il y a apparence que d'un côté l'envie de ſauver les hommes des dangers d'une petite Vérole meurtriere, a fait prodiguer des louanges outrées à cette méthode, & que de l'autre une délicateſſe de conſcience (*a*) l'a fait rejetter dans

(*a*) On a prêché ſouvent en Angleterre contre cette innovation,& quoique l'Evêq. de Wincheſter a prêché en dernier lieu en faveur

animorum diſpoſitione varietas; libido calumniandi; odioſus dominandi in alios amor, undique apparebant.

Obnubilata hinc veritas his, qui neutram partem amplexi, verum unice perquirebant. Maxime verò, quando viles utrinque animi ad ſententiam ſuam per fas, neſaſque, tuendam, falſa pro veris, incerta venditabant pro certis; nimirum ut

les commencemens, où on n'étoit pas encore aſſez inſtruit de ſes mauvais effets. C'eſt ſans doute de-là que naquirent ces diſputes vives, & ces altercations continuelles qu'on a vûes en Angleterre au ſujet de cette nouveauté, où les uns & les autres ont donné des exemples éclatans de la foibleſſe de l'eſprit humain. Le préjugé étoit ſi fort de part & d'autre, que chacun contoit à ſa guiſe l'hiſtoire de l'inoculation & les ſuites de chaque expérience qu'on en faiſoit, & pour triompher du parti oppoſé ſe permettoit les invectives les plus groſſieres & les plus indécentes.

Il n'eſt pas ſurprenant que les perſonnes qui ne prenoient aucun parti dans ces diſputes, ne

de l'inoculation ; il eſt démontré que la ville où eſt ſitué ſon Palais Epiſcopal, a proſcrit cet uſage. Voyez la Lettre de M. Chomel, Médecin de la Faculté de Paris, & Médecin Royal de Québec en Amérique.

incondita argumentorum mole eliderent fauces adversariis. Tunc enim, licèt in summâ rerum alterutra pars duntaxat veritati litaret, erraret alterutra; utraque tamen falsa refellendo quædam verissima protulit. Effectum hinc, ut qui belli finem anheli præstolabantur, demum projicerent animos, spemque totam, fore ut certi quidquam unquam adipiscerentur.

Nunquid sapienter illi? Haud omnino. Bonæ causæ integritatem coram Tribunali non labefactat illa ejus calamitas, quòd sinistros Patronos nacta sit, quòd infidos, quòd mendaces. An justè causam Christianam deridebat Julianus Apostata, *quòd erroneis falsisque ratiociniis eandem defendere* Heterodoxi *anniterentur? Profectò est sedulò in hisce quærenda Quæstionis origo; sedatoque animo, & quid, & quousque, verum utrinque dictum sit, examinandum; videndumque accuratè quid*

puſſent pas démêler la vérité dans les ténebres d'un pareil cahos, où des ames baſſes n'ont pas craint de donner le faux pour le vrai, & l'incertain pour des faits indubitables, afin de fermer la bouche à leurs adverſaires par un tas de raiſonnemens captieux & mal digérés, & de ſoûtenir leur ſentiment à tel prix que ce fût.

Quoique dans tout ce débat il fût certain que l'un ou l'autre des deux partis devoit être dans l'erreur, cependant en réfutant les fauſſetés les uns des autres, ils ont tous deux expoſé des vérités frappantes, & laiſſé ceux qui attendoient la fin de ces diſputes, ſans aucune eſpérance de pouvoir jamais en démêler la vérité? Quelle imprudence de part & d'autre! la bonté d'une cauſe n'eſt pas du tout affoiblie dans un tribunal juſte, parcequ'elle a eu le malheur d'être

demum in Quæſtione ſuperſit ; ad quod ſapienter, & directè, reſpondere impediverit altercandi amor, idque eâ præcipuè in re, quæ ſalutis communis tantopere interſit.

Hæ porro me cauſæ impulêre ; præcipua Quæſtionis capita ſedulò colligerem, ad quæ à magnis, quos veneror, Viris inſitionis Patronis, necdum ita directè reſponſum ſit, ut fluctuantes animos convincant, totamque gentem medicam inſitorem reddant. Sane hi defectus ſuſpenſum

défendue par des menteurs & des impoſteurs. Diroit-on que *Julien l'Apoſtat* a eu raiſon de condamner ou mépriſer la Religion Chrétienne, parceque des Prêtres *Hétérodoxes* tâchoient de la défendre par de faux raiſonnemens & des principes erronés? Il faudroit chercher l'origine de ces diſputes, & examiner, ſans prévention, tout ce qu'il y a de vrai dans les écrits des uns & des autres, & remarquer les difficultés qui reſtent, auxquelles l'eſprit de vertige & d'altercation a empêché juſqu'à préſent de faire aucune eſpece de réponſe directe & ſatisfaiſante.

Il ne faudroit pas moins que cela dans une affaire ſi importante, où il ne s'agit de rien moins que du ſalut des hommes, pour raſſurer les eſprits flottans de tous les Médecins de l'Europe, & les rendre Inoculateurs. C'eſt dans cette vûe que je propoſe ici aux Parti-

& me tenent, moranturque, ne nostræ numerosæ Academicæ Juventuti hanc suadeam, hanc laudem methodum, neve publicè eam, privatèque, defendam, insinuem, inducam.

His igitur quæstionibus ubi directè fuerit satisfactum, manibus ibo pedibusque in sententiam affirmantem: conabor insitionem brevi ex Anglica Austriacam facere Germanamque: doctrinâ demum promovebo, adhortamento, exemplo. Præprimis verò eum, qui mea mihi dubia excusserit, æternùm venerabor.

Si qui verò sint, quos carpendi, calumniandique animus, virulento in me calamo ducat, sciant hi, uti nec formidine eorum, ab iis quæ

ſans ſçavans de cette Méthode ; dont je reſpecte les talens, les principaux points de ces difficultés, qui m'empêchent de parler de l'inoculation à mes auditeurs, ſoit en public ſoit en particulier, de peur d'en paroître le défenſeur, & de les enhardir à la mettre en uſage.

Mais je promets qu'auſſi-tôt qu'on aura directement ſatisfait à ces queſtions, je me rangerai ſous leurs étendarts, & que je ferai tout ce qui dépendra de moi, tant en chaire qu'en conſultation & par mon exemple, pour naturaliſer l'inoculation en Autriche & en Allemagne, autant qu'elle l'eſt aujourd'hui en Angleterre ; & que j'aurai une obligation éternelle à celui qui voudra bien ſe donner la peine d'éclaircir mes doutes.

Que ſi malgré cette proteſtation quelqu'un s'aviſoit de me cenſurer, qu'il apprenne, que ce n'étoit pas la crainte de ſa plume

inquieta conſcientia dictabat, evulgandis abſtinui, ita neque eoſdem reſponſo me dignos habiturum. Concludent quippe ſapientes deſperatam admodum eorum cauſam eſſe, quæ fœminarum in foro altercantium more defendi debeat. Hæc ſola conſideratio quodvis reſponſum, ipſis unquam dandum, præſcindit.

Quæſtiones igitur principales, ad quas directa reſponſio deſideratur, hæ ſunt:

I. Utrùm inſitiva Methodus per DEUM licita?

II. Sit-ne eadem plures in vitâ ſervatura, quàm via dicta naturalis?

qui m'a empêché jusqu'à présent de publier ce que ma conscience m'a dicté sur cette matiere, & que je regarderai son écrit comme non avenu, & indigne de réplique. Se servir d'invectives au lieu de raisonnement, est se mettre de niveau avec la plus vile populace, & trahir la cause qu'on veut défendre.

Voici donc les principales Questions, auxquelles je demande des réponses positives :

I. *Si la Loi de Dieu permet l'Inoculation ?*

II. *Si on peut sauver plus de monde par cette méthode, que par les regles que la Médecine nous enseigne indépendamment de l'Inoculation ?*

III. An certò certiùs quivis pene homo debeat variolis laborare ?

IV. Nunquid omni dubio vacet, quod inoculatio, ſive effectum ſortita, ſive irrita, hominem à variolis perpetuò immunem præſtet ?

Hoc ipſo ordine ſingulas quæſtiones examinabo.



III. *S'il eſt démontré que preſque tous les hommes doivent avoir la petite Vérole ?*

IV. *S'il eſt hors de tout doute que l'Inoculation, ſuivie ou non de la petite Vérole, en met à l'abri pour le reſte de la vie ?*

Examinons ces queſtions l'une après l'autre.



SECTIO PRIMA.

Utrùm insitiva Methodus per Deum licita?

QUÆSTIO *hæc sequentem includebat difficultatem. Mortalium nemo ullum in propriam vitam jus habet; adeoque neque jus habet suam vitam in evidens discrimen conjiciendi. Inoculatio autem hominem in tale discrimen conjicit. Ergo illicita est.*

Argumentum sic probabatur: Demus, secundùm plures insitionis Patronos id verum esse, quòd Mortalium vigesimus citra variolas moriatur: ponamus ab insitione mori vigesimum quemque. Nonne igitur ille, qui inoculationem subit, & qui fortè vigesimus ille immunis fuisset, sese periculo exponit, ne jam

PREMIERE SECTION.

Si l'Inoculation eſt permiſe par la Loi Divine?

VOICI la difficulté de cette premiere queſtion. Les hommes ne ſont pas maîtres de leur vie, & par conſéquent ne doivent pas s'expoſer à un danger évident de la perdre ; or l'inoculation les met dans un danger évident. Donc elle n'eſt pas permiſe par la Loi divine.

Pour prouver que l'inoculation les expoſe à un danger évident de périr, paſſons ce que pluſieurs Partiſans de l'inoculation ont avoué, que la vingtieme partie des hommes meurt ſans avoir eu la petite Vérole, & ſuppoſons enſuite que quelqu'un de cette vingtieme partie ſe faſſe inoculer, & meurt de

ille vigesimus sit, quem insitio de medio tollat?

Claudicare hoc argumentum pars altera dixit. Et quidem ita, ut vix centesimum mori ab inoculatione nonnulli asseruerint; alii vix quingentesimum; alii verò nec millesimum. Et quemadmodùm in definiendis ab insitione mortuis graviter erratum esset, ita & in determinando numero illorum, qui per omnem vitam à variolis sarti, tecti viverent, deviatum à vero esse; siquidem vix millesimus citra variolas diem obiret.

l'opération. La chofe eft poffible, car perfonne ne fçait s'il n'eft pas un des individus, qui doivent conftituer cette vingtieme du monde, & s'il fe fait inoculer étant une de ces perfonnes exceptées de la regle générale, il s'expofe, & cela fans aucune néceffité, à un danger évident de périr (*a*).

Les fauteurs de l'inoculation ont d'abord répondu que cet argument étoit fautif, parceque, *felon les uns, à peine en mourroit-il un de cent; felon d'autres, un fur cinq cens, ou enfin felon d'autres, un en mille. De façon que comme on ne pouvoit pas déterminer au jufte le nombre de ceux qui mourroient de cette opération, on ne pouvoit pas non plus déterminer le nombre de perfonnes qui devoient être toujours à l'abri de la petite Vérole. De forte que ni dans l'un ni dans l'autre com-*

(*a*) Voyez la differtation de M. Cantwell, imprimée en 1755, *page* 18, 19.

Ratiocinium hoc, nisi me animus fallit, audaculum est, fundamento destitutum, experientiæ contrarium; ut ad Sectionem tertiam demonstrare conabor.

Verùm concedamus pro momento justum hoc ratiocinium esse, id tamen minimè solvit quæstionem. In re absolutè vetita, frequentiùs rariùsve periculum locum non habet, nullaque exceptio datur, nisi expressâ Legislatoris voluntate. Si igitur nemini mortalium jus competat in propriam vitam, nullo casu excepto; æque parum licebit eam rariori, quàm frequentiori, exponere periculo.

pte, on n'a pû atteindre la verité; car il est certain qu'à peine la milliéme partie du monde échappe à l'infection varioleuse.

Ce raisonnement me paroît un peu hardi, sans fondement, & opposé à l'expérience, comme je tâcherai de le démontrer dans la troisiéme Section.

Mais supposons pour un moment que ce raisonnement soit juste, la difficulté restera toujours. Dans un cas absolument défendu, il n'y a nulle exception à faire. Il est impossible à l'Inoculateur de décider si un tel qu'il prépare à l'inoculation, est un des privilégiés ou non, & quand même il en seroit sûr, il ne le seroit point qu'il releve de la maladie qu'il va lui communiquer, ni qu'il mourroit de la petite Vérole naturelle, s'il la contractoit par hasard. Il ne doit donc point l'y exposer sans la per-

Sed visum quibusdam est peremptorium sese responsum habere. Sunt qui nunquam variolis laborent; suntque quos nunquam insitio contaminet; Atqui hi iidem sunt. Ergo insitio nunquam periculum mortis inducit illi, quem naturales variolæ nunquam impetivissent.

miſſion expreſſe du Légiſlateur, c'eſt-à-dire, de Dieu. Toutes les fois donc qu'on inocule, on expoſe la vie d'un homme, on péche contre les commandemens de Dieu ; & quand on inocule une perſonne qui n'auroit jamais contracté cette maladie naturellement, on fait une faute que les Inoculateurs eux-mêmes ne ſçauroient adoucir par d'autres termes que celui de *témérité* (a).

Il y en a cependant qui croient avoir trouvé une réponſe peremptoire à cette difficulté. La voici : *Il y a*, diſent-ils, *des hommes qui n'ont jamais la petite Vérole naturellement, il y en a auſſi à qui le pus variolique inſéré ne fait pas d'impreſſion. Or ceux-ci ſont les privilégiés, dont nous venons de parler. Donc on n'expoſe jamais ceux qui*

(a). Voyez la Diſſertation de M. Cantwel, page 80 & *ſeqq.*

Utinàm minorem ſuam Propoſitionem probarent! Verùm id non poſſe eos, adeoque totum ruere argumentum, patebit in Sectionibus tertiâ & quartâ.

At verò demus iterum Minorem ſe ſuam poſſe probare, nunquid quæſtionem ſolverint? Non arbitror. Si nemini jus in vitam propriam auferendam, utique etiam non in eam abbreviandam. Atqui inſitio ſaltem conjicere hominem poteſt in periculum abbreviandæ vitæ, qui alioqui fortè poſt triginta annos variolas habuiſſet. Ergo.

ne doivent pas avoir la petite Vérole naturellement (a).

Je souhaiterois fort qu'ils pussent prouver leur Mineure ; mais ce seroit demander l'impossible ; comme je le prouverai plus bas dans les Sections quatre & cinq ; par conséquent cette nouvelle réponse est aussi destituée de fondement que les autres.

Mais supposons encore que ces Messieurs prouvassent la Mineure, il resteroit encore cette difficulté, qu'il n'est pas plus permis à un homme de s'abréger la vie que de se l'ôter. Or l'inoculation expose les hommes à ce danger-là, puisqu'un homme inoculé à l'âge de dix ou douze ans peut en périr, au lieu qu'il auroit pû vivre

(a) Il y a des exemples de personnes qui n'ont pas contracté la petite Vérole par l'inoculation, & qui l'ont eue ensuite naturellement. Voyez page 75, & la Relation de M. Jurin, des succès de l'Inoculation.

Petitur igitur ad datam quæstionem directa & *evidens responsio, hucusque desiderata, concessa nunquam.*

Excutiamus nunc responsa indirecta.

Licita habentur, secundùm divinas, humanasque Leges, Exempla benè multa, in quibus se exponit homo minori periculo, majus evitaturus. Suntque inter hæc tum evidentiora iis, quæ ab insitione, tum frequentiora, pericula. Ergo saltem licebit periculum tantillum, vix contingens, subire; quo & majus, & inevitabile, averruncetur.

jusqu'à trente ou quarante ans, avant que de contracter la petite Vérole naturellement (*a*).

Je demande une réponse positive, claire & évidente à cette difficulté. Il y a long-tems qu'on la demande, sans l'avoir encore pû obtenir.

Examinons à présent les réponses indirectes qu'on y a faites.

Il y a nombre de cas dans lesquels il est permis par les Loix divines & humaines, de s'exposer à un moindre danger, pour en éviter un plus considérable, & dans ces cas le danger est & plus évident & plus fréquent, que dans l'inoculation. Donc il doit être permis de s'exposer à un petit danger, où à peine peut-on dire qu'il y a du risque, pour en éviter un qui est inévitable, & où on risque beaucoup.

(*a*) Voyez la Dissertation de M. Cantwell, page 30.

Expendamus ordine ſingula.

I. Si ideo inſitio vituperanda ; quòd nonnulli inde moriantur, Medicis ultra vetitum erit venam tundere ; emeticum exhibere, purganſque ; artus amputare, ſecare calculos : quandoquidem multi inde pereunt. Atqui hæc adeo periculoſa permiſſa ſunt, ut mors præcaveatur. Ergo multò magis inoculatio.

Sed, ſi quid video, defectuoſa omnino inſitionem inter, & Medica hæc auxilia, comparatio eſt.

Medicina cum auxiliis ſuis à Deo creata, Deo gaudet autore. Eccli. 38. *Numeratque in ſuis cultoribus Prophetas, Evangeliſtas, principeſque Chriſtianæ fidei Marty-*

Par

Par exemple.

I. *Si on doit condamner l'inoculation parcequ'on a obſervé que quelques individus en meurent, on doit auſſi condamner la ſaignée, l'émétique & les purgatifs; on doit défendre les amputations & la taille, parceque nombre de perſonnes en meurent; cependant ces ſecours, tout dangereux qu'ils ſont, ſe pratiquent tous les jours & ne ſont nullement défendus, parcequ'ils ne ſont employés que pour ſauver la vie. Donc à plus forte raiſon ne doit-on pas défendre l'inoculation.*

Mais cette comparaiſon eſt tout à fait défectueuſe; car on ne peut pas en faire aucune entre l'inoculation & ces ſecours de la Médecine.

C'eſt Dieu lui-même qui a créé la Médecine, & il eſt lui-même l'auteur de tous les ſecours que cet art nous fournit. *Eccli.* 38. Et parmi les diſpenſateurs de ces

res. Nil ſimile heſterna inſitio poterit proferre. Ex hoc capite auxilia medica jam juſta, imo ſacra, habentur. Nec dicat quis Medicinam, ſuis in primordiis ſimpliciorem, violentis auxiliis his caruiſſe. *Nam laudatur* B. Lucas *ut Medicus*, Coloſſ. 4. v. 14. *Medicum eum eundem cum Evangeliſta fuiſſe, doctiſſimus* Freind *inter cætera inde arguit, quòd nemo Evangeliſtarum morbos plures aptiore idiomate medico græcè adpellaverit, quàm ſuo in Evangelio* Lucas. *Sed* Lucæ *temporibus, jam ultra quatuor ſæcula, ipſiſſima hæc enarrata auxilia Medica, in uſu fuiſſe,* Hippocratis *monumenta demonſtrant.*

ſecours nous comptons des Prophetes, des Evangéliſtes, des Princes & des Martyrs pour la religion Chrétienne. L'inoculation peut-elle ſe vanter d'avoir cet honneur? Les ſecours que la Médecine emploie ſont par conſéquent ſages & comme ſacrés. On me repliquera ſans doute *que la Médecine ne connoiſſoit pas autrefois ces remedes violens*. Cependant *S. Luc* eſt regardé & loué comme un grand Médecin, *Colloſſ.* 4. *v.* 14. & le ſçavant Monſieur *Freind* dit que *S. Luc* n'étoit pas moins Médecin qu'Evangéliſte, parcequ'aucun Médecin des trois autres n'avoient nommé en meilleurs termes que lui pluſieurs maladies, & cela dans la langue des Grecs, & nous ſçavons que ces mêmes remedes étoient déja en uſage dans le tems d'*Hippocrate*, qui vivoit il y a plus de quatre ſiécles, long-tems avant *S. Luc.*

Deinde, nec purgans, nec vomitorium unquam, ut aiunt, per ſe, *at modò* per accidens, *lethale fuit. Sed Variolæ, non* per accidens, *ſed* per ſe, *periculoſæ ſunt.*

Tamen malè adminiſtrata hæc artis auxilia lethum pepererunt. *Concedo: ideoque eadem oportet bene adminiſtrare. A bene adminiſtratis mors non ſequitur. Nunquid idem de inſitivis variolis quis adfirmet?*

Sed auxilia hæc adhibentur etiam dubiis in caſibus, ubi ab eorum adplicatione ingens nonnunquam eſt diſcrimen. Id verò licet. Cur ergo inoculare non liceat in caſu minimè dubio?

Ipſum hoc dubium culpa exſolvit artem, non inſitionem. Verſatur æger in præſentiſſimo mortis periculo: nî juvetur, mors inſequatur neceſſe

De plus, ni les purgatifs ni l'émétique n'ont jamais été meurtriers que *par accident*, au lieu que la petite Vérole eſt dangereuſe, non-ſeulement *par accident*, mais par ſa propre nature.

Je conviens que *ces remedes adminiſtrés mal à propos peuvent avoir tué bien des perſonnes*. Il ne faut donc en confier l'adminiſtation qu'à des perſonnes d'une capacité reconnue : & alors on n'aura pas à s'en plaindre. En peut-on dire autant de l'inoculation ?

On me dira encore, qu'*on employe ſouvent ces ſecours dans des cas douteux, & que leur adminiſtration eſt quelquefois accompagnée de beaucoup de dangers. Pourquoi n'en feroit-on pas de même de l'inoculation où le cas n'eſt pas douteux ?*

Je répons que c'eſt ce doute qui oblige à adminiſtrer les autres ſecours, & qui diſculpe le Médecin. Si le malade eſt dans un dan-

est. Certa mors ut præveniatur, incertum adhibetur remedium. Nunquid id affirmare de homine sano, insitionem subituro, queam? Nullo versatur in periculo. Variolas forte nunquam passurus fuisset. Sin verò patiatur quondam easdem, majus fortè non subibit,. quàm nunc in inoculatione, periculum. Imo si à Variolis naturalibus est moriturus, poterit mori postquam triginta, quadraginta vel quinquaginta annis, Patriæ, Ecclesiæ, Familiæ, egregius extiterit utilisque Civis. Ita ut is, qui insitionem subit, quâvis peccet ratione. Cadit ergo vis tota comparationis.

ger évident de périr, il faut le ſecourir, ou le laiſſer mourir ſans reſſource. Ne vaut-il pas mieux en pareil cas lui donner un remede douteux, que l'abandonner à une mort inévitable? (*a*) Peut-on dire la même choſe par rapport à une perſonne en pleine ſanté, à qui on va faire l'inoculation? Peut-être n'auroit-elle jamais eu la petite Vérole; ou ſi par haſard elle la contracte un jour, la maladie pourra n'être pas plus dangereuſe que celle qu'on lui donnera par inſertion, ou ſi le ſujet en doit mourir, ce ne ſera, peut-être, qu'à trente, quarante ou cinquante ans, après avoir rendu bien des ſervices à ſa Patrie, à l'Egliſe, à ſa famille ou à ſes concitoyens, & avoir eu pluſieurs enfans (*b*). Par conſé-

(*a*) *Præſtat anceps remedium experiri quàm nullum*. Celſus.

(*b*) Voyez la Diſſertation de M. Cantwell, page 30.

Missio sanguinis potest equidem infelix esse, sive incuriâ, sive ignorantiâ, tum Medici eam suadentis, tum facientis Chirurgi; sed infortunia hæc venæsectioni non debentur. Si bonus Medicus secundùm artis regulas suaserit illam, si aptus Chirurgus eam, cum bonis instrumentis, ex suæ artis principiis, instituerit; venæsectio per se est auxilium innocuum. Quis id ita de insitione affirmet?

Si artus amputem, si calculum secem, facio quidem periculosas operationes, at verò citra eas, & miserrimè, & certò, & sæpe citò moriendum misero fuisset. An id ita in inoculando?

quent quiconque ſe fait inoculer péche de toute façon. Il n'y a donc aucune comparaiſon à faire entre cette nouveauté, & les ſecours qu'emploie l'Art de la Médecine.

Il eſt vrai qu'une ſaignée peut être malheureuſe par l'impéritie du Médecin qui l'ordonne, ou le peu d'adreſſe du Chirurgien qui la fait. Mais ce malheur ne doit pas être attribué à la ſaignée. Qu'on choiſiſſe un Médecin ſçavant & habile, qui n'ordonne que ſelon les régles de ſon art, & un Chirurgien adroit qui ait de bonnes lancettes & tout ce qu'il lui faut, on n'aura jamais à ſe plaindre de la ſaignée. En peut-on dire autant de l'inoculation ?

On ne peut pas diſconvenir que l'amputation d'un bras ou d'une jambe, auſſi bien que l'opération de la taille ne ſoient des opérations dangereuſes. Mais ſi on ne les fait pas, il faut abandonner un

II. Ex ſexaginta gravidis una paſſim moritur. Fœminæ nihilominus nubere licet. Licet proinde in bonum generis humani ſe ſubmittere periculo. Quòd ſi liceat periculum ſexageſimi ſubire, multò magis periculum milleſimi.

Qualiſnam comparatio ! matrimonium ab ipſo Creatore , Gen. 2. *inſtitutum eſt : ita-ne inſitio ? Matrimonium , Catholicus loquor , ab Eccleſia Catholica creditur à benigniſſimo* Servatore *ad Sacramenti evectum dignitatem : etiam-ne inſitio ? Quæ igitur ſimilitudo rem inter inſtitutam à Deo , nobilitatamque , &*

pauvre malade à ſon triſte ſort, & le voir périr miſérablement, dans des douleurs affreuſes, & peut-être en très-peu de tems. Eſt-ce-là le cas de l'inoculation ?

II. *De ſoixante femmes groſſes, il en périt pour l'ordinaire une. Il eſt cependant permis aux femmes de ſe marier, & parconſéquent de s'expoſer à un danger évident pour le bien du genre humain. Que s'il eſt permis à la ſoixantieme partie des femmes de s'expoſer ainſi pour les autres, que ne ſeroit-il pas permis à la millieme partie des hommes de s'expoſer au même danger pour eux-mêmes ?*

Quelle comparaiſon! le mariage a été inſtitué par notre Créateur. *Gen.* 2. A-t-il auſſi inſtitué l'inoculation? Nous croyons que notre Sauveur Jeſus-Chriſt a élevé le mariage à la dignité de Sacrement. En a-t-il fait de même de l'inoculation? Quel rapport y a-t-il, ou quelle comparaiſon peut-on

inſitionem; quæ neque Deo autore gaudeat, quamque exercere num liceat, adhuc ſub judice lis ſit?

III. Plures homines unico menſis ſpatio in mari pereunt, quàm plurimis annis inſitione. Licitum tamen, v. g. ut Pater munus egregium ſuo filio conciliet, quo frui tamen, nonniſi mari tranſvectus, poſſit. Si majus periculum fortunæ causâ ſubire liceat, utique minus, ipſius vitæ causâ ſubire licebit.

Providus Sator generis humani mare poſuit, ceu commercii diverſarum gentium vinculum; quo ipſæ inter ſeſe mutuis ſubvenirent neceſſitatibus. Ipſe panis, inevitabile illud vitæ ſuſtentaculum, apud Batavos deficeret, nî illi eum ex Mari Baltico ſibi compararent. Vinum creaverat Deus ut cor hominis exhilararet: hoc largiſſimi Creatoris beneficio Angli carerent, nî iter ad

faire entre une chose instituée, ordonnée & consacrée par Dieu même, & l'inoculation dont il n'a jamais parlé, & qui n'est pas encore autorisée par aucune loi humaine?

III. *Il n'est pas défendu de s'exposer aux dangers de la mer, où il périt plus de monde dans un mois, qu'il n'en périt par l'inoculation dans plusieurs années. On risque l'inoculation pour se sauver la vie, on affronte les périls de la navigation pour amasser des richesses.*

La mer a été créée pour faciliter le commerce de différentes nations, & les mettre en état de pourvoir mutuellement à leurs besoins. Les Hollandois n'auroient pas de pain, si la mer Baltique ne leur ouvroit un passage dans le nord; les Anglois manqueroient de vin, si l'Océan ne leur facilitoit les moyens de commercer dans les pays de vignobles. Dieu a fait

Britannicas Insulas mare penderet. Piscibus, & pulcris vegetabilibus, mare replevit, ut eos inde homines improbo caperent labore. Petrum *jussit altum in mare navem duceret, quo diviti gauderet piscatu. Dum ob magnificam telluris dispositionem* David *Rex divinas laudes canebat, simul admirabatur vastissimum mare, tam infinitorum animalium genere refertum, quàm mortalibus navigabile. Ipse* Servator *mare transivit, Apostolos transire jussit. Qui enim aliter Britannicis Insulis, Siciliæ, Corsicæ, Sardiniæ, Melitæ, Rhodo, Candiæ, &c. fidem Christianam hi, eorumve successores, inferre potuissent?* Hæc optimè Grotius de mari libero.

Hîc igitur video rem quidem per se periculosam, sed quæ tamen Deum autorem habeat, utì animi corporis-

naître dans les eaux des poiſſons & des végétaux précieux pour l'utilité du genre humain. Il a ordonné à *S. Pierre*, d'aller pêcher au milieu de la mer pour y prendre une grande quantité de poiſſons. *David* en chantant les louanges du Créateur, qui avoit ſi ſagement diſpoſé & arrangé les différentes parties de ſes productions, admire cette vaſte mer qui nous environne remplie d'une infinité d'animaux, & facilitant aux mortels le paſſage d'un pays dans un autre. *Jeſus-Chriſt* a paſſé la mer, & a commandé aux Apôtres de la paſſer. Et auroit-on pû autrement porter la foi dans les Iſles Britanniques, dans la Sicile, dans l'île de Corſe, la Sardaigne, Malte, Rhodes, Candie & autres pays? *Voyez Grotius de la liberté de la Mer.*

J'avoue que la navigation eſt accompagnée de dangers; mais je vois auſſi que c'eſt Dieu qui l'a

que bona genti cuique distribuat. Quid verò hîc inoculatio? An gaudere eam Auctore & institutore Deo quisquam probaverit? probare possit? Marina ergo itinera quum institutum referant Creatoris, insitiva methodus cùm nil tale redoleat; nullam omninò inter sese tolerant comparationem. Nullius ergo ponderis, quod inde petitur, argumentum est.

IV. Minus malum majori præfertur, consuetudine adprobatâ omnium Christianorum populorum; quando v. c. Navis, contagione infecta, potiùs pleno in mari, cum omnibus hominibus, perire permittitur, quàm ut in portum excepta, contagium propaget: vel quando tempore Pestis, limitibus civitati circumpositis, quisque limitum transgressor sclopeto occiditur; ne urbem ingressus disseminet contagium.

instituée,

inſtituée, pour fournir à chaque Nation les ſecours temporels & ſpirituels, dont elle pourroit avoir beſoin. A-t-on jamais oſé dire, ou pourra-t-on jamais prouver que l'inoculation eſt d'inſtitution divine? Il n'y a donc aucune comparaiſon à faire entre la navigation & l'inſertion, parconſéquent tout argument pris de là ne peut être d'aucun poids.

IV. *Tous les peuples Chrétiens ſont d'accord qu'un petit mal eſt préférable à un mal plus conſidérable. Par exemple, il eſt permis & même louable de refuſer l'entrée de nos ports à un navire peſtiféré, & de préférer la deſtruction inévitable de tout l'équipage à l'infection de nos concitoyens. De même il eſt ordonné aux ſoldats, qui gardent la circonvallation d'une ville affligée de la Peſte, de tirer ſur tous ceux qui voulant échapper aux malheurs qui les menacent, entreprennent de paſſer*

Ergo ſi à variolis naturalibus ſeptimus quiſque, ſecundùm datos calculos, moritur, & ab inoculatione tantummodo milleſimus; licebit, præſtabitque, unum, quàm 143 mori.

Reſpondeo præſcios Naucleros eſſe, quod ex portu contagioſo ſolventes, nunquam ſint aliis in portubus admittendi. Et ubi ad Peſtem averruncandam cancellos urbes circumpoſitos habent, quos qui tranſilierint occiduntur, ſchedulis ſaltem affixis infligendæ mortis pœna ad cancellos legitur; & qui tranſiliturus eſſet, adeoque occidendus, prius ab excubiis monetur.

les limites qui leur ſont preſcrites.

Seroit-il donc défendu aux Inoculateurs d'expoſer un ſeul de mille, pour ſauver cent quarante-deux ſur ce nombre ? Car on a prouvé en Angleterre que dans la voie naturelle, il mouroit cent quarante-deux ſur mille, de la petite Vérole (a).

Je réponds que dans les deux cas propoſés, on eſt prévenu de ce qui doit arriver : tout Capitaine de vaiſſeau ſçait qu'en ſortant d'un port où la Peſte regne, il ne ſera pas reçu autre part, & quand on fait la circonvallation d'une ville

(*a*) Un Inoculateur auroit autrefois mal paſſé ſon tems à Rome. Arcagathus, Chirurgien Grec, en fut banni & ſa boutique demolie, pour avoir fait trop ſouffrir les malades qui s'étoient adreſſés à lui.

Horace épouvanté des dangers de la Mer, ſemble avoir cru, que la navigation étoit défendue de Dieu.

Ne quiſquam Deus abſcidit,
Prudens Oceano diſſociabili
Terras, ſi tamen impiæ;
Non tangenda rates tranſilant vada.

Od. 3, liv. 3.

Verùm in secundâ Sectione operosâ responsione opus non esse patebit, imo tribus confici posse verbis.

V. Qui insitionem, ceu illicitam, condemnant, suo sibi jugulant gladio. Consuetudinis quippe est illis, ut, si magna in familia infans benignis laboret variolis, suadeant jam cæteros infantes consuescere cum eodem & condormire: quo & benignis illi afficiantur. Ergo hi idem consuetudine cum infecto faciunt, quod nos insitione; id si illis licet, & nobis inserere licebit.

RESPONSIO PRIMA.

Sententiam horum Medicorum

affligée de cette maladie, tous les citoyens & autres perſonnes qui s'y trouvent alors ſont avertis de ne pas paſſer de certaines bornes à peine de mort. Il y a même des affiches ſur des poteaux plantés à ce deſſein.

Je ferai voir plus bas dans la ſeconde Section, qu'il eſt très-facile de répondre à ces argumens dans trois mots.

V. *Condamner l'inoculation, c'eſt condamner la coûtume ordinaire des Médecins, qui trouvant chez les Grands quelque enfant attaqué d'une petite Vérole bénigne, conſeillent de faire coucher les autres enfans dans la même chambre, ou bien dans le même lit que le malade, pour leur procurer une petite Vérole de la même eſpece. Ceci eſt une eſpece d'inoculation, puiſque les autres enfans gagnent la maladie.*

PREMIERE REPONSE.

L'opinion des Médecins qui

prorſum erroneam eſſe : nam diſcretæ Variolæ generant confluentes ; confluentes diſcretas. Id quotidiana exempla demonſtrant. Id etiam Defenſores inſitionis publicis teſtimoniis de inſitivo pure notârunt. Idem magnus Boerhaave *de benigno pure inſitivo obſervatum ſcribit in Præfatione, ſeu Diſſertatione potius,* ad morbos Aphroſidiacos: « *Robuſtiſ-*
» *ſimi agricolæ*, inquit, *ſaniſſimo*
» *ſanguini pus de papula Variolæ,*
» *particula vix conſpicua, apice aci-*
» *culæ infigatur, quis Mortalium*
» *credat! en febrim omnino ſingula-*
» *rem, ſui ſemper genii tenacem,*
» *ſuo definitam tempore, propriis*
» *ſtipatam ſymptomatibus : mox*
» *erumpentes admiraris papulas cer-*
» *tæ formæ, naturæque, intra de-*
» *terminatum tempus in abſceſſus*
» *purulentos qui degenerant, quorum*
» *tanta ſæpe glomeratur frequentia*
» *undique, ut omnis fere ſanguis,*
» *efficacia mali, in malignum pus*

donnent de pareils avis est très-erronée : car l'expérience journaliere nous apprend que la petite Vérole discrete d'une personne, produit une petite Vérole confluente dans une autre ; comme l'air d'une petite Vérole confluente ne produit souvent ailleurs que des discretes. L'inoculation est une preuve convaincante de ces deux vérités. Le grand *Boerhaave* dans sa Préface aux *Maladies Vénériennes*, fait la même remarque par rapport au pus bénin dont on se sert pour l'inoculation de la petite Vérole. « La moindre particule de pus variolique, » dit-il, introduite avec la pointe » d'une aiguille dans le sang du plus » fort paysan, occasionne d'abord » une fiévre particuliere, qui ne » change jamais de caractere, finit » dans un tems limité, & est » toujours accompagnée de symptomes qui lui sont propres &

» *conversus sit*, totumque aliquan- » do corpus pessumdet; *atque mi-* » *nima rursum particula virus idem* » *gerat, sanumque corpus valeat in-* » *ficere simillimo contagio* ». *Sed de magno hoc Viro mox adhuc quædam.*

RESPONSIO SECUNDA.

Sententiam erroneam non modò, verùm etiam illicitam esse, eamque qui sequantur Medicos graviter reprehendendos; iisdem prorsum de causis, ob quas insitio condemnatur. Ubi enim possibile est, separationi sanorum ab infectis est semper studendum.

» particuliers.

» particuliers. On voit ſortir bien-
» tôt de petits boutons d'une cer-
» taine forme & nature, qui dégé-
» nerent dans un tems limité en
» abſcès purulens, ſi près quelque-
» fois les uns de autres, que preſ-
» que tout le ſang eſt changé par
» la force du venin à un pus malin,
» *qui détruit quelquefois tout le corps*.
» Enſuite la moindre particule de
» ce virus produit les mêmes ſym-
» ptomes dans un autre corps ſain,
» l'infecte de même, & produit
» un pus à peu-près ſemblable ».
Je dirai encore quelque choſe de
ce grand homme.

SECONDE REPONSE.

Je dis que l'opinion de ces Médecins eſt non-ſeulement erronée; mais encore illicite, très-répréhenſible, & auſſi condamnable que l'inoculation. Car on doit toujours ſéparer, autant que faire ſe peut, les perſonnes ſaines d'avec celles qui ſont infectées. *Il n'y a*

Fas sit hâc occasione monuisse, quòd incomparabilis Boerhaave, *inter insitivæ methodi promotores, à multis perperam recenseatur.*

Verum quidem est eum in Aph. scripsisse : Prophylaxis insitiva videtur satis certa tutaque. *At non adeo firma hæc ipsi sententia in animo inhæsit, quin multoties vacillaverit. Id patet laudatâ mox Præfatione, quam scripsit ad finem anni 1727, pluribus ergo annis, postquam illam sententiam suis inseruerat Aphorismis.*

Adeo verum hoc, ut triennio ante fata, me præsente, testaretur, se malle homines naturaliter, quàm

que l'envie de multiplier les honoraires qui puiſſe dicter une autre conduite.

Qu'il me ſoit permis de faire voir ici qu'on a eu tort de compter l'incomparable Boerhaave, dans le nombre des partiſans & défenſeurs de l'inoculation.

Il eſt vrai qu'il a marqué dans ſon livre d'Aphoriſmes, que *la méthode prophylactique, par le moyen de l'inoculation, paroiſſoit aſſez ſûre & ſans danger.* Mais il n'étoit pas aſſez affermi dans ce ſentiment, pour ne pas changer ſouvent, comme on le voit dans ſa Préface dont j'ai déja fait mention; Préface qu'il a écrite à la fin de mil ſept cens vingt-ſept, pluſieurs années après avoir inſéré dans ſes Aphoriſmes, ce que je viens de citer dans cette Section.

Cela eſt ſi vrai que, trois ans avant ſa mort, il a aſſûré, en ma préſence, qu'il préféroit la petite

insitione, affici. En propria verba quæ ex ore hujus Medicinæ Oraculi exscripsi : « Si puer converfetur, & » condormiat cum puero bonas va- » riolas habente, ille non habens » contagii suspicionem, tunc adhuc » tutiùs per deglutitionem ordina- » riam miasmatis, quàm per insitio- » nem, habebit, & æque bonis » variolis laborabit. Quærunt à me an » debeat insertio fieri ? Dico tantùm, » quòd cum illo infecto conversari » debeat : nam plerumque afficietur ; » si non semper, neque insitione factâ » omnes laborant eo morbo. Hinc » canon in numerosis familiis, ut, » si unus puer laboret, omnes alii, » qui nondum variolis laboravêre, » cum illo puero includantur ».

Vérole naturelle à celle qu'on donne par inoculation. Voici les propres paroles de cet oracle de la Médecine : « Si un enfant tient » compagnie à un autre enfant qui » a une petite Vérole bénigne, & » couche avec lui, comme il n'au- » ra aucun ſoupçon de cette ma- » ladie, il la contractera avec moins » de danger en avalant quelques » myaſmes, que par la méthode » de l'inoculation. Cette petite » Vérole ſera auſſi bonne & auſſi » bénigne que celle du malade de » qui il l'a priſe. On me demande » ſi l'on doit faire inoculer cet » enfant? Je dis ſeulement qu'on » doit lui faire tenir compagnie » à un autre enfant qui a une petite » Vérole bénigne, car ordinaire- » ment les enfans la prennent par » cette méthode. Il eſt vrai que » cela n'arrive pas toujours; mais » auſſi tous ceux qu'on inocule, » ne contractent pas la petite Vé-

Sane qui ſemper & unicè ex iis, quæ in Inſtitutionibus *&* Aphoriſmis *typis impreſſa leguntur, concludere velint quæ mens* Boerhaavio *fuerit, nae toto errant cœlo. Mutavit enim ſententiam ſæpè, eamque mutatam nobiſcum communicabat: Typographis nihilominus eodem ſemper modo deficientes hos libros recudentibus. Numquam ibi legitis mutatam de duplicaturâ peritonæi ſententiam: hanc tamen duplicaturam ex* Swammerdammio, Ruyſchio, Douglaſio, *negabat in Collegiis: negabat in Præfatione ad* Swammerdammii Biblia Naturæ. *Si quis crederet ſe mentem magni Viri bene capere ex cap.* de Morbis Gravidarum, *de* Partu difficili, *de* Puerpe-

» role. De-là vient la regle des
» grandes Maiſons, où il y a beau-
» coup d'enfans, de renfermer
» avec celui qui a la petite Vérole,
» tous ceux qui ne l'ont pas encore
» eue ».

Il eſt très-certain que tous ceux qui jugent des ſentimens de *Boerhaave*, par ce qu'ils trouvent imprimé dans ſes *Aphoriſmes & dans ſes Inſtituts*, ſe trompent ſouvent. *Boerhaave* a ſouvent changé de ſentiment, & nous a toujours communiqué ces changemens.

Ces changemens-là n'ont jamais paru dans ſes livres, parceque les Imprimeurs toujours preſſés, & n'en ayant pas ſouvent aſſez d'imprimés pour fournir à ceux qui en demandoient, ne ſe donnoient jamais la peine de corriger dans les nouvelles éditions ce que l'Auteur avoit changé. Par exemple, on n'y trouvera pas le changement qu'il a fait dans ſa deſcription du

rio, *de* Lue Venereâ, *ille immensum erraret; quum in Collegiis plane diversa Discipulos erudiret.*

Fuêre anni cùm textum suum de insitione ne ullo quidem verbo commentatus esse visus sit, ut concludere datur ex Spuriis Comment. an. 1731. Lond. apud Knebel & Knapton, editis.

Interim, ex responso ad hanc

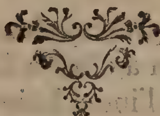
Péritoine. Il y donne une duplicature, qu'il rejettoit dans ses leçons publiques, à l'exemple de *Swammerdam*, *Ruysch* & *Douglass*. Il en a aussi nié l'existence dans sa Préface à *Swammerdam sur les livres de la nature*. Si on croit sçavoir le sentiment de *Boerhaave sur les maladies* des *Femmes grosses*, des *Couches difficiles*, des *Femmes en couche*, & de *la maladie Vénérienne*; par ce qu'il a dit dans ses livres imprimés de ces différentes maladies, on se trompera infiniment : car il nous enseignoit des choses toutes différentes dans ses leçons.

Il y a eu des années où il paroît n'avoir rien ajoûté à son texte sur l'affaire de l'inoculation, comme on peut le voir *dans les faux Commentaires qu'on en a imprimés à Londres, en mil sept cens trente-un chez Knebie & Knapton*.

On a vû par la réponse que j'ai

ipsam quæstionem paulò antè dato; patuit me Boerhaavi *consilium, de consuescendo cum puero infecto, minimè adoptare. Attuli id duntaxat, quo mens ejus circa insitivam methodum patesceret.*

Ex omnibus hucusque dictis evidenter patet, neque directè, neque indirectè, unquam ad gravem hanc primam quæstionem à defensoribus inoculationis responsum esse; id verò demum ut faciant, ne ultra utilissima eorum methodus procrastinetur, necessariò requiri.



faite à cette ſeconde queſtion, que je n'adopte pas l'avis de *Boerhaave* ſur la méthode de faire coucher ou demeurer les enfans ſains avec ceux qui ſont infectés de la petite Vérole. Cela eſt vrai, & je n'ai parlé ici du ſentiment de cet Auteur, que pour faire voir qu'il n'étoit pas un défenſeur de l'inoculation.

Il paroît évidemment, par tout ce que je viens de dire, que les partiſans de cette méthode n'ont jamais fait encore de réponſe directe à cette premiere queſtion, & qu'il eſt abſolument néceſſaire qu'ils le faſſent une bonne fois, pour empêcher que leur méthode, qu'ils diſent être ſi utile, ne ſoit négligée ou totalement rejettée.



SECTIO SECUNDA.

Utrùm insitiva Methodus plures, quàm via naturalis, in vitâ servatura sit?

HOC, *ceu demonstratum, ponitur. Quippe* ex naturalibus variolis septimus moritur, ab inoculatis vix millesimus. Ergo differentia est ut 1 ad 143. Itaque si ex primis 3000 moriantur, ex ultimis modò morientur 23 aut 24.

Respondeo iniquam omninò videri, quam inter mortuos utriusque classis comparationem instituant.

SECONDE SECTION.

Si on peut ſauver plus de monde par l'Inoculation, que par la méthode ordinaire & naturelle?

Les Inoculateurs regardent cette queſtion comme démontrée en leur faveur : *Dans la petite Vérole naturelle*, diſent-ils, *on perd un de ſept ; dans l'inoculation à peine peut-on dire qu'on perde un ſur mille. Donc la différence eſt comme d'un à cent quarante-trois ; de façon que lorſqu'on perdra trois mille dans la voie naturelle, on ne perdra que vingt-trois ou vingt-quatre dans la voie de l'inſertion.*

Je dis que la comparaiſon qu'on fait entre les pertes de ces deux claſſes eſt fauſſe.

Variolis epidemicis, nunc benignioribus, nunc malignioribus, Hagæ Batavorum *grassantibus, carus ejus incolis, magnum ægrorum numerum semper curandum habui. Felicissimæ meæ sub Divinâ clementiâ curæ, in variis epidemiis, nemo mihi laudes auferet, nemo eripiet honorem. Meminerunt plures nobiles ibidem Matronæ, dum Viennam abiturus ultimum vale dicerem, se lacrymabundas declarasse, quàm exoptassent, ut, antequam abiissem, universa proles variolis laborasset! Praxi oneratus omnium adornare historiam non potui; 220 tamen historiam exactè adornavi, ex quo nempe ingenium ad hunc morbum curandum deditâ operâ adplicui. Horum 220 hominum unicus duntaxat periit.*

J'ai eu à la Haye, pendant le séjour que j'y ai fait, un grand nombre de malades à ſoigner, dans différentes épidémies varioliques, quelquefois bénignes, & quelquefois très-malignes. Les habitans de ce lieu m'ont toujours fait la grace de m'eſtimer, & je défie qu'on puiſſe me diſputer les ſuccès dont *Dieu* a bien voulu récompenſer mes ſoins & mes travaux dans pluſieurs de ces épidémies, non plus que les marques d'honneur dont on m'y a comblé. J'en atteſte les Dames les plus qualifiées du pays, qui ont honoré mon départ de leurs larmes, & témoigné publiquement, qu'elles auroient ſouhaité que toute la jeuneſſe du pays eût eu la petite Vérole avant que je m'éloignaſſe. Comme j'étois toujours chargé de beaucoup de malades, il m'a été impoſſible de finir l'hiſtoire de tous ceux que j'y ai

Unicum dico; quamvis quinque periisse notaverim. Sed simul notatum invenio, quòd horum quinque primus omnem omnino potum respuebat; quod ad alterum re pene conclamatâ advocabar; à tertio venæsectionem nullâ ratione impetrare poteram; quartus spirituum vinique abusu fermè exustus erat; quintus modò secundùm omnes artis regulas tractatus, & moriger; perierat.

Condonabitur mihi quatuor horum, ex quinque mortuis, exemtio: siquidem & hos eximi jure meritò

vûs attaqués de la petite Vérole. J'ai cependant eu le tems d'achever celle de deux cens vingt, & cela depuis que je me ſuis conſacré tout entier au traitement de cette maladie. De ces deux cens vingt je n'ai perdu qu'un ſeul ſujet. Je dis un ſeul, quoique j'avoue qu'il en eſt mort cinq. Mais il faut remarquer que le premier de ces cinq n'a jamais voulu rien boire; que le ſecond étoit dans un état déplorable quand on m'a appellé; que le troiſieme n'a jamais voulu conſentir à ſe laiſſer ſaigner, & que le quatrieme étoit preſque brûlé, ou avoit la maſſe du ſang preſque deſſéchée à force d'avoir pri des liqueurs; le cinquieme a été traité ſelon toutes les regles de l'art, & malgré ſa grande douceur & ſa docilité il périt.

Je ne crois pas qu'il y ait de Médecin qui puiſſe me reprocher ces quatre pertes, ou qui s'aviſe

oportere perſpicuè quiſque videat, & magni Viri ex ſuis inoculatis mortuis plures adhuc ſcrupuloſius eximere ſoleant.

Vidi pariter pauciſſimos admodum à variolis in Hollandiâ mori, curâ ejuſmodi Medicorum, qui, ut in cæteris, ita & in hoc morbo, optimâ methodo uterentur. Idem obſervo Viennæ, viciniſque in urbibus, ſub bonorum Medicorum curâ. Idem de ſe, aliiſque, teſtatur clariſſ. Lœberus, tract. in-8°. Jenæ 1730.

Ægrè ergo nemo ferat, quòd comparationem naturales inter, inſitivaſque variolas, quam multi in-

d'en attribuer la mort à la ſeule petite Vérole ; il y a de grands Hommes parmi les Inoculateurs, qui rayent du nombre des morts de la petite Vérole artificielle un nombre plus conſidérable, avec beaucoup moins de raiſon.

Je ne ſuis pas le ſeul Médecin qui ait eu beaucoup de ſuccès dans le traitement de la petite Vérole, auſſi bien que dans celui d'autres maladies en Hollande. Ce bonheur eſt entiérement dû à leur ſcience & à la méthode particuliere qu'ils obſervent. Je vois encore la même choſe à Vienne, & dans les villes voiſines où il y a d'excellens Médecins. *Lœberus* en dit autant de lui-même, auſſi bien que d'autres Praticiers, dans ſon Traité *in-octavo, imprimé à Jene en mil ſept cens trente.*

J'ai tant vû de petites Véroles, & une longue expérience me les a fait ſi bien connoître, que je ne

ſitionis patroni, poſuerint, non admittam. Plura profectò vidi, evidentiora expertus ſum, quàm eandem ut admitterem.

Quare, ſi his autoribus relictis, eos adeamus, qui centeſimum, ducenteſimum, trecenteſimum ab inſitione obiiſſe enarrent, notabilis non ſupererit, mortuorum utriuſque claſſis, differentia. Si id ita ſe habeat, bellum hodiernum de inſitione incaſſum geritur. Sed reliqua argumenta excutiamus.

Cura inſitiva facillima eſt; cura naturalium difficultatibus ſcatet: inde neceſſariò mortuorum numerus in his, quàm illis, major.

ſçaurois paſſer la proportion qu'on établit entre les pertes de la naturelle & de l'accidentelle bien caractériſées.

Je prie donc mes lecteurs de ne pas trouver mauvais, ſi je ne m'y rends pas. M. Jurin croyoit avoir beaucoup fait quand il n'en perdoit qu'un ſur cent, on pourroit même paſſer un ſur deux cens ou trois cens ; dans ce cas-là la différence ne ſera pas fort grande, & cela ſuppoſé tout le bruit que l'on fait aujourd'hui en faveur de l'inoculation eſt de très-peu de conſéquence & fort inutile. Voyons cependant les autres raiſons qu'apportent ſes partiſans.

Il eſt très-facile de traiter une petite Vérole artificielle, au lieu qu'il eſt très-difficile de bien traiter la naturelle. On doit donc perdre beaucoup plus de monde dans la derniere eſpece, que dans la premiere.

RESPONSIO PRIMA.

Si curæ insitivæ non probetur licentia, frustra ejus facilitatem laudari.

RESPONSIO SECUNDA.

Comparationem hanc iterum nimiâ fieri exaggeratione. Nam utræque sæpè faciles; neutra magnis sæpè difficultatibus caret. Quòd variolæ naturales facillimè tolerentur, ægrique vix ægrotent, vix lectis inhærere cogantur, vix jacturam patiantur venustatis; multoties vidi, vidêre Medici omnes. Quòd malè admodum, & periculosè ab iisdem ægri decumbant, haud rarò dolui: sed simul vidi optimos viros idem de insitivis publicè fateri.

PREMIERE REPONSE.

Si l'on ne prouve pas que l'infertion foit licite, il eft inutile de la vanter comme une méthode facile.

SECONDE REPONSE.

Les Inoculateurs exagerent trop dans les comparaifons qu'ils font de ces deux efpeces de petite Vérole. Car l'une & l'autre font fouvent faciles à traiter & à guérir; d'autres fois elles font tant l'une que l'autre très-difficiles à furmonter. J'ai fouvent vû, & nombre d'autres Médecins l'ont vû comme moi, que la petite Vérole naturelle ne caufe pas la moindre incommodité, qu'à peine en fouffre-t-on, que les malades ne font jamais alités, & qu'on ne peut pas dire qu'elle ait fait aucun changement au vifage. Je ne difconviens pas qu'elle ne foit quelquefois meurtriere, fouvent dangereufe & effroyable; mais l'artifi-

Differentiam majorem arguit pus ſemper benignius adhibitum in inoculando.

Corporum diverſa diſpoſitio majorem differentiam facere videtur, quàm puris benignitas. Nec deſunt inter inſitionis patronos, qui idem in inſitivis animadverterint. Conſtititque idem ex Boerhavii *allato textu, Sectione primâ. Obſervatio quotidiana id in naturali contagio docet. Eodem contagioſo tempore, eodem in cubiculo, primus fortè infans, & paucas habet, & faciles variolas; alter haud quidem numeroſas, ſed moleſtiſſimas; tertius multas, leveſque; quartus ferè lethales: & iterum in alia familia vicibus omni modo permutatis.*

cielle l'eſt de même. Je connois des gens reſpectables qui en ont été témoins & me l'ont avoué.

On dira que cela ne peut pas être, puiſqu'on a ſoin de ne ſe ſervir pour l'inoculation que d'un pus variolique bénin (a).

C'eſt plutôt la différente diſpoſition du corps, que la bonté du pus variolique qu'on employe, qui fait toute la différence de la petite Vérole artificielle. Nombre d'Inoculateurs, & aujourd'hui preſque tous ſont de ce ſentiment-là. Ils employent indifféremment toute eſpece de pus variolique pour leur opération, ſans avoir égard à l'eſpece de petite Vérole dont ils l'empruntent, fût-ce une petite Vérole pourprée ou gangréneuſe. Combien de fois ne l'ont-

(a) Tous les Inoculateurs avouent aujourd'hui qu'ils ſe ſervent également du pus de petites Véroles confluentes, que de celui des diſcretes, & même des croutes qui tombent des inciſions, faute de pus.

Verùm præparantur corpora ad insitivas, & non ad naturales. Præparati proinde mitiùs habebunt, Minus proinde morti expositi erunt.

ils pas tiré de perſonnes mortes de cette maladie? *Boerhaave* ſemble penſer de même, ſuivant ce que j'en ai rapporté dans ma premiere Section. On obſerve que la même choſe arrive dans la petite Vérole naturelle. Car dans la même chambre, on voit que le premier enfant qui en eſt attaqué, aura très-peu de puſtules, & que ſa maladie ſera très-facile à traiter; le ſecond en aura beaucoup & ſouffrira infiniment; le troiſieme en aura auſſi beaucoup & ne ſouffrira que très-peu; le quatrieme en aura de très-mauvaiſes & en mourra: & dans une autre maiſon on verra tout le contraire.

Mais on dira encore qu'*on prépare les ſujets qu'on veut inoculer, & qu'on ne peut pas préparer ceux à qui la petite Vérole arrive accidentellement. Et que par conſéquent on doit être moins expoſé dans la petite*

Non diffiteor quin interſit, utrùm Socrates *afficiatur variolis, an* Epicuri *de grege porcus; differentiam tamen minorem eâ, quæ vulgò ponitur, pono. Patuit id publicis ſcriptis ab inſitionis aut patronis, aut ſaltem ſic creditis, editis. Et quàm parùm ſæpius ad futuras naturales Variolas vel optimæ præparationes conferant, agnovêre* Eruditi Edimburgenſes, Act. Ed. part. 3. Sect. 2.

« *Quamvis*, inquiunt, *venæſectio in principio variolarum pluribus in caſibus manifeſtò levaret,*
» *diſcerni tamen non poterat, an*
» *venæſectio, ſive ea inſtitueretur*
» *ante febrem varioloſam, ſive poſt*
» *manifeſta ejuſdem ſymptomata,*
» *quidquam prodeſſet ad variolarum*
» *tùm naturam determinandam,*
» *tùm frequentiam. Pluribus enim*
» *illorum, quos venæſectio purgatio, fonticuli, tenuiſque ac refri-*

Vérole artificielle que dans l'accidentelle.

J'avoue qu'un *Socrate* aura meilleur marché de la petite Vérole, qu'un *Epicure*. Cependant la différence ne sera pas si grande, qu'on la croit ordinairement. Les Inoculateurs ont souvent confirmé cette vérité dans leurs écrits. La même chose a été bien détaillée *dans la troisieme Partie des Transactions d'Edimbourg, Section seconde:*

« Quoique la saignée, y dit-on, » ait, sans contredit, fait du bien » dans les commencemens de la » petite Vérole, on n'a jamais pu » discerner au vrai si elle a changé » la nature de la maladie, ou diminué le nombre des pustules, » soit qu'on l'ait faite avant la fiévre varioleuse, ou après que les » symptomes caractéristiques du » mal ont paru. Car plusieurs de » ceux qu'on avoit bien préparés

» *gerans diæta, bellissimè præparave-*
» *rant, confluentes, malignæque ad-*
» *modum variolæ, contingebant.*
» *Aliis verò, eadem planè methodo*
» *tractatis, ut & ingenti numero eo-*
» *rum, quos ars minimè præpara-*
» *verat, benignæ obtigêre. Non-*
» *nulli qui, Mercurio curati, nota-*
» *bili adhuc tempore æthyope mine-*
» *rali utebantur, confluentibus pe-*
» *tebantur, & peribant ».*

Igitur fallunt sæpè vel optimæ præparationes, plurimis non præparatis morbus levissimus est. Non est ergo hæc quæ convincat regula. Pergamus ad alia.

» par la ſaignée, la purgation,
» les cautères & une diète rafraî-
» chiſſante, ont eu une petite Vé-
» role confluente & maligne; au
» lieu que d'autres qu'on avoit pré-
» parés de la même façon, auſſi
» bien qu'un nombre infini de ſu-
» jets qui n'avoient pas été du tout
» préparés, ont eu une petite Vé-
» role bénigne. On en a vû qui,
» après avoir été traités long-tems
» avec le Mercure & l'æthyops
» minéral, ont eu la confluente,
» & en ſont morts ».

Par conſéquent les meilleures préparations ſont ſouvent inutiles; ſouvent au contraire la petite Vérole eſt très-bénigne où on n'a fait aucune préparation. Par conſéquent cette derniere regle, ou tout ce qu'on peut dire en faveur de l'Inoculation, par rapport à la préparation, ne prouve rien. Paſſons à d'autres argumens des Inoculateurs.

Qui artem Medicam ritè calleant Medici, ſunt rariores; bonaque proinde eorum methodus ſervabit paucos. In pagis remotis, in locis abditis, in quibus aut reperiundus Medicus non eſt, aut ſuper variolis conſuli non ſolitus, ſummum erit ſemper à naturalibus periculum. Imò multi Medicis utuntur quidem, at non obediunt; quamobrem toties bonus Sydenham ægros ſuos immorigeros vel periclitatos, vel mortuos, lamentabatur. Augeſcit ſemper hinc periculum in variolis naturalibus.

Inducta inſitiva methodus his omnibus mederetur. Ut enim Londini, & alibi, laudabiliter inſtitutum, ita ubique, hunc in finem, conſecrari Noſocomia poſſent, in quibus inſitio *gratis* adminiſtrare-

Les bons & ſçavans Médecins ſont aſſez rares, & ne peuvent être utiles qu'à peu de monde. Dans pluſieurs villages & autres lieux, ou il n'y en a point, ou s'il y en a, ils ſont peu accoûtumés à voir de petites Véroles. Par conſéquent on y riſque beaucoup, lorſqu'on a le malheur d'y avoir la petite Vérole naturelle. Dans les villes où on a des Médecins à choiſir, on eſt ſouvent indocile. Syndenham ſe plaint amérement de cet inconvénient, & dit que les malades de cette eſpece pour leſquels il a été appellé, ou ſont tous morts, ou ont eſſuyé des petites Véroles très-dangereuſes. Toutes ces conſidérations devroient rendre l'inoculation recommandable.

Elle remédie à tous ces inconvéniens, & on pourroit établir par-tout des Hôpitaux à l'inſtar de celui de Londres, où l'on inoculeroit tout le monde gratis. *De maniére qu'on y pourroit traiter quelques centaines*

tur. Ita in omni regione, ſingulo menſe, aliquot centeni curari poſſent facilè: nam requireretur ibidem modo unus, rerum gnarus, Medicus director, cujus nutui cæteri Medici & Chirurgi parere tenerentur. Opus porro hoc inoculandi elapſis aliquot annis ita decreſceret, ut deinceps pauci ſemper inoculandi ſupereſſent.

Dignum attentione argumentum! ſed dico 1° quod jam ſæpius, ſi operatio illicita eſt, argumentum, ut ſpecioſum, ſponte ruit.

Dico 2°. Erit perpetuò numerus eorum ingens, qui ſe, ſuoſque, oblatæ gratis *inoculationi ſubmittere recuſent. Capientque Noſocomia infimam modò plebem. Melioris verò*

de sujets tous les mois. Il ne faudroit dans ces Hôpitaux qu'un Médecin, qui fût parfaitement stilé au traitement de cette espece de petite Vérole, & capable de pourvoir à tous les accidens qui pourroient y arriver : on lui donneroit la direction de la Maison, & il seroit à la tête de tous les autres Médecins & Chirurgiens dont on y auroit besoin. De cette façon tout le monde auroit dans quelques années essuyé la petite Vérole, & le nombre de personnes à inoculer diminueroit tous les jours.

Quel raisonnement! Je le repéte encore, si l'opération est en elle-même illicite; ce nouveau raisonnement ne mérite pas plus d'attention que tout ce qu'on a dit jusqu'à présent pour la faire valoir.

Outre cela, il y aura toujours beaucoup de personnes, qui ne voudront pas s'exposer à cette opération, ni permettre que leurs enfans ou leurs parens en courent

ſortis homines, boni Cives, Nobiles, qui ſuis in ædibus inoculantur, periculo expoſiti erunt in malos Medicos incidendi, vel erunt bonis ſuis Medicis immorigeri: ut etiam hiſce de cauſis infelicis inſitionis effectibus ſubjaceant.

Sed dico 3°. Si hoc conſilium ita laudandum eſt, deſtinentur publicâ autoritate eadem Noſocomia in quavis regione, ut inibi, quovis epidemico tempore, naturales Variolæ gratis *curentur, cum venia accedendi, ad leviſſimam ſuſcepti contagii ſuſpicionem. Ita omnes iis de locis, qui Medicis, ſaltem eruditis, careant, com-*

les riſques ; de façon qu'on ne verra dans les Hôpitaux , que des miſérables , ou la lie du peuple. Pour les perſonnes qui ſont à leur aiſe, les bons Bourgeois & la Nobleſſe, ils préféreront toujours leur maiſon à un Hôpital ; mais ils seront encore expoſés chez eux à tomber entre les mains de quelque Médecin ignorant ; ou , s'ils ont le bonheur de trouver un habile homme, ils ne voudront pas ſuivre ſes avis : de ſorte qu'ils riſqueront d'éprouver les mauvais effets que produit quelquefois l'inoculation.

Mais ſi au lieu d'établir des Hôpitaux pour l'inoculation , on en établiſſoit par-tout pour la petite Vérole naturelle , & qu'il fût permis à toute perſonne de s'y préſenter , ſur le moindre ſoupçon d'infection , ſur-tout dans le tems d'épidémie variolique , il en réſulteroit de grands avantages. Les

modè curabuntur : quandoquidem unus ſaltem intelligens rerum Medicus ibi aderit, cujus imperio cæteri Medici pareant. Sic etiam his incommodis proviſum erit in Variolis naturalibus, citra ullam neceſſitatem inſitionem ideo præferendi.

Sed ultrà progrediendum. Si res ita ſe, ut dixi, habet, legitima ſuſpicio ſubit animum, num vigente

pauvres feroient toujours bien traités, on en perdroit beaucoup moins dans ces épidémies varioleufes : ceux qui étant à leur aife voudroient effuyer cette maladie chez eux, feroient en état de fe procurer les meilleurs avis, & s'ils ajoûtoient à cela de la tempérance dans les repas & dans les plaifirs de la vie, & de la docilité dans leurs maladies, leurs petites Véroles feroient auffi faciles à traiter que celles des pauvres ; on en fauveroit des uns & des autres, autant que M. Lœbnerus & moi en avons fauvé, peut-être beaucoup plus, l'inoculation deviendroit inutile ; & cette guerre Médicinale finiroit & on préviendroit à coup fûr le ravage des Etats, que l'inoculation continuée doit caufer tôt ou tard (a).

Car je ne doute pas qu'il ne

(a) Voyez page 81, 82, & *feqq.* & la Differtation de M. Cantwell, page 19.

inoculatione plures à Variolis non moriantur, quàm eâdem repudiatâ?

Contagium enim majus, minusve, æque ab insitivis habetur, quàm à naturalibus. Quamvis enim nonnulli autores certâ de causâ insitivarum contagium minuunt, tamen ipsi aliam ob rationem idem, ut & cæteri passim omnes, admittunt; patheticèque, jure merito, aliquando describunt.

Igitur si in urbe, in quâ nullæ variolæ, quis insitionem sibi fieri curet, poterit urbem hanc contagione inficere.

périsse

périſſe plus de monde de la petite Vérole dans les ſaiſons d'inoculation, qu'il n'en périroit ſi cette opération étoit défendue (*a*).

Et quoique quelques fauteurs de cette nouvelle méthode, aſſurent que la contagion de la petite Vérole artificielle eſt très-peu de choſe, cependant ils ſont quelquefois obligés d'avouer qu'elle n'eſt pas moindre que celle de la petite Vérole naturelle. Le plus grand nombre des Inoculateurs ſont de ce ſentiment, & ont donné quelques deſcriptions pathétiques de ce venin. Il eſt hors de doute que l'inoculation doit augmenter plus ou moins l'infection générale.

Par conſéquent une ſeule inoculation dans une ville, où il n'y a point de petites Véroles, peut

(*a*) Voyez la même Diſſertation, page 19, 20, & les faits concluans contre l'inoculation, pag. 208.

Sed, *inquiunt*, faciat hoc in urbe, in quâ nunc variolæ jam grassantur. Fiet ita, ut qui eâ in urbe hoc morbo deinceps affliguntur, potiùs à contagio naturali affligantur, quàm ab inoculato.

Non attendunt hi viri ad id; quòd aliâ occasione toties inculcant: insitivas nimirum tunc periculosas esse, quando vel ante insitionem, vel post eandem, contagium epidemicum accesserit. Velint-ne hoc consilio ut homo infelicis inoculationis periculo se sponte exponat?

infecter la plus confidérable partie des citoyens (*a*).

Mais, difent les Inoculateurs, *qu'on ne faffe jamais d'inoculation, que lorfqu'on voit que la petite Vérole eft épidémique. Alors on n'aura pas lieu de craindre la contagion de la petite Vérole artificielle; les petites Véroles qui naîtront pendant toute l'épidémie fuppofée, feront plutôt l'effet de l'infection de la petite Vérole naturelle, que de l'artificielle.*

Mais ces Meffieurs n'y penfent pas. Cet avis eft diamétralement oppofé à leurs propres principes: puifqu'ils affurent tous que l'inoculation eft très-dangereufe, fi les Inoculés ont eu le malheur de recevoir la moindre atteinte de la contagion épidémique, foit avant foit après l'opération. Or cet avis

(*b*) C'eft le cas de Cork en Irlande, de Bofton dans la Nouvelle Angleterre, de York, de Manchefter & de plufieurs autres Villes du même Royaume. Voyez les faits concluans contre cette pratique.

Hinc excogitavêre aliud consilium. Inoculandus, *inquiunt*, ædes seligat, in quibus incolæ nulli, nisi Variolas passi. Nemini existet tunc causa contagii.

Responsio Prima.

Nemo certitudinem absolutam habet se variolas iteratò non habiturum; ut patebit Sect. IV.

Responsio Secunda.

Oportet ad ægrum accedant; Medicus, Chirurgus, Pharmacopæus, Confessarius, Necessarii, Custodes: qui suscepto vestibus contagio urbem inquinent.

conduit à les y expoſer toujours, & par conſéquent à ſubir une petite Vérole dangereuſe.

Auſſi en ont-ils bientôt ſenti le faux, & changé de langage. Voici donc l'avis qu'ils ont donné au lieu du précédent : *La perſonne qui veut ſe faire inoculer doit ſe loger dans une maiſon, où il n'y aura perſonne qui n'ait déja eu la petite Vérole.*

PREMIERE REPONSE.

Mais perſonne ne peut ſe promettre qu'il n'aura pas la petite Vérole, une ſeconde, même une troiſieme & quatrieme fois.

SECONDE REPONSE.

L'Inoculé doit avoir ſon Médecin, ſon Chirurgien, ſon Apothicaire, ſes gardes & les autres perſonnes qui ont à faire avec lui. Or tous ceux-ci peuvent lui apporter une nouvelle contagion ſans le ſçavoir, par le moyen des habits dont ils ſont vêtus.

RESPONSIO TERTIA.

Centeni homines rerum agendarum causâ toto illo tempore herum ædium pro consuetudine accedent, periculi ignari. Etiam qui sordida corporis, lectique, linteamina lavant, omnes hi inevitabili contagio obnoxii hærent.

RESPONSIO QUARTA.

Ejusmodi consilium, si probaretur prodesse quidquam, locum non haberet nisi in paucis inoculandis; impossibile prorsum esset, ubi multitudo hominum inoculanda foret, ut sufficientes numero, ædes hujusmodi inveniri possent. Ergo & inutile consilium, & inane.

Perstat ergo dicta mox propositio,

TROISIEME REPONSE.

Pendant tout le cours de cette maladie artificielle, il y aura nombre de perſonnes qui ſe rendront chez ce malade, ſoit pour apprendre des nouvelles de ſa ſanté, ſoit pour lui faire leur cour, ſoit pour des affaires particulieres. Ajoûtez-y les blanchiſſeuſes, les frotteurs, & autres perſonnes ſemblables. Eſt-ce que toutes ces perſonnes ne ſeront pas expoſées à l'infection, & ne pourront-elles pas la porter ailleurs, & en être elles-mêmes attaquées ?

QUATRIEME REPONSE.

Pour que cet avis puiſſe être de quelque utilité, il ne faudroit inoculer que très-peu de perſonnes à la fois. Car où trouver pour un nombre prodigieux de perſonnes, aſſez de maiſons pour les loger. Cet avis eſt par conſéquent inutile.

Il eſt donc évident que la conta-

quòd inoculatorum contagium aptum natum ſit, multos alios ſuo ut adflet veneno.

Contagii propagatio utrùm fiat ab uno homine ad plurimos, an verò ab uno ad paucos, ab his paucis ad multos, à multis ad plurimos; nos latet: ſed quâcumque demum ratione fiat, incredibiliter multiplicari ſe poſſe demonſtrat. Differt tamen hæc contagii multiplicatio valdè in variis temporibus. Durat multiplicatio hæc, donec demum ejus veluti aculeus obtundatur & hebeſcat; morbuſque ille epidemicus minuatur, & tandem ceſſet.

Quum vim contagii multiplicantem determinare nequeo, ponam pro exemplo decem homines in urbe quapiam inoculari, ſinguloſque eorum afficere alios novem; ita ut jam ſi-
gion

gion de la petite Vérole artificielle peut infecter des personnes saines, aussi bien que celle de la petite Vérole naturelle.

Nous ne pouvons pas déterminer la vraie marche de cette contagion, si un seul homme peut en infecter plusieurs, ou bien si elle ne s'étend qu'à un petit nombre de monde, de ceux-ci à plusieurs autres, & ainsi de suite par maniere de progression. L'expérience nous apprend que l'infection est tantôt plus, tantôt moins grande, qu'elle differe selon la différence du tems, & qu'elle multiplie toujours jusqu'à ce que sa force commence à baisser, & que l'épidémie cesse entiérement.

Comme je ne sçaurois déterminer la force ou l'énergie de la contagion varioleuse, je supposerai, par exemple, qu'on inocule dix hommes dans une ville, & que chacun de ces dix en infecte neuf

mul 100 *adsint, qui variolis decumbant.*

Quibus justo major hic calculus adparet, hi demant ei, quantum ex suis observatis constare sibi putent; semper manebit vis argumenti: Qui eundem justo crediderent minorem, addere modò illi velint, quod deesse autument.

Si igitur à 10 *inoculatis alii* 90 *afficiantur contagio, quid futurum tunc, quando, quod quibusdam in voto fuit, in magno Regno intra* 30 *annos, millio hominum inoculata, adeoque in vitâ servata fuisset, moriente cæteroqui à naturalibus singulo septimo?*

autres ; de façon qu'il y ait à la fois cent malades de la petite Vérole.

Si quelqu'un trouve que je suppose trop de force à la contagion de la petite Vérole artificielle, il n'aura qu'à ôter du calcul ce qu'il jugera à propos, ou ce qu'il croira par expérience y être de trop. La force du raisonnement subsistera toujours en son entier. Ceux au contraire qui trouveront ce nombre posé trop petit de beaucoup, pourront y ajoûter ce qu'ils croiront y manquer.

Or si dix inoculés peuvent infecter quatre-vingt-dix personnes saines, qu'on juge combien de personnes on auroit perdues dans un grand Royaume dans l'espace de trente ans, si pendant ce tems déterminé, on y avoit inoculé un million d'hommes, puisqu'on y auroit perdu le septieme de tous ceux qui auroient pris la petite Vérole par contagion, je veux

Periiſſent eorum gratiâ 1285714 *homines. Nam ſi millio variolis inſitivis ſpatio triginta annorum decubuit, novem milliones aliæ debuêre naturalibus laborare.*

Ergo millio, & pluſquam quarta millionis pars hominum, Inoculatorum gratiâ peribunt, ſi verum eſt, quod unanimiter fere Defenſores inoculationis dicunt, à naturalibus ſeptimum quemque perire. Septies enim 1285714 *faciunt* 9000000, *modò duo addideris totali. Nolo his mortuis eos addere, qui, in tanta inoculandi crebritate, ſive incuriâ, ſive inobedientiâ, perire poſſint.*

Quicumque verò, ut ſuprà jam monui, me in calculo ponendo excedere putet, videt ſaltem multùm propagari contagia; adeoque inſiti-

dire ſans inoculation.

Le nombre des morts de la petite Vérole naturelle auroit été dans ce cas d'un million deux cens quatre-vingt cinq mille ſept cens quatorze. Car le million d'Inoculés auroit produit neuf millions de petites Véroles naturelles.

Par conſéquent, ſi ce que les Défenſeurs de l'inoculation diſent eſt vrai; c'eſt-à-dire, s'il eſt vrai qu'on perde un ſur ſept dans la petite Vérole naturelle; un million d'Inoculés doit couter à l'Etat un million vingt-cinq mille hommes & quelque choſe de plus, ſans compter les pertes qui ſe feront parmi les Inoculés, & que leur indocilité, le défaut de ſoin, ou autres accidens peuvent occaſionner.

Que ſi on m'objecte que mon calcul eſt exceſſif; je répons que du moins il prouve que l'Inoculation doit néceſſairement augmen-

vam methodum horrendis laborare sequelis, ad quas viri optimi, qui in ejus laudibus adeo profusi sint, neglectiùs attenderint.

Regeri equidem potest, quò magis increbrescat insitio, eò fore, qui naturaliter afficiantur, numero minores: adeo quidem, ut demum vix pauci, quos contagium afficiat, superfuturi sint.

RESPONSIO PRIMA.

Saltem quo primo tempore frequentissima fit insitio, eodem tempore numerosissimi erunt, qui naturalibus variolis possint affici.

RESPONSIO SECUNDA.

Eri perpetuò non numeranda ho-

ter le nombre de petites Véroles naturelles, qu'elle a des ſuites affreuſes, & que les Sçavans qui lui ont prodigué tant de louanges, n'y ont point fait aſſez d'attention dans le tems.

On pourra me dire que plus l'inoculation deviendra commune, moins il reſtera de monde qui puiſſe contracter cette maladie dans la voie naturelle ou par accident, & que dans quelques années il n'y aura que très-peu de monde qui puiſſe être infecté de cette maniére.

PREMIERE REPONSE.

Du moins au commencement de l'inoculation, & pendant les premieres années lorſqu'elle deviendra générale, il y aura infiniment de monde qui pourra contracter la petite Vérole accidentellement.

SECONDE REPONSE.

Il y aura toujours beaucoup de

minum multitudo, quos metus quisquam ab insitione deterreat, quosque proinde crebra insitio naturalibus variolis afficere queat.

Si respondeatur hos ultimos, quòd remedio salutari reluctentur, suum sibi letum debere;

Dico tertiò. Infantum necdum biennium innumerabilem turbam semper habebimus. Sin verò contra insitorum propria observata insitio incipiat & biennio minoribus institui; erit quidem, qui variolis naturalibus affici queat, minor infantum numerus, at verò dubio procul insitio infortunatior, mortisque feracior. Ætate majores innumeri nunquam non aderunt. Hominum aut imbecillioris valetudinis, aut Diatheseos scorbuticæ, phthisicæ, arthriticæ, venereæ, turba vix numeranda perpe-

perſonnes qui auront quelque raiſon pour ne pas s'expoſer à cette opération, & qui par conſéquent pourront dans la ſuite être attaquées de la petite Vérole naturelle par le mauvais air des inoculations multipliées.

Si on me répond que ces perſonnes-là, ne pourront s'en prendre qu'à elles-mêmes de leur malheur :

Je répons en troiſieme lieu qu'il y aura toujours une foule d'enfans, qui n'auront pas encore atteint l'âge de deux ans. Que ſi on veut que l'inoculation ſe faſſe à des enfans au-deſſous de deux ans, ce qui eſt contraire aux obſervations & aux regles des Inoculateurs, j'avoue qu'il y aura moins d'enfans alors ſuſceptibles de la petite Vérole naturelle; mais il eſt certain que l'inoculation doit être moins heureuſe chez ces enfans, & en tuer un grand nombre. Il y aura

tuò aderit. His porro omnibus cùm insitio denegatur, milliones hominum jugiter aderunt, quos insitivarum contagium naturalibus afficiat variolis.

Quin ultima hæc recensita debiliorum, aut acrimoniâ laborantium classis, judicatur veneno, etiam insitivo, perferendo ineptior, adeoque & insitio hanc ipsis ob causam denegatur: quanta-ne igitur horum futura strages, si eosdem naturales variolæ, quas adeo perniciosas censent, impetiverint!

cependant toujours un grand nombre de perſonnes âgées, qui ſeront ſuſceptibles de cette maladie, des valétudinaires, des ſcorbutiques, des pulmoniques, des gouteux, & des Vérolés, à qui tous les Inoculateurs refuſent le ſecours de leur art. Or dans un grand Etat il y a pour le moins un million de cette eſpece de perſonnes. Il y aura donc toujours beaucoup de monde que la contagion de la petite Vérole artificielle pourra infecter.

Que ſi les défenſeurs de l'Inoculation ſont d'avis qu'on ne doit jamais inoculer aucune perſonne affectée des maladies que je viens de nommer, ni même celles qui ont quelque eſpece d'acrimonie dans la maſſe de leurs humeurs, parceque la petite Vérole a toujours fait trop de ravage chez de tels ſujets, & leur eſt preſque toujours funeſte; eſt-il facile de

Videant ergo Patroni insitivæ methodi quàm ex suis ipsorum principiis hæc methodus noxia futura sit generi humano!



préparer ces perſonnes, de maniere qu'on n'aura rien à craindre pour eux? Que de pertes ne doit-on pas faire, ſi par haſard elles ſe trouvent attaquées de la petite Vérole accidentelle?

Je laiſſe à préſent à penſer aux fauteurs de cette nouvelle méthode, ſi ſelon leurs propres principes l'inoculation ne doit pas être infiniment pernicieuſe au genre humain.



SECTIO TERTIA.

An certò certiùs quivis pene homo Variolis, ſeriùs ocyùs afficiatur?

TŒDIOSUM *admodum quæſtionis hujus, ut & ſequentis, examen eſt. Indecorum quid in eo occurrit, quod nunquam inter honeſtos viros locum deberet habere.*

Vix citra indignationem percipitur, quo indigno modo, Viri in arte optimi, qui ſapientiâ, pietate, candore, dum viverent, deliciæ Patriæ, ornamentaque Artis & columnæ erant, nunc ſugillentur à Recentioribus; &, abſque ulla hæſitatione, aut mendacii accuſentur, errorisve, aut inſcitiæ. Id porro hac in re ſic ſe habet, ut patebit.

SECTION TROISIEME.

S'il eſt hors de doute que preſque tous les hommes doivent avoir la petite Vérole tôt ou tard.

Il ſe préſente dans l'examen de cette queſtion & dans celui de la ſuivante, quelque choſe de ſi indécent, & de ſi contraire à la probité, qu'on ne peut s'empêcher d'en être révolté.

Peut-on voir ſans indignation traiter de la ſorte de grands hommes, reconnus de tous leurs contemporains pour des exemples de ſageſſe, de piété & de candeur, les délices de leurs compatriotes, les ornemens & les colomnes de la Médecine; de voir, dis-je, ces hommes taxés, ſans façon, aujourd'hui de menſonge, d'igno-

Priusquam de insitione in Europâ cogitatum, æquè conspicuæ, æquè apud quosvis in confesso erant notæ, quibus veræ Variolæ à spuriis distinguerentur, quàm hodie.

At verò antequam de insitione in Europâ cogitatum fuit, cum optimè cognitis his distinguendi notis, tam certum erat, quàm quod certissimum, complures homines sine variolis mori; plures iisdem bis, pluriesve affici.

Ergo hæc duo negantes Scriptores, vel mendacii arguunt innumeros, qui ante ipsos de variolis scripserint, quòd hæc duo strenuè docuerint; vel accusant incuriæ, quòd nempè veras utramque speciem discriminandi regulas cognoscentes, easdem ad datos sibi casus oscitanter adplicuerint.

rance,

rance, ou d'erreurs groſſieres?

Avant qu'on ait penſé en Europe à cette nouvelle méthode, je veux dire à l'Inoculation, tout le monde étoit d'accord, autant qu'on l'eſt aujourd'hui, de la véritable différence qu'il y a entre la petite Vérole proprement dite, & la bâtarde ou petite Vérole fauſſe. Tous étoient convaincus que nombre de perſonnes avoient fini leurs jours ſans avoir eu la petite Vérole, & que nombre d'autres l'avoient eſſuyée deux ou trois fois.

Par conſéquent les Ecrivains modernes qui nient ces deux propoſitions, accuſent une foule d'Auteurs anciens qui les ont enſeignées & ſoutenues dans leurs écrits, de fauſſeté, ou de négligence : ou pour mieux dire, ils voudroient les faire paſſer pour des hommes qui ignoroient les marques diſtinctives & caracté-

Quo demum jure id Recentiores autument, nullus video. Est enim veterum Autorum hæc duo statuentium densum adeo agmen, ut si quis crassam satis Dissertatiunculam, quæ sola horum testimonia collecta referat, à me quæsiverit, me brevi daturum pollicear.

Hæc porro omnia negare velle, Autoresque illos aut turpis mendacii, aut oscitantiæ haud condonandæ insimulare; est omnem abjicere honestatem, omnem hominum fidem subvertere, omne Eruditorum delere

riftiques de ces deux efpeces de petite Vérole, ou qui, s'ils connoffoient les regles de difcerner ces fignes, fe conduifoient avec trop de négligence dans l'application.

Je ne vois cependant aucun titre fur lequel les Modernes puiffent fonder leurs prétentions. Car le nombre d'anciens Auteurs, dans les écrits defquels on trouve ces deux propofitions tranfmifes à la poftérité & foutenues de fréquentes obfervations, eft fi grand, qu'en les mettant enfemble, on feroit une differtation d'une étendue confidérable que l'on pourroit produire, s'il étoit néceffaire, en fort peu de tems.

Or nier tous ces témoignages, & foupçonner tous ces Auteurs d'un menfonge infâme, ou d'une négligence blâmable, c'eft leur refufer toute efpece de probité & de bonne foi, & détruire toute

consortium. Quis, amabo! Observata sua publicæ lucis facere postmodum ausit?

Verùm absit omnes ita erga venerandam antiquitatem egerint! Insitorum Moderatiores sæpiùs fassi sunt vigesimum quemque hominum variolis expertem mori. Cum his paulisper agendum est. Si dederimus ipsis hoc, quòd plures sine variolis non moriantur, videant ipsi, quantus jam numerus eorum inter mortales existat!

Si Lutetia Parisiorum 800000 *incolarum numeret, ut vulgò statuunt, erunt eâ in urbe semper* 40000

liaiſon entre les Sçavans ; & ſi ce mal venoit à empirer dans la République des Lettres, ſe trouveroit-il quelqu'un qui oſât publier ſes Obſervations ?

Mais je ſuis bien éloigné de penſer que tous les Inoculateurs ſe ſoient ainſi rendus coupables envers les Anciens dignes de toute ſorte de reſpects. Les plus modeſtes d'entr'eux, ont ſouvent avoué que ſur vingt perſonnes, il y en avoit une qui mouroit ſans avoir eu la petite Vérole. C'eſt avec ces derniers que je veux entrer en diſcuſſion. Si nous leur accordons que le plus grand nombre ne meurt pas ſans avoir eu la petite Vérole, qu'ils ſe donnent la peine de voir eux-mêmes juſqu'où va ce nombre parmi les hommes.

S'il y a à Paris, comme on l'aſſure huit cens mille habitans, il y en aura toujours pour le moins

homines, quos variolæ invadant nunquam.

In provinciâ Hollandiæ millionem numerant incolarum. Hollandia ergo perpetuò habebit 50000 incolas ab hoc morbo ſartos, tectos.

Amſtælodamo dant millionis quartam. Ergo ea urbs jugiter habebit 12500 *cives, qui per omnem vitam variolas ignorent. Si tota Gallia continet, ut volunt,* 20 *milliones hominum, erit aſſiduè millio hominum nunquam variolis afficiundorum.*

At plures fortè immunes manent. Variolis graſſantibus ſedulò inquiſivi quinam ex familia, aut ex neceſſariis, viciniſve, qui inficiendas brevi ædes frequentare ſolerent, necdum variolas paſſi eſſent. Obſtupui horum numerum, meamque admirationem multis ſæpe teſtatus ſum. Equidem ſuppoſui ſemper dari quoſ-

quarante mille qui n'auront jamais la petite Vérole.

On compte un million d'ames dans la province d'Hollande ; il y aura donc toujours dans cette province cinquante mille perſonnes qui ſeront à l'abri de cette maladie.

On donne deux cens cinquante mille ames à Amſterdam ; par conſéquent il y aura à Amſterdam douze mille cinq cens perſonnes qui n'eſſuyeront jamais la petite Vérole. Et s'il y a vingt millions d'habitans dans le Royaume de France, il y en aura un million que la petite Vérole épargnera.

Peut être y en a-t-il encore un plus grand nombre que cette maladie n'attaque jamais. J'ai coutume dans les épidémies varioleuſes de m'informer, qui ſont les perſonnes qui ont impunément fréquenté les maiſons infectées de petite Vérole, ſoit parens, ſoit domeſtiques, ſoit voiſins, & j'ai

dam, qui earum ultra non recordarentur; verùm & relicta in plurimis vestigia id docuissent, & multorum parentes saltem meminissent. Sane horum plures lapsu viginti annorum mortuos novi sine variolis.

Ipsi inoculationis Defensores nequeunt, saltem ex suis ipsorum principiis, amovere hanc legitimam suspicionem: an non plures insitione variolas patiantur, quàm viâ naturali passi essent. En cur id dicam.

toujours été ſurpris de trouver que le nombre en fût plus grand que je n'aurois cru, j'en ai ſouvent témoigné ma ſurpriſe à pluſieurs perſonnes de ma connoiſſance. J'ai toujours penſé que quelques-uns ne ſe ſouvenoient pas d'avoir eu la petite Vérole, de façon que j'en examinois les viſages, & voulois ſçavoir de leurs parens ſi ce qu'ils me diſoient étoit bien vrai. Mais ceux-ci me confirmoient la choſe à ne me plus laiſſer aucun doute. J'en ai enſuite vû mourir dans l'eſpace d'une vingtaine d'années, nombre d'autres qui n'avoient point eu cette maladie.

Les Défenſeurs de l'inoculation ne peuvent pas, ſelon leurs propres principes, contredire ce que je viens d'avancer. Car ils ſçavent, qu'il y a bien des perſonnes qui contractent la petite Vérole dans la voie artificielle, qui ne l'auroient jamais contractée dans la voie

Nobilis Aretinas, Fr. Rhedi, in Obſerv. de Viperis, *à Viperarum captore* Jacobo Sozzi, *unà cum totâ ſuâ* Eruditorum, *ineptè de viperis differentium, turbâ deriſus, didicit, & experimentis deinceps evicit, venenum viperæ, unà cum ſpuma ejus irritatæ oris, inculpate ab hominibus, pluribuſque animalibus, ad dragmas uſque ore imbibi; ſed ipſius hujus veneni vigeſimam guttulæ partem, hominis, tauri, equi, aut cujuſcumque animalis ſanguini, facto vulnuſculo, adplicatam, ſeriùs, ocyùs, paſſim tamen intra quadrihorium, certam inferre necem.*

naturelle. En voici la preuve.

Monſieur *Rhedi* nous apprend, *dans ſes Obſervations ſur la Vipere*, que *Jacques Sozzi*, marchand de viperes, après s'être long-tems diverti des écrits & des recherches de tous les Sçavans touchant le venin de cet inſecte, lui avoit enfin appris, qu'on pouvoit impunément avaler, ou faire avaler à pluſieurs eſpeces d'animaux, quelques gros de ce venin, avec l'écume qui ſort de la gueule de la vipere quand on l'a miſe en colere. Le même Auteur nous aſſure qu'il s'eſt convaincu de cette vérité par les expériences qu'il en a faites. Mais Sozzi lui apprit auſſi que la vingtieme partie d'une très-petite goutte de ce venin introduite par une plaie, comme piquûre d'épingle ou autre ſemblable, & mêlée avec le ſang d'un homme, d'un taureau, d'un cheval, ou de tout autre animal, le tuoit im-

Bosman in Descr. Guinææ Epist. 17, *narrat serpentem, veneno morsu adplicato letiferum, cùm mordere hominem non posset, venenum tamen suum, & spumam, illi in faciem, pleno rivo, insputasse : hominem quidem à violento veneni jactu veluti cæcum fuisse, at verò incommodi nihil deinceps habuisse.*

Oleum tabaci fumando, & maximè fistula fumo frequenti denigrata, ori adplicatum, cum saliva deglutitum, non nocet. Rhedi *in suis experimentis*, Schoon in suâ Tabacologiâ, *animadvertêre venenum præsentissimum esse, dum facto vul-*

manquablement tôt ou tard, mais ordinairement dans l'eſpace d'un quart d'heure.

Boſman dans ſa Deſcription de la Guinée, Lettre 17, fait mention d'un ſerpent dont le venin eſt toujours mortel, lorſque cet animal l'a pu introduire par morſure dans la maſſe du ſang. Il ajoûte qu'un de ces ſerpens ne pouvant pas mordre un homme qu'il avoit apperçu, lui avoit dardé à plein jet dans le viſage tout ſon venin & l'écume enſemble; que cet homme parut d'abord avoir perdu la vûe par la violence de cette caſcade; mais que dans la ſuite il n'en avoit ſenti aucune incommodité.

L'huile de tabac attirée par le moyen d'une pipe à fumer, noircie à force de s'en ſervir, peut être avalée avec la ſalive ſans aucun inconvénient. Cependant *Rhedi* dans ſes expériences, dont *Schoon* a parlé dans ſa *Tabacologie*, ou

nere, minima modò guttula cum ſanguine communicatur.

Bantamenſes *tela veneno inficere nôrunt, quod certò, quotquot tangit, necat. Tela hæc ubi à* Batavis *ſibi comparaverat* Rhedi, *vidit omnia animalia, inde vulnerata, occidere. Eadem tamen tela vino infudit, animalibus dedit, innocuè aſſumſiſſe vidit. Vid.* Rhedi tract. de exp. circa res nat. max. Indicas.

Eſt quidem eâ in ſimilitudine diſparitas, quòd venena hæc enarrata, ſanguini adplicata, necent; deglutita verò, aut alio adplicata

Diſſertation ſur le tabac, dit que la moindre goutte de cette huile introduite dans le ſang par une plaie, eſt un venin des plus prompts & des plus dangereux.

Les habitans de *Bantam*, ville & territoire de l'île de *Java*, empoiſonnent leurs fléches de façon que quiconque en eſt bleſſé, ne ſçauroit en revenir. *Rhedi* s'étant procuré de ces fléches par quelques Hollandois, en fit l'expérience ſur différens animaux, qui furent tous empoiſonnés. Enſuite il laiſſa tremper long-tems ces armes dans du vin, qu'il fit avaler à d'autres animaux, ſans qu'ils en reſſentiſſent aucun mal. Voyez *les Expériences de Rhedi ſur les choſes naturelles, & ſur-tout les productions des Indes.*

Il y a cette diſparité dans la comparaiſon, que les poiſons dont je viens de parler tuent toutes les fois qu'on les mêle avec le ſang,

modo, innocua ſint; venenum verò varioloſum homines, quovis modo adplicatum, lædat: attamen jure meritò ſuſpicamur an non varioloſum venenum, immediatè cum ſanguine communicatum, plures homines adficiat, quàm afficerentur viâ naturali; ſiquidem venena quædam alia, licèt nihil noceant deglutita, tamen mortem conciliant cum ſanguine communicata.

Sed ſuſpicio hæc ipſa certitudinem parit. Nonne fatentur inſitivæ methodi Autores ſuam inſitionem afficere omnes, qui eam ſubierint; excepto fortè, ut quidam ſtatuêre, vigeſimo quoque? Dignentur nunc intueri illum, quo naturale contagium agat, modum! Sint decem infantes in unâ familiâ. Afficitur unus alterve, ali-

au lieu que ſi on les avale, ou ſi on les applique de toute autre façon au corps, ils ne ſont aucun mal. Le poiſon varioleux au contraire nuit toujours de quelque maniere qu'il ſoit appliqué. Cependant ce n'eſt pas ſans raiſon que nous croyons que ce même virus, mêlé immédiatement avec le ſang, infecte beaucoup plus de monde, qu'il n'en infecteroit dans la voie naturelle ; puiſqu'il y a d'autres poiſons qui, mêlés immédiatement avec le ſang, font mourir, quoiqu'on puiſſe les avaler ſans danger.

Si on examine ſcrupuleuſement tous les effets de l'Inoculation & de la petite Vérole naturelle, on verra que cette opinion eſt plutôt une vérité conſtante qu'une ſimple conjecture. Les Inoculateurs diſent que leur opération communique la petite Vérole à tous ceux qui la ſubiſſent, exceptez peut-être

quando plures : quinque, ſex, ſeptem non afficiuntur : horum unus alterve poſt elapſos duos, ſex, decem annos variolas habet ; alius adultus ; unus alterve fortè, quantùm ſcimus, nunquam.

In Orphanotrophiis ſexcentorum infantum, erunt uno contagii tempore 20, qui eo afficiantur, alio tempore 50, dum interim 200, 300, 400 iiſdem in ædibus exiſtant, necdum variolas paſſi. Attamen inſitione ibi inſtitutâ, omnes, nunquam infecti, nunc haberent variolas, vigeſimo fortè excepto.

chaque vingtieme, comme quelques-uns de ces Meſſieurs nous le diſent. Au contraire on obſerve ſouvent que dans des familles où il y a dix enfans, il y en a un ou deux, quelquefois davantage d'infectés de la petite Vérole naturelle; de ſorte qu'il en reſte cinq, ſix ou ſept que la contagion épargne. De ce dernier nombre un ou deux contractent la petite Vérole à l'âge de deux, de ſix ou de dix ans, un autre l'aura à l'âge de ſeize, de dix-huit ou de vingt, & il y en aura ordinairement un ou deux, qui ne la contractent jamais.

Dans les Hôpitaux d'Enfans-Trouvés, où il s'en trouvera ſix cens enſemble: on voit des épidémies qui n'en affectent que vingt, d'autres qui en affectent cinquante, ſans que les autres deux cens, ou trois cens ou quatre cens ſe reſſentent de la maladie. Si on pratiquoit l'inoculation dans ces mai-

Ergo longè plures artificiali, quàm naturali afficiuntur contagio. Si id verum, utique venenum variolosum longè penetrantius est arte, quàm naturâ, applicatum. Si verò penetrantius, oportet sane multos inoculatione adfici variolis, qui viâ naturali iisdem affecti non fuissent.

Si jam vigesimus quisque sine variolis naturalibus moritur, & contagium naturale longè debilius est artificiali; consequitur id, ut plures numero homines inoculatione variolas contrahant, quàm naturali viâ contraxissent.

ſons, tous les Inoculés auroient la petite Vérole, exceptez peut-être chaque vingtieme, ſi cette obſervation eſt vraie & conſtante, ce dont je doute beaucoup.

Par conſéquent la voie artificielle donne la petite Vérole à beaucoup plus de monde, que ne le fait la voie naturelle. Et ſi ceci eſt vrai, la contagion varioleuſe eſt beaucoup plus active dans la voie artificielle que dans la voie naturelle; par conſéquent pluſieurs de ceux qui eſſuyent cette maladie en conſéquence de l'inoculation, en auroient été exempts s'ils s'étoient abandonnés à la nature (*a*).

Si la vingtieme partie du monde échappe toujours à la petite Vérole naturelle, & ſi en effet la contagion de cette maladie agit

(*a*) Voyez page 116, 117, & la Diſſertation de M. Cantwell, *pag.* 81 *& ſeqq.*

His ita consideratis cogor fateri nonnullos non malo animo, sed erroneo, egisse, qui sententiam Majorum nostrorum tam acriter perstrinxerint. Quum enim insitione fermè omnes variolas contrahere crederent, non cum exceptione vigesimi cujusque, ut quidam statuerant, sed cum exceptionè admodum paucâ; quumque præterea illos, modo quos naturâ, etiam arte affici supponerent; necessariò falsa debuerunt credere, quæ de magno eorum numero, quos variolæ nunquam petant, innumeri scripsissent.

avec moins de force dans la voie naturelle que dans la voie artificielle ; il eſt évident que dans un égal nombre de perſonnes expoſées d'un côté aux effets de la petite Verole naturelle, & d'un autre côté à l'inoculation, il y en aura plus d'infectés dans le ſecond cas que dans le premier.

De tout ce que je viens de poſer, on doit conclure que certains Inoculateurs ont eu grand tort de s'élever avec tant d'opiniâtreté contre nos Anciens. Je veux bien croire qu'ils ne l'ont pas fait malicieuſement ; mais il eſt clair qu'ils ſe ſont fort trompés en ce qu'ils en ont dit. Ils ont cru que preſque tout le monde contracteroit la petite Vérole par le moyen de l'inoculation, & la plûpart d entr'eux n'y ont mis d'exception, que parcequ'ils ont remarqué que l'inoculation avoit manqué de produire ſon effet dans quelques-

uns,

uns. De-là ils ont conclu que tous ceux que l'inſertion avoit infectés, devoient auſſi être ſuſceptibles de la petite Vérole dans la voie naturelle, & que l'art ne la produiſoit jamais que dans ceux, chez qui la nature l'auroit fait éclore tôt ou tard; ce qui eſt très-faux, comme il paroît par les écrits de tous les Anciens comparés avec la pratique de l'Inoculation.



SECTIO QUARTA.

An citra ullum dubium Insitio, sive effectum sortita, sive irrita, hominem per omnem vitam à secundis variolis immunem præstet?

PRÆCEDENTEM Sectionem adortus, etiam ad præsentem questionem pro parte respondi, unaque cum eadem agitavi.

Præter Veterum indubitata testimonia, secundas variolas admittere me cogunt exempla indubitatæ fidei. Non referam narratiunculas matronarum, quæ licèt veræ aliquando essent, tamen æquè mihi, quàm aliis, suspectæ forent; sed quæ ipse, aliique mecum, viderunt, quæve habeo ab iis, quorum fides nemini suspecta esse possit.

SECTION QUATRIEME.

Si l'Inoculation met à l'abri de la petite Vérole pour le reste de la vie, soit qu'elle ait eu son effet, ou qu'elle l'ait manqué?

J'AI répondu en partie à cette question, en agitant la précédente.

Outre les témoignages irréfragables des Anciens, il y a des exemples dont on ne peut pas douter, qui me forcent à croire qu'on a la petite Vérole plus d'une fois. Ce ne sont pas des contes de bonnes femmes, qui, quoique souvent vrais, sont toujours suspects. J'ai vû moi-même de ces exemples, que d'autres ont vû comme moi, & j'en pourrois citer

Ac primò quidem dico me, in frequenti mea variolosa praxi alteras toties variolas observasse, ut demum riderem eorum securitatem, qui quòd eas olim habuissent, jam nihil sibi à præsente in ædibus contagio formidarent. Didiceram propriâ ignominiâ cautior esse; cùm aliquoties, ex relictis priorum vestigiis, immunitatem nonnullis pollicitus, & me, & ipsos, turpiter deceptos cernerem.

Meminerunt in Hollandiâ multi, quoties, contagio grassante, ejusmodi exempla ipsis enarraverim.

In Austriâ id quoque non miran-

un grand nombre, ſur le rapport de perſonnes dont le témoignage ne ſçauroit être contredit.

Premierement donc dans le grand nombre de petites Véroles que j'ai eues à traiter, j'ai tant vû de rechutes que je rirois de la ſécurité d'une perſonne, qui demeurant dans une maiſon où il y auroit de tels malades, ſe croiroit à l'abri de toute infection; & j'ai appris à ma honte à être plus circonſpect que je n'ai été au commencement. Voyant des marques profondes au viſage de quelques perſonnes, je les avois aſſurées qu'elles n'auroient plus de petite Vérole: mais j'eus enſuite la mortification d'être appellé pour les traiter de cette maladie.

Il y a encore en Hollande des perſonnes qui ſe ſouviennent des exemples de rechutes que je leur ai racontés.

On voit pareillement de fem-

tur, quique idem affirment reperii. Quid quod idem hâc ipsâ in urbe quem vivimus anno, notabili constit exemplo?

1757. 20. *Febr. expertissimus & doctissimus Medicus* Erndl *narrat casum se habere. Rem coram videre gestiens,* 21 *Febr. puellam, quæ secundas variolas pati dicebatur, cum ipso adeo facto accurato examine, sequentia constitêre.*

1° *Pater, Mater, Avia, narrabant quatuor elapsos annos esse, cum variolis adeo confertissimis puella laborasset, ut vix vacuum ab iis spatium toto daretur corpore: fuisse verò maximam partem distinctas, pauciores modò in vesiculas abeuntes. Caput vehementer intumuisse, infantem per novem dies gravissimè*

blables rechutes en Autriche, & perſonne n'en eſt ſurpris. Nous en avons eu cette année un exemple notable à Vindebonne.

Le vingt Février mil ſept cens cinquante-ſept, Monſieur *Erndl*, habile Médecin, me dit qu'il avoit entre ſes mains un ſujet qui ſe trouvoit dans le cas. Ayant grande envie d'en être témoin, il me mena le lendemain, vingt-un Février, voir une fille malade de la petite Vérole pour la ſeconde fois. Nous examinâmes la choſe très-ſcrupuleuſement. Voici le réſultat de cet examen.

1° Le Pere, la Mere & la Grand-Mere, nous aſſurérent qu'il n'y avoit que quatre ans que cette fille avoit eu une petite Vérole ſi abondante en puſtules, que ſon corps en étoit par-tout couvert. Que ces puſtules étoient pour la plus grande partie diſcretes, dont cependant quelques-unes n'étoient

laboraſſe, perque alios novem dies adhuc malè, at mitiùs quàm prioribus, habuiſſe.

2° Et oculo nudo, & microſcopio, vidimus per univerſam faciem, inque manibus hinc inde, foveolas intropreſſæ cutis tum innumeras, tum cribri foraminum inſtar ſibi contiguas.

Igitur teſtimonium parentum, & ipſe non dubius adſpectus, prægreſſas variolas cuicumque, etiam non facilè credulo, demonſtrant. Conſiderandus nunc ſtatus præſens.

1. Parentes narrabant, narrabat & Medicus, qui jam à primo contagii adparentis tempore puellæ adfuerat, infantem per quatuor fere

que

que des petites veſſies, que ſa tête s'étoit très-enflée, & que l'enfant en avoit été extrêmement malade pendant neuf jours ; mais que pendant les neuf autres jours ſuivans, elle n'avoit pas été ſi tourmentée.

2° Nous trouvâmes tout le viſage & les mains criblées de petites cavités ou marques de la petite Vérole précédente. Le microſcope les faiſoit voir très-clairement, & on les appercevoit aſſez bien ſans ſon ſecours.

Par conſéquent il étoit évident que cette fille avoit déja eu la petite Vérole ; ſes parens l'aſſuroient, & on n'avoit qu'à la regarder pour en être convaincu. Voici maintenant l'état actuel dans lequel nous la trouvâmes.

1. Les Parens & le Médecin ordinaire qui l'avoit vûe depuis le commencement de la maladie, aſſurérent qu'elle avoit eu la fiévre

dies febricitasse, dein convulsam esse, tandem variolis die 15 Febr. affici cœptam.

2. Variolas has die 10 morbi, ab eruptione septimâ, vidi discretas, paucas in facie, passim exsiccatas: unam verò supra frontem in cute capillatâ insignem, cum circulo rubro, pure plenam, plures verò tales in toto dorso: infante vix ægrotante.

Altero die quatuor adfuimus Medici, quos inter, qui insitionem propugnarent, bini. Vix ab hesterno die, ulla mutatio suppurantibus pustulis obtigerat. Veras has esse variolas, secundùm Artis regulas accuratè adplicitas, declaravimus omnes. Si

pendant quatre jours de ſuite, qu'enſuite elle eut quelques convulſions ; & qu'enfin la petite Vérole avoit commencé à paroître le quinze de Février.

2. J'examinai cette petite Vérole le dixiéme jour de la maladie; c'eſt-à-dire, ſept jours après l'éruption. Elle étoit diſcrete. Il n'y avoit que peu de puſtules au viſage, & elles étoient pour la plûpart deſſéchées. Mais j'en remarquai une très-groſſe remplie de pus & entourée d'un cercle rouge dans la chevelure du front, & pluſieurs autres ſemblables au dos ; cependant la petite fille n'étoit pas beaucoup malade.

Nous y fûmes le lendemain quatre Médecins, dont deux étoient grands partiſans de l'inoculation ; & nous fûmes tous d'accord que cette maladie étoit une petite Vérole dans toutes les regles, & parfaitement caractériſée.

verò ſint, qui de prioribus dubitent; poterunt in viciniâ meâ puellam apud honeſtos ſuos parentes examinare; turpibus numeroſiſque ſtigmatibus conſpectis, ultra non dubitaturi.

Ut hoc exemplum eſt, plura alia vidi, adnotavi.

Dicere ergo liceat, ſi hæc ſententia de ſecundis variolis demonſtrata non ſit, nihil in Medicis aut Phyſicis demonſtratum haberi.

Ergo neque variolæ, inſitione comparatæ, hominem ab alteris variolis præſtabunt immunem.

Que s'il y a quelqu'un qui doute de la vérité de l'hiſtoire de ſa premiere petite Vérole, il pourra l'éxaminer encore aujourd'hui, & reconnoître à ſon viſage, qui eſt entiérement gâté, la vérité du fait que je rapporte. Elle demeure avec ſes parens près de chez moi.

J'ai vû & marqué pluſieurs autres exemples de rechutes ſemblables.

Il eſt donc actuellement démontré qu'on peut avoir la petite Vérole une ſeconde fois ; quiconque en doutera après cet exemple, pourra auſſi douter de tout ce que la Médecine & la Phyſique a de plus certain & de plus évident (*a*).

Or ſi on peut avoir la petite Vérole une ſeconde fois, pourquoi ne pourroit-on pas l'avoir après l'inoculation ? Eſt-ce que la petite Vérole artificielle auroit

(*a*) Voyez la Diſſertation de M. Cantwell, page 34, 35. Voyez auſſi page 62 de ce Livre.

Contrà tamen asseritur à 30 annis, quibus insitio floruerit, id nullo probato exemplo constitisse; imò nullo certo exemplo evictum esse, quòd cui olim bis, ter, irrito conamine insitio facta esset, variolæ naturales postmodum accesserint.

Narrantur hæc, sed non probantur. Imò, quod non sine intimo animi dolore recolo, nullibi minus dominatur veri amor: nullibi mens præoccupata, nullibi dominium in arte turpius elucescit, quàm in præsenti quæstione.

une vertu cachée pour nous en mettre à l'abri, quand une naturelle de la force de celle dont je viens de donner l'exemple, n'a pas pu le faire (*a*)?

Cependant les Inoculateurs assurent que depuis trente ans, que cette méthode est en vogue, on n'a pas un seul exemple de récidive bien constaté; & qu'on ne peut pas prouver qu'une seule personne de toutes celles qui n'ont pas contracté la petite Vérole par inoculation, l'ait eue dans la suite par la voie naturelle.

Ce sont des contes faits à plaisir & que l'on ne prouve pas. Je le dis, & j'en suis pénétré de douleur, il n'y a jamais eu de dispute, où l'amour de la vérité ait moins paru que dans celle-ci: la prévention y est si forte qu'on ne peut pas s'instruire de ce qui se passe, ni se rendre à l'évidence la plus forte.

(*a*) Voyez la Dissertation, page 36.

Etenim dubias variolas à certis diſtinguendi regulas habet-ne Ars, nec-ne? Adeſſe tales, eaſque tutas, & certas, fatemur, omnes. Nolim alias regulas ab illis, quas in multorum acerrimorum inſitionis Defenſorum ſcriptis relatas video. Sunt veræ Artis regulæ, quas ipſas, non alias, Majores noſtri coluêre, & ſecundùm quas à pluribus retro ſæculis veræ-ne variolæ, an ſpuriæ eſſent, determinatum fuit.

Hæ ſane viderentur ad omnem litem determinandam ſufficere. Verùm olim id ſic quidem ſufficere ſolebat; hodie aliter nobiſcum comparatum eſt. Si cuipiam veræ variolæ in 7 aut 10 diem ſuppurantes fiant; appellabuntur veræ, *quando nullæ ſive naturales variolæ, ſive artificiales, ſive irritæ inſitiones, prægreſſæ*

Les Inoculateurs veulent ſe rendre maîtres abſolus de la Médecine, & étouffer tout ce qui paroît contraire à leur cauſe.

La Médecine a des régles fixes & ſûres pour diſtinguer les petites Véroles bâtardes d'avec les légitimes : tout le monde convient de cette vérité, & je ne demande d'autres régles que celles que je trouve dans les écrits de pluſieurs Défenſeurs de l'inoculation ; & elles ſont les mêmes par leſquelles nos Anciens ont depuis pluſieurs ſiécles diſtingué la vraie petite Vérole d'avec la fauſſe. Lorſqu'un Inoculateur voit des vraies puſtules ſe tourner en ſuppuration le ſept, ou le dix de la maladie, il commence par demander ſi le malade a jamais eu la petite Vérole naturelle, ou s'il a été inoculé ! Si on lui répond que le malade n'a jamais eu de petite Vérole ſoit naturelle ſoit artificiel-

ſunt: ſin verò præceſſerint, erunt duntaxat ſpuriæ. *Siccine cum Arte, boniſque Artificibus ludere convenit? An artis regulæ omnibus probatæ; & laudatæ, cujuſque arbitrio ſubſint? Saltem ceſſent tunc regulæ nominari.*

Sed præterea, id genus plura moderatos offendunt lectores. Si Medicus ordinarius, ſi publicus Artis Me-

le, & qu'on ne lui a pas même fait l'opération de lui inſérer cette maladie, il prononce hardiment que c'eſt la petite Vérole. Mais ſi on lui dit que le malade a déja eu la petite Vérole dans la voie naturelle, ou artificielle; ſi on lui dit qu'il a été inoculé, mais que la petite Vérole n'a nullement paru, il change de note & déclare que c'eſt une petite Vérole bâtarde. N'a-t-on pas honte de ſe mocquer ainſi de la Médecine & des bons Praticiens? Eſt-ce que des régles approuvées & louées de tout le monde, confirmées par la pratique de pluſieurs ſiécles, & fondées ſur les opérations conſtantes de la nature, doivent être ſujettes au caprice du premier venu? Si cela eſt, il n'y a plus de régle en Médecine.

Mais ce n'eſt pas-là l'unique chemin que l'inoculation s'eſt frayé pour parvenir au point de crédit

dicæ Professor, quas videt variolas, adplicatis Artis regulis, veras indubitatò pronuntiet; & nihilominus sive ipse patiens, sive ejus familia, sive insitionis Patroni, prægressam inoculationem tueri velint; præstare creditur hos Medicos malevolos, Deceptores, Sycophantas appellasse, quàm permittere ut insitionis fama cadat. Turpe videre est testimonia dubia nutricum, cubiculariorum, pædagogorum sufficere, ut boni Medici multis postea annis videant sese in publicis scriptis fraudis insimulari. Nil loquor nisi quod publica scripta referant. Siccine didicimus debitum omnibus servare decorem? Etiam-ne hæc apta via convincendi dubitantes?

où elle eſt aujourd'hui : les relations multipliées de ſes ſuccès, la facilité de la faire, les grands avantages qu'elle promet, & le peu d'oppoſition qu'elle a juſqu'à préſent rencontrée, lui ont procuré des défenſeurs parmi cette claſſe de lecteurs qui n'entendent preſque rien de la queſtion : de ſorte que ſi un habile Praticien, ou un Profeſſeur public de Médecine, s'aviſe de dire qu'une petite Vérole qu'il voit chez une perſonne qui a déja ſubi l'inoculation, eſt de la vraie eſpece ; il ſuffit que le malade, ou ſa famille, ou quelqu'un de ſa connoiſſance, qui eſt partiſan de cette méthode, ſe déclare en faveur de l'inſertion, pour qu'on aime mieux regarder ce Médecin comme un ignorant, un trompeur, un impoſteur, que de ſouffrir que cette opération favorite perde ſon crédit. N'eſt-il pas honteux que ſur le témoignage d'une nourrice,

Occurit tamen T. Morgan, Médicus Anglus, neque inoculationi inimicus, veri cultor. Eum audiamus in ſuo libro de Praxi Medicâ.

« *It very often happens to Nurſes,* » *and ſuch as are continually about* » *the ſick, eſpecially when they lie* » *in Bed with Children, or take the* » *variolous Effluvia from them in* » *Shifting, dreſſing, undreſſing them,* » *&c.*

d'une garde ou d'un précepteur, peut-être gagnés par l'Inoculateur ou par quelqu'un de ſes amis, de grands Médecins ſe voient traiter, dans des écrits publics pluſieurs années après, de fourbes & de menteurs? Eſt-ce là la décence que des hommes de lettres doivent garder de part & d'autre? Eſt-ce ainſi qu'on doit traiter le vrai mérite & le ſçavoir? Et ſeroit-ce enfin le moyen de convaincre les hommes, & d'éclaircir leurs doutes?

Monſieur T. Morgan (*a*), Médecin Anglois, qui a écrit en mil ſept cens trente-cinq, avoue: « Qu'on peut avoir la petite Vé» role deux ou trois fois naturelle» ment, & que c'eſt une erreur po» pulaire de ſuppoſer que celui » qui l'a eſſuyée une fois, ne puiſſe

(*a*) *Voyez* The Mechanical practice of Phyſick by T. Morgan, M. D. *Imprimé à Londres* 1736, *page* 194.

» *In such Cases I say they have*
» *often a pretty plentifull Crop of*
» *Pustles arise, of the true genuine*
» *Pox, under all it's Types, and*
» *which take the natural and due*
» *Time in rising, ripening and fal-*
» *ling off, but without any Fever,*
» *Sickness, or Lss of Appetite.*

» *Tis therefore a vulgar error, to*
» *suppose that a Person who has once*
» *had the Small Pox, is not liable*
» *to it again, or may not have it*
» *a second or third time; since this*
» *often happens, and might be prov'd*
» *beyond all exception, from nume-*
» *rous Instances* ».

» plus

» plus en être attaqué, puiſque le » contraire arrive très-ſouvent, & » qu'on en peut donner un grand » nombre d'exemples ».

Il y a apparence que toutes les récidives que M. Morgan a vûes de la petite Vérole ont été légéres, & que ces petites Véroles étoient toutes diſcretes; mais j'ai vû quelques accidens où la petite Vérole étoit confluente, d'autres où le pourpre étoit mêlé.

Paris fournit l'exemple d'une ſeptieme petite Vérole ſi maligne qu'elle emporta le malade, qui avoit déja réſiſté à ſix autres, dont quelques-unes furent confluentes; & Borel nous donne l'obſervation d'une perſonne qui eſt morte à la huitieme.

Enfin il faut être novice en pratique, & n'avoir jamais lu les Auteurs, pour ſoûtenir un pareil ſentiment, que l'expérience dé-

Nemo igitur miretur, quòd tam pauca exempla naturalium variolarum, post insitivas, viceque versâ, publicæ lucis fiant. Deditâ operâ argumenta præparantur ad futuros quoscumque casus. Si enim quis demonstraretur variolas naturales veras habere, cui insitivæ quondam affuissent, hunc pronuntiabunt pure

ment journellement & presque par-tout.

« Ces secondes & troisiemes » petites Véroles, dit Monsieur » Morgan sont de la véritable es- » pece, elles en ont tous les *types*, » & on y remarque les quatre pé- » riodes comme dans les premie- » res. C'est-à-dire, elles parcou- » rent ces quatre tems comme » elles, les changemens s'y font » de même, elles sortent, se rem- » plissent, suppurent, se dessechent » & tombent de la même maniere, » & dans les mêmes espaces de » tems ».

Il y a bien des personnes qui auroient déja publié leur sentiment sur cette dispute, si elles n'avoient pas craint cet inconvénient. Voilà pourquoi on a si peu d'exemples à rapporter de petites Véroles naturelles après l'inoculation. Ce silence d'un côté, & de l'autre la certitude que plusieurs

insitum spuriarum. Si frustra olim factæ insitioni veræ variolæ succederent, vel idem respondebunt, vel non satis iteratam inoculationem accusabunt. Quid, si exempla plura demonstrent pus, insitioni adhibitum, veras in aliis produxisse variolas, & vel veras variolas inde hominem habuisse, vel ad duas tresve vices frustra fuisse inoculatum, & tamen nunc iterum variolæ prodeant? Audacter pronuntiabunt præsentes veras non esse. Sed regulæ artis curatissimè adhibitæ veras esse clamant? Erramus: sunt spuriæ.

Inoculateurs ont eue de rechutes après l'inoculation, leur ont fait forger d'avance des réponses pour toute rechute qui pourroit arriver, ou leur être objectée. Ils disent dans le besoin, par exemple, que sans doute l'inoculation avoit été faite avec du pus d'une petite Vérole bâtarde, ou que les incisions n'étoient pas assez profondes pour que le pus variolique se mêlât avec le sang. Que si on leur dit que le même pus avoit causé une vraie petite Vérole chez plusieurs autres malades, & que d'autres personnes avoient pris la petite Vérole de ces personnes-là, ou qu'on avoit envain tenté l'inoculation deux ou trois fois sur le même sujet, qui actuellement en est attaqué dans la voie naturelle, ils ont l'effronterie de répondre que la petite Vérole dont cette personne est malade, n'est qu'une petite Vérole bâtarde. Cependant

Tamen ut naturales variolæ repetunt, ita & variolæ insitivæ possunt haberi post naturales; naturales post insitivas.

Hac occasione Historiam proferre animus est, quæ undique æque mirabilis, & ad casum præsentem aptissima.

Constantinopoli variolæ inseruntur puellæ. Viginti annis postea eadem puella curam gerit infantum aliorum, qui variolis insitivis decumbunt. His periculo ereptis, ipsa variolis naturalibus, maximè malignis, afficitur, moritur.

ſi on l'examine ſelon les regles de la Médecine on la trouvera légitime. Mais nous nous trompons ſans doute, la Médecine eſt changée, & il n'y a, à proprement parler, que les Inoculateurs qui en ſoient les vrais dépoſitaires.

Cependant il eſt évident que puiſqu'on peut avoir la petite Vérole plus d'une fois dans la voie naturelle, on pourra la reprendre par inoculation après l'avoir eſſuyée par accident, & qu'on pourra la contracter par accident après l'avoir eſſuyée par inoculation.

Voici une hiſtoire remarquable par ſa ſingularité, & qui ne fera pas mal à notre ſujet.

On inocula à Conſtantinople une Demoiſelle, qui vingt ans après cette opération, s'offrit à garder des enfans qu'on alloit inoculer. Les enfans échapperent aux dangers de la petite Vérole artificielle,

Forsan cogitabunt multi fictam historiam esse odio insitionis; vel saltem primas variolas non veras, sed spuriarum pure factas fuisse; & centena alia. Juvabit proinde Epistolam authenticam communicare, quam habui à Magnifico Domino Laugier, sacræ utriusque Majestatis Medico, qui olim Constantinopoli habitans, hanc puellam, familiamque ejus totam, optimè noverat, & urbem illam, dum incipiebat puella hæc reliquis in insitivis variolis assistere, reliquerat.

Autor Epistolæ est Doctiss. D. Mackenzie, tunc Constantinopoli degens, orbi eruditonotus his, quæ

la

la Demoiſelle qui les gardoit la prit, & en mourut.

On dira, ſans doute, que ceci eſt un conte fait à plaiſir pour avoir à médire de l'inoculation, ou que la premiere petite Vérole cauſée par l'inoculation étoit de l'eſpece des bâtardes, & que le pus dont l'Inoculateur s'étoit ſervi n'étoit pas louable, mais de la mauvaiſe eſpece. Pour prévenir tous ces ſoupçons, je vais tranſcrire la Lettre que Monſieur Laugier, Médecin de leurs Sacrées Majeſtés, m'a communiquée à ce ſujet. Celui-ci étant autrefois à Conſtantinople, y connoiſſoit parfaitement la Demoiſelle dont il s'agit, & toute ſa famille, & n'a quitté cette ville que dans le tems que cette Demoiſelle commençoit à ſoigner les perſonnes qu'on inoculoit.

L'Auteur de la Lettre eſt le ſçavant Docteur Mackenzie, qui étoit alors à Conſtantinople, hom-

pulcra communicavit cum Societate Regia Anglicana edita in Transact. Tomis aliquot posterioribus.

me connu à toute la République des Lettres, par les beaux Mémoires qu'il a envoyés à la Société Royale de Londres, & qui se trouvent dans quelques-uns des derniers volumes : *Qui habet aures audiendi, audiat.*

« Il arriva, dit-il, un cas dans » la maison de Monsieur *Hybsch* » qui suffit pour décrier pour jamais » l'*inoculation.*

» Il faut sçavoir que *Coconam* » *Timoni* avoit été inoculée par son » pere, le Docteur *Timoni*, il y a » vingt ans; & qu'il prétend dans » sa Dissertation sur l'Inoculation, » qu'on n'est jamais attaqué naturellement de la petite Vérole, après l'Inoculation.

» Les enfans de M. *Hybsch* ont » été inoculés dans le mois de » Juin passé, comme vous le sçavez. » Pendant leur maladie *Coconam* » *Timoni* étoit leur garde ; & après » leur rétablissement, elle étoit

Fortè quis infirmare fidem historiæ conabitur quòd egregius Mackenzie ægram non viderit. Certè cur non viderit, ignoro. Num eo tempore ægrotaverit? Urbe absens fuerit? Cum familia Domini Hybsch, ejusve Medico, simultates habuerit? Cau-

» attaquée naturellement de la
» petite Vérole, & eſt morte en
» huit jours.

» Je ne l'ai pas vûe dans ſa mala-
» die, mais je ſuis fidélement in-
» formé, qu'elle avoit la petite
» Vérole, & que c'étoit par la
» malignité de cette maladie,
» qu'elle eſt morte.

» Depuis ce tems-là j'ai attendu
» pour faire quelques Obſervations
» ſur les enfans de Monſieur *Piſani*,
» qui devoient être inoculés, com-
» me leur Pere m'avoit aſſuré :
» mais à préſent il a changé de
» ſentiment pour cette raiſon. *De*
» *Conſtantinople le vingt Mars, mil*
» *ſept cens quarante-deux* ».

Peut-être qu'on trouvera à redire à cette Lettre, parce que Monſieur Mackenzie n'a pas vû la malade. Je ne ſçais pas pourquoi il ne l'a pas vûe. Peut-être étoit-il malade alors, ou abſent de Conſ-

ſam cur eam non viderit, in Epiſtolâ non dedit.

Sed conſideremus 1o Autorem epiſtolæ hominem levis animi non eſſe, at maturi judicii, ut ejus ſcripta docent; Virum proindè, cui ad aniles confabulationes aures minimè fabrefactæ eſſent.

Conſideremus 2o fautorem & promotorem inſitionis fuiſſe; qui quidvis fortè potiùs, quàm alteras, & alteras poſt inſitionem variolas, poſſibile credidiſſet.

3° Scripſiſſe ad Magnificum Laugier, inſitionis cum illo fautorem, ad quem circa ejuſmodi rem nonniſi accuratiſſimè examinata referri debuerint.

tantinople, ou peut-être y avoit-il quelque froid entre lui & la famille de Monſieur Hybſch, ou entre lui & le Médecin de cette famille.

Mais il faut conſidérer 1° que M. Mackenzie n'eſt pas de ces petits eſprits qui ſe laiſſent facilement ſéduire par des diſcours en l'air. C'eſt un homme grave & de beaucoup de bon ſens, comme on le voit par ſes écrits.

2° Monſieur Mackenzie étoit un des plus grands partiſans & défenſeurs de l'Inoculation, qui regardoit comme impoſſible qu'on pût avoir une petite Vérole naturelle après l'inoculation.

3° Sa Lettre étoit adreſſée à Monſieur Laugier, qui n'étoit pas moins partiſan de l'inoculation que lui-même. Il ne lui auroit donc pas écrit cette lettre ſans avoir examiné à fond la vérité de ce qu'il lui mandoit.

4° *Eundem examen debitum instituisse, ut verba ejus indicant: quo in examine si vel minimam suspicionem alius morbi, quàm variolosi, subesse intellexisset, suam utique suspicionem, unà cum historiâ hac, erudito cum amico communicasset.*

5o *Consideremus Patronum hunc insitionis, si de historiæ veritate ad dubitandi rationem qudammodo probabilem habuisset, dubio procul conaturum fuisse omnes Christianos Græcos educere ex errore; & saltem illum, qui ob tristem hunc casum infantes suos sibi inoculandos committere negabat, erudire veriora: at verò è contrario candidè asserentem legimus:*
« Je suis fidelement informé, qu'elle » avoit la petite Vérole, & que » c'est par la malignité de cette » maladie, qu'elle est morte.

4° Il eſt clair par ſa lettre, qu'il ne l'a pas écrite à la hâte, & qu'il s'eſt parfaitement fait inſtruire de toutes les circonſtances de la maladie de Mademoiſelle *Timoni* avant que d'écrire. S'il eût pu lui-même ſoupçonner une autre maladie que la petite Vérole, il n'auroit pas manqué d'expoſer ſes doutes à ſon ſçavant ami, en lui écrivant cette lettre.

5° Ne voit-on pas que ſi ce partiſan zélé de l'inoculation avoit trouvé quelque moyen de douter de la vérité de cette hiſtoire, il auroit fait ſon poſſible pour tirer tous les Chrétiens Grecs d'erreur ſur ce point, & ſur-tout M. *Piſani*, qui par cette conſidération refuſa de lui laiſſer inoculer ſes enfans, comme ils en étoient auparavant convenus? Au contraire il avoue avec candeur dans ſa lettre, la vérité de ce qu'il mande

6° Tandem perpendamus eruditum Mackenzie non in primo impetu, sed elapsis integris novem mensibus, demum hanc Epistolam scripsisse; adeoque factum ritè examinandi occasionem habuisse.

De insitionis porro bonitate non est quòd dubitemus, si perpendamus insitionem huic filiæ non ab ignaris, aut semidoctis hominibus institutam fuisse, sed à patre suo, famosissimo illo Inoculatore Medico, insitorum oraculo, summoque propugnatore Timoni. Cujus infeliciter è vivis erepti vidua nupserat Domino Hybsch, de cujus infantibus hîc agitur. Ergo dantur veræ naturales variolæ post insitivas. Et quidni? æquè facilè videntur nasci posse, quàm secundæ naturales.

à Monſieur Laugier, & dit: « Je
» ſuis fidélement informé qu'elle
» avoit la petite Vérole, & que
» c'eſt par la malignité de cette
» maladie qu'elle eſt morte ».

6° Enfin ce n'étoit pas d'abord après l'accident que ce Sçavant a écrit cette lettre ; il a laiſſé paſſer neuf mois entiers ſans en rien dire ; de ſorte qu'il a eu le tems & le loiſir de s'en informer à fonds.

On ne ſçauroit douter que l'inoculation n'eut été bien faite, puiſque c'étoit *Timoni* lui-même qui avoit inoculé ſa fille ; *Timoni*, dis-je, le premier Médecin parmi les Inoculateurs, le plus fameux qui ait jamais été, & l'oracle de toute la ſecte. Après ſa mort ſa veuve épouſa Monſieur Hybſch, pere de ces enfans qui furent inoculés, & à qui la belle-ſœur *Coconam Timoni* ſervit de garde-malade. Donc la petite Vérole na-

turelle peut arriver après l'artificielle. Et pourquoi non ? On voit des récidives après les petites Véroles naturelles, pourquoi n'y en auroit-il pas après les artificielles * ?

* Cette hiſtoire de la mort de Mademoiſelle Coconam Timoni, éclaircit & confirme celle que M. Cantwel a rapportée dans ſa Lettre à un Avocat, imprimée l'année paſſée. Car celle que Madame des Alleurs lui a indiquée ſous le nom de Mademoiſelle *Hybſch*, eſt la même *Coconam Timoni* dont parle M. Mackenzie. Il n'eſt pas ſurprenant que Madame des Alleurs l'ait appellée Mademoiſelle Hybſch, & qu'elle ait dit qu'elle avoit pris cette petite Vérole de ſes freres & ſœurs à qui elle avoit ſervi de garde-malade, parcequ'elle avoit été inoculée & ne craignoit plus cette maladie. Sa mere a épouſé M. Hybſch, depuis la mort de ſon premier mari le Docteur Timoni. Si Madame des Alleurs l'a connue, c'étoit chez ſon beau-pere, ou dans des viſites que Madame Hybſch, autrefois Madame Timoni lui a faites. Elle ſçavoit que cette Demoiſelle étoit ſa fille, ſans ſçavoir qu'elle fût d'un premier mari; il étoit donc naturel qu'elle l'appellât Mademoiſelle Hybſch. Ainſi l'hiſtoire de Monſieur Mackenzie & celle de Madame des Alleurs ſont la même. Voilà deux témoins autentiques.

B. Auguſtinus, Lib. 2. de Trinit. in proœmio.

Nec trepidus ero ad proferendam ſententiam meam, in quâ magis amabo inſpici à rectis, quàm timebo morderi à perverſis… magiſque optabo à quolibet reprehendi, quàm ſive ab errante, ſive ab adulante, laudari. Nullus enim reprehenſor formidandus eſt amatori veritatis. Etenim aut inimicus reprehenſurus eſt, aut amicus. Si ergo inimicus inſultat, ferendus eſt; amicus autem ſi errat, docendus; ſi docet, audiendus. Laudator verò, & errans confirmat errorem, & adulans illicit in errorem.

FINIS.

S. Augustin. Liv. 2. dans la Préface sur la Trinité.

Je ne crains pas de publier mon sentiment, parceque j'ai plus de plaisir à être estimé des gens de bien, que je n'ai de crainte d'être déchiré par les méchans. Et j'aime mieux être censuré de tout le monde, que d'être loué par un adulateur, ou par une personne qui est dans l'erreur. Celui qui aime la vérité ne doit pas craindre la censure ; si elle vient d'un ennemi, il faut la souffrir avec patience ; si elle vient d'un ami qui a raison, il faut l'écouter. S'il a tort, il faut tâcher de le redresser. Si celui qui nous loue est lui même dans l'erreur, il augmente & fortifie la nôtre ; & si un adulateur nous loue, il nous fait prendre le faux pour le vrai.

FIN.

ADDITION à la page 203.

Des perſonnes reſpectables de Paris y ont connu une Dame Angloiſe, qui fort prévenue en faveur de l'Inoculation, ayant paſſé elle-même par cette méthode dans ſon pays dès ſa premiere jeuneſſe, & ſe croyant quitte pour toujours de la petite Vérole, voulut procurer le même avantage à ſes deux enfans, & retourna pour cet effet en Angleterre. Mais quelque tems après qu'elle y fut arrivée, elle prit cette maladie & en mourut. Cette hiſtoire eſt très-connue à Paris.

M. B. m'écrivit d'Ipswich, ville d'Angleterre, dans le mois de Février de 1757, que deux perſonnes de conſidération y avoient péri de la petite Vérole naturelle longtems après s'être fait inoculer; & il ajoûtoit dans ſa lettre, qu'une

qu'une autre perſonne qui n'avoit pu prendre cette maladie par l'inoculation, l'avoit priſe naturellement dans la même ſaiſon, & en étoit morte. Par où il eſt évident qu'il y a des récidives en Angleterre. Et pourquoi n'y en auroit-il pas, puiſqu'on en a vû en Irlande, à Conſtantinople, à Ptolémaïde en Syrie, & en France? Mais l'Angleterre doit vraiſemblablement être plus intéreſſée à cacher ces accidens, parceque de tous les pays de l'Europe, elle a été le premier à adopter l'inoculation, & que depuis plus de trente années, elle a toujours prodigué les plus grands éloges à cette méthode. Les hommes ne conviennent pas facilement de leurs erreurs & de leurs préjugés, ſur-tout quand ils les ont fait valoir avec tant d'aſſurance, & pendant un ſi long-tems.



TABLE DES MATIERES

Contenues dans cet Ouvrage.

A.

B.

C.

D.

I.

M.

N.

O.

Q.

R.

S.

T.

Fin de la Table des Matieres.

APPROBATION

FAUTES A CORRIGER.

Page 149. *lig.* 4. imputé, *lisez* imputée.
Page 205. *lig.* 2. garantir une, *lisez* garantir d'une.
Page 216 *lig.* 7. proscrire, *lis.* de proscrire.
Ibid. lig. 18. & fit bientôt, *lis.* & a bientôt fait.
Pag. 217. *lig.* 23. ou effrayer, *lis.* & de peur d'effrayer.
Pag. 224. *lig.* 16. on l'a plus d'une fois, *lis.* on a la petite Vérole plus d'une fois.
Page 267. *lig.* 17. Médecin de trois autres, *ôtez* Médecin.
Pag. 275. *lig.* 13. que, *lis.* pourquoi.
Pag. 283. à la note, *ne quisquam*, lisez *nequicquam*.
Ibid. lig. derniere, Livre III. *lis.* Livre I.
Page 289. *lig.* 8. à un pus, *lis.* en un pus.
Page 297. *lig. pénultiéme*, Knebié, *lis.* Knebel.
Page 313. *à la note*, *lig.* 3. que de celui des *lis.* & de

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier un Manuſcrit qui a pour titre : *Tableau de la petite Vérole*, dans lequel je n'ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 7. Décembre 1757.

CASAMAJOR.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE. A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maître des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, grand Conſeil, Prevôts de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra ; SALUT. Notre Amé *Jean-Thomas Hériſſant, Libraire à Paris, ancien Adjoint de ſa Communauté*, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public un ouvrage qui a pour titre *Tableau de la petite Vérole*, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour ce néceſſaires. A CES CAUSES voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces préſentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de trois

années conſécutives à compter du jour de la datte des préſentes. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs Libraires & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; à la Charge que ces préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele ſous le contre-ſcel des préſentes ; que l'impétrant ſe conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725 : qu'avant de l'expoſer en vente le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le ſieur Delamoignon & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le ſieur Delamoignon, le tout à peine de nullité des préſentes; DU CONTENU deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayant cauſes pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement, VOULONS qu'à la copie des préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au pre-

mier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. Donné à Verſailles le deuxiéme jour du mois de Septembre l'an grace mil ſept cent cinquante huit, & de notre regne le quarante-quatrieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

LEBEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre quatorziéme de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 393. fol. 346. *conformément aux anciens Reglemens, confirmés par celui du vingt-huitiéme Février* 1723. *A Paris le* 5 *Septembre* 1758.

P. G. LE MERCIER.
Syndic.

